

# RENDEMENT

RCP MOYEN SUR 10 ANS + 16 %

# CROISSANCE

TCAC DU BPA SUR 10 ANS DE 12,7 %

# RICHESSSE

RTA SUR 10 ANS DE 230 %

# STIMULER L'ÉVOLUTION

AFIN D'ENRICHIR LA VIE DES GENS

# INNOVATION

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DES CANADIENS

# ENVERGURE

EQB ACCUEILLE LA BANQUE CONCENTRA

# GAINS

578 000 CLIENTS

# DURABILITÉ

CARBONEUTRALITÉ  
(ÉMISSIONS DE GES DE PORTÉE 1 ET 2)

# Table des matières

<b>Stratégie et bref aperçu</b>	<b>3</b>
Aperçu des activités d'EQB	4
Principaux faits saillants financiers	6
Sommaire de la performance et des prévisions commerciales	10
Le goût du défi	
i. Modèle de création de valeur éprouvé axé sur le RCP comme objectif directeur	15
ii. Modèle de création de valeur qui permet d'afficher une performance exceptionnelle par rapport à nos pairs	16
iii. Diversification, envergure et mission sociale	17
<b>Rapport de gestion</b>	<b>23</b>
Ajustements des résultats financiers	25
Sommaire détaillé des résultats financiers de 2023	27
Aperçu des secteurs d'activités	31
Résultats du quatrième trimestre	46
Glossaire	74
Mesures et ratios financiers non conformes aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR »)	75
Administrateurs et membres de la haute direction	76
Renseignements pour les actionnaires et sur la Banque	77

## Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Les énoncés formulés dans les rubriques du présent document, y compris les rubriques intitulées « Aperçu des activités d'EQB », « Sommaire de la performance et des perspectives commerciales », « Une banque friande de défis », « Diversification, envergure et objectif social », « Accroissement à long terme de la valeur de la franchise », « Dotation à la provision pour pertes de crédit », « Qualité du portefeuille de crédit », « Placements dans des titres liquides et des titres de capitaux propres », « Situation des fonds propres », « Gestion des risques », et dans les autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et dans d'autres communications comprennent des énoncés prospectifs au sens qui est donné à de tels énoncés par les lois sur les valeurs mobilières applicables (les « énoncés prospectifs »). Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés à l'égard des objectifs, des stratégies et initiatives et des attentes à l'égard de la performance financière d'EQB, ainsi que d'autres énoncés figurant aux présentes à l'égard des activités d'EQB ou de l'économie canadienne. De manière générale, on reconnaît les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions prospectifs tels « prévoir », « s'attendre à » ou « ne pas s'attendre à », « attendu », « budget », « prévu », « planifié », « estimations », « prévisions », « perspectives », « intentions », « prévoit », « ne prévoit pas » et « croire », ou des variantes de ces termes et expressions ou de leur forme négative, ou des déclarations selon lesquelles certaines mesures ou certains événements ou résultats « peuvent », « devraient », « pourraient », « pourront » ou « pourront vraisemblablement », ou non, être prises, survenir ou se matérialiser.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le volume d'activités, la conclusion de transactions, la performance ou les réalisations réels d'EQB diffèrent de manière importante de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, sans toutefois s'y limiter, les risques liés aux marchés financiers et les exigences de capitalisation supplémentaire, la fluctuation des taux d'intérêt et la conjoncture économique en général, notamment les répercussions de la pandémie de COVID-19, le risque géopolitique à l'échelle mondiale, l'acquisition d'une entreprise, les modifications aux lois et règlements et aux normes comptables, la nature de la clientèle d'EQB et le taux de défaillance, la concurrence, ainsi que les facteurs abordés à la rubrique « Gestion des risques » figurant aux présentes et dans les documents d'EQB déposés sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Toutes les hypothèses importantes émises dans les énoncés prospectifs sont fondées sur les connaissances de la direction du contexte commercial actuel et sur ses attentes à l'égard du contexte et des tendances futurs sur le plan commercial, y compris leur connaissance des conditions du crédit, des taux d'intérêt et de la situation de trésorerie ayant une incidence sur EQB et sur l'économie canadienne. Bien qu'EQB soit d'avis que les hypothèses utilisées pour formuler de tels énoncés soient raisonnables à l'heure actuelle et qu'elle ait tenté d'identifier dans ses documents d'information continue d'importants facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats présentés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats ne correspondent pas aux attentes, aux estimations ou aux intentions. Certaines hypothèses importantes sont formulées par EQB pour établir les énoncés prospectifs, y compris, sans toutefois s'y limiter, les hypothèses à l'égard de sa capacité continue à financer ses activités de prêts, la poursuite du climat d'incertitude économique actuel nuisant au marché immobilier, notamment les répercussions de la pandémie de COVID-19, l'acceptation continue de ses produits sur le marché, ainsi que l'absence de changement significatif à sa structure de coûts d'exploitation et au régime fiscal en vigueur. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts, et les résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux qui sont envisagés dans ces énoncés. Par conséquent, le lecteur ne doit pas s'y fier indûment. EQB ne s'engage à mettre à jour les énoncés prospectifs aux présentes que dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

*« L'image sur la page frontispice du présent rapport est une puissante expression de notre engagement à défier le statu quo dans le paysage bancaire canadien. Nous sommes d'avis que la confiance dépeinte traduit l'ambition courageuse d'EQB de stimuler l'évolution pour enrichir la vie des gens. Notre approche est unique sur le marché, ce dont témoigne l'image saisissante de beauté présentée. »*

## Stratégie d'EQB

Soutenues par leur modèle d'affaires qui a fait ses preuves, EQB Inc. et ses filiales utilisent une stratégie et une approche éprouvées pour stimuler l'évolution des services bancaires au Canada pour enrichir la vie des gens.



### Mission en matière de service à la clientèle

Être les meilleurs pour la prestation de services, qu'il s'agisse d'offrir des expériences numériques hors pair ou de nos équipes de service à la clientèle dynamiques qui répondent aux besoins de nos clients.



### Modèle de création de valeur distinctif

Offrir de la valeur à long terme pour les actionnaires grâce à une répartition des capitaux et à une gestion des activités rigoureuses qui génèrent un rendement des capitaux propres de 15 à 17 % annuellement<sup>1)</sup>.



### Innovations et engagement pour les Canadiens

Innover en matière de produits et de technologies à titre de banque numérique de premier plan au Canada et revendiquer des modifications de la réglementation avantageuses pour les Canadiens, notamment en ce qui concerne les services bancaires ouverts.



### Solide gestion des risques

Afficher constamment les pertes de crédit les moins élevées parmi tous nos pairs canadiens en ayant une tolérance modérée au risque et en tirant parti de décennies d'expérience d'octroi de prêts.



### Accroissement à long terme de la valeur de la franchise

Répartir le capital et les investissements de manière systématique pour accroître à long terme la valeur de la franchise, qui se traduit par une performance supérieure au fil des cycles.

## Bref aperçu



> 578 000

clients servis directement par la Banque Équitable, en hausse de centaines de clients chaque jour



7<sup>e</sup> plus grande banque

La Banque Équitable est la 7<sup>e</sup> plus grande banque au Canada par actifs et propriétaire de Services de fiducie Concentra, la 7<sup>e</sup> plus grande société de fiducie au Canada



111 milliards de dollars

d'actifs sous gestion et sous administration<sup>1)</sup>, diversifiés entre les secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises et Services de fiducie



> 6 millions

de Canadiens indirectement servis en produits et services fournis par des coopératives de crédit canadiennes à leurs membres.



La Banque EQ a été une fois de plus classée numéro 1 au Canada pour la troisième année consécutive au classement des meilleures banques du monde de Forbes.



Carboneutralité

Carboneutralité pour les émissions de portées 1 et 2 et première banque canadienne à présenter ses émissions de portée 3

1) Voir les rubriques « Glossaire » et « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Remarque : Bref aperçu au 31 octobre 2023.

## Aperçu des activités d'EQB

EQB Inc. (TSX : EQB et EQB.PR.C, « EQB ») exerce ses activités par l'intermédiaire de ses filiales, y compris sa filiale en propriété exclusive, la Banque Équitable, La Banque qui défie au Canada.

La mission de la Banque Équitable consiste à stimuler l'évolution des services bancaires au Canada pour enrichir la vie des gens.

La Banque Équitable (la « Banque ») sert 578 000 Canadiens et près de 200 coopératives de crédit canadiennes comptant plus de six millions de membres par l'entremise de deux principaux secteurs d'activités, à savoir les Services bancaires aux particuliers, qui comprennent la Banque EQ, la banque numérique de premier plan au Canada, et les Services bancaires aux entreprises. À titre de chef de file du secteur bancaire canadien, la Banque EQ a été choisie par Forbes et les consommateurs canadiens comme la première banque de l'annexe I au Canada en 2021, en 2022 et en 2023.

Au 31 octobre 2023, le total des actifs sous gestion et sous administration<sup>1)</sup> se chiffrait à 111 milliards de dollars, les prêts sous gestion s'établissant à 62 milliards de dollars et les actifs inscrits au bilan s'élevant à 53 milliards de dollars. La Banque Équitable et la Banque Concentra sont régies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »).

EQB est membre de l'indice composé S&P/TSX, de l'indice S&P/TSX des banques, de l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX et des indices S&P/TSX Dividend Aristocrats, S&P Canada BMI et MSCI Small Cap (Canada).

La cote de crédit attribuée à la Banque Équitable par DBRS est la cote de catégorie supérieure BBB (élevé) et, au deuxième trimestre de 2023, Fitch a confirmé sa cote de BBB-, tout en portant sa perspective à « stable », un signe de la solidité et de la stabilité de la Banque dont témoignent sa rentabilité soutenue, ses excellentes données fondamentales en matière de crédit, ainsi que ses actifs et son financement diversifiés.

Les Canadiens choisissent la Banque Équitable afin d'obtenir des produits plus judicieux, une valeur inégalée et un service exceptionnel. Pour être à la hauteur, la Banque se spécialise dans les segments de marché où elle peut améliorer l'expérience bancaire et offrir une valeur unique, en repensant les approches conventionnelles et en prônant des moyens ingénieux de faire des affaires. La Banque se distingue en offrant tout un éventail de services aux particuliers, de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts hypothécaires inversés, de prêts sur assurance, de financement immobilier commercial spécialisé, de financement d'équipement, de services de coopératives de crédit et de services de fiducie.

Friande de défis, la Banque est devenue un chef de file des prêts résidentiels. En mettant l'accent sur les prêts commerciaux destinés à des clients qui construisent et rénovent des



appartements locatifs qui sont en grande demande, la Banque est devenue un participant actif sur le marché de la titrisation de prêts multirésidentiels assurés au Canada. Les innovations de la Banque dans le réseau des courtiers hypothécaires indépendants attestent de l'importance qu'elle accorde à la prestation d'un excellent service aux courtiers et aux clients hypothécaires.

La Banque EQ est la toute première banque entièrement numérique au Canada, qui offre une expérience et une valeur excellentes aux Canadiens, et propose une alternative pratique et à valeur ajoutée aux banques traditionnelles. Elle a été la première à prendre le virage infonuagique et ses capacités numériques sont éprouvées et distinctes pour appuyer le développement et la livraison de produits rentables et les collaborations avec les entreprises de technologie financière.

La Banque a intégré la technologie financière dans ses activités, et elle collabore avec des partenaires pour innover rapidement dans le but d'offrir les meilleurs services bancaires numériques aux clients canadiens. Les relations qu'entretient la Banque avec des chefs de file comme Wise, Wealthsimple, nesto, Ratehub, Flinks, Borrowell, Bloom, FinanceIT, ClearEstate et d'autres sociétés de technologie financière continuent de l'aider à atteindre de nouveaux clients et à procurer de la valeur aux Canadiens.

Un atout stratégique du modèle commercial de la Banque Équitable réside dans la capacité à déployer de manière systématique et rentable les dépôts dans ses diverses activités de prêt aux particuliers et commerciaux. Cette approche relative à la diversification des actifs et des sources de financement des dépôts permet à la Banque d'atteindre ses objectifs de croissance d'entreprise et de réduire son profil de risque.

Les succès de la Banque Équitable s'appuient avant tout sur ses équipes de talent. La Banque emploie plus de 1 700 personnes qui unissent leurs forces pour stimuler l'évolution des services bancaires au Canada. Le milieu de travail inclusif, accueillant et source de fierté qu'offre la Banque lui a valu l'honneur de figurer en 2023 parmi les 50 premiers sur la liste des Meilleurs lieux de travail<sup>MC</sup> au Canada.

1) Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures et ratio financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

## Changement de la date de clôture d'exercice d'EQB

EQB a modifié sa date de clôture d'exercice, qui est passée du 31 décembre au 31 octobre. Grâce à ce changement, le cycle de présentation de l'information d'EQB est désormais conforme à celui des banques canadiennes cotées en bourse.

Durant la transition, les périodes comparatives différeront. Pour le présent rapport :

- **Quatrième trimestre de 2023** : au 31 octobre 2023 et pour la période de quatre mois close à cette date, et présenté comparativement au quatrième trimestre de 2022 (période de trois mois close le 31 décembre 2022) et au deuxième trimestre de 2023 (période de trois mois close le 30 juin 2023). Les résultats pour les périodes à l'étude et à venir n'afficheront pas un troisième trimestre de 2023.
- **Exercice 2023** : au 31 octobre 2023 et pour la période de dix mois close à cette date, et présenté comparativement à la période de douze mois close le 31 décembre 2022.

Pour le rapport du premier trimestre de 2024, l'information sera présentée au 31 janvier 2024 et pour la période de trois mois close à cette date et comparée au quatrième trimestre de 2022 (période de trois mois close le 31 décembre 2022) et au quatrième trimestre de 2023 (période de quatre mois close le 31 octobre 2023).

Le changement de calendrier de l'exercice n'entraînera pas de modifications du calendrier de paiement des dividendes. EQB continuera de payer des dividendes le dernier jour ouvrable des mois de mars, juin, septembre et décembre.

## Principaux résultats et faits saillants financiers

Principaux faits saillants financiers et autres	Aux dates indiquées et pour les exercices clos à ces dates				
	Période de dix mois close le 31 oct. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021	2023 (période de dix mois) c. 2022 (période de douze mois)	
<b>Résultats ajustés (en milliers de dollars)<sup>1)</sup></b>					
Revenus d'intérêts nets	834 112	736 729	582 609	97 383	13 %
Revenus autres que d'intérêts	110 361	48 716	60 298	61 645	127 %
<b>Revenus</b>	<b>944 473</b>	<b>785 445</b>	<b>642 907</b>	<b>159 028</b>	<b>20 %</b>
Frais autres que d'intérêts	415 184	326 529	259 451	88 655	27 %
Bénéfice avant impôt et dotations <sup>2)</sup>	529 289	458 916	383 456	70 373	15 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit (recouvrements)	38 856	18 238	(7 674)	20 618	113 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	490 433	440 678	391 130	49 755	11 %
Charge d'impôt sur le résultat	126 163	113 942	98 065	12 221	11 %
<b>Bénéfice net</b>	<b>364 270</b>	<b>326 736</b>	<b>293 065</b>	<b>37 534</b>	<b>11 %</b>
Bénéfice par action – dilué (\$)	9,40	9,17	8,38	0,23	3 %
Rendement des capitaux propres (%) <sup>3)</sup>	17,1	15,7	16,7		1,4 %
Ratio d'efficacité (%) <sup>3) 4)</sup>	44,0	41,6	40,4		2,4 %
Marge nette d'intérêts (%) <sup>2)</sup>	1,97	1,87	1,81		0,10 %
<b>Résultats comptables (en milliers de dollars)</b>					
Revenus d'intérêts nets	838 279	733 405	582 609	104 874	14 %
Revenus autres que d'intérêts	137 385	48 781	60 298	88 604	182 %
<b>Revenus</b>	<b>975 664</b>	<b>782 186</b>	<b>642 907</b>	<b>193 478</b>	<b>25 %</b>
Frais autres que d'intérêts	434 743	376 471	260 176	58 272	15 %
Bénéfice avant impôt et dotations <sup>2)</sup>	540 921	405 715	382 731	135 206	33 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit (recouvrements)	38 856	37 258	(7 674)	1 598	4 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	502 065	368 457	390 405	133 608	36 %
Charge d'impôt sur le résultat	130 475	98 276	97 875	32 199	33 %
<b>Bénéfice net</b>	<b>371 590</b>	<b>270 181</b>	<b>292 530</b>	<b>101 409</b>	<b>38 %</b>
Bénéfice par action – de base (\$)	9,67	7,63	8,49	2,04	27 %
Bénéfice par action – dilué (\$)	9,59	7,55	8,36	2,04	27 %
Rendement des capitaux propres (%)	17,5	12,9	16,7		4,6 %
Ratio d'efficacité (%)	44,6	48,1	40,5		(3,5) %
Marge nette d'intérêts (%) <sup>2)</sup>	1,98	1,86	1,81		0,12 %
Revenus par équivalent temps plein moyen (\$) <sup>3)</sup>	567	464	554	103	22 %
<b>Données du bilan et autres informations (en millions de dollars)</b>					
Total des actifs	52 933	51 145	36 159	1 852	3 %
Actifs sous gestion <sup>2)</sup>	67 932	61 569	42 020	6 426	10 %
Prêts aux particuliers et commerciaux	47 361	46 510	32 901	851	2 %
Prêts sous gestion <sup>2)</sup>	62 397	57 078	38 670	5 319	9 %
Actifs sous administration <sup>2)</sup>	43 173	41 234	–	1 939	5 %
Total du principal des dépôts	31 577	30 831	20 695	1 165	4 %
Principal des dépôts de la Banque EQ	8 233	7 923	6 968	410	5 %
Total des actifs pondérés en fonction des risques <sup>3)</sup>	19 809	18 926	13 310	883	5 %
<b>Qualité du crédit (%)</b>					
Dotation à la provision pour pertes de crédit (sur une base comptable) – taux <sup>3)</sup>	0,10	0,10	(0,03)		–
Montant net des prêts dépréciés en pourcentage du total des prêts	0,76	0,28	0,27		0,48 %
Montant net de la provision pour pertes de crédit en pourcentage du total des prêts	0,22	0,18	0,15		0,04 %

Principaux faits saillants financiers et autres	Aux dates indiquées et pour les exercices clos à ces dates				
	Période de dix mois close le 31 oct. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021	2023 (période de dix mois) c. 2022 (période de douze mois)	
<b>Données sur les actions</b>					
Prix de l'action ordinaire à la clôture (\$)	68,82	56,73	68,91	12,09	21 %
Valeur comptable par action ordinaire (\$) <sup>3)</sup>	70,33	62,65	55,24	7,68	12 %
Actions ordinaires en circulation (en milliers)	37 879	37 564	34 071	315	1 %
Capitalisation boursière des actions ordinaires (en millions de dollars)	2 607	2 131	2 348	476	22 %
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars) <sup>3)</sup>	2 664	2 354	1 882	310	13 %
Dividendes déclarés – actions ordinaires (en dollars)	1,10	1,21	0,74	(0,11)	(10) %
Dividendes déclarés – actions privilégiées – série 3 (en dollars)	1,11	1,49	1,49	(0,38)	(26) %
Rendement de l'action – actions ordinaires (%) <sup>3)</sup>	2,2	2,0	1,4		0,3 %
<b>Ratios de fonds propres et ratio de levier (%) <sup>5)</sup></b>					
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	14,0	13,7	13,3		0,3 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	14,6	14,7	13,9		(0,1) %
Ratio du total des fonds propres	15,2	15,1	14,2		0,1 %
Ratio de levier	5,3	5,3	4,9		–
<b>Données sur l'entreprise</b>					
Employés – équivalents temps plein moyen	1 721	1 386	1 036	335	24 %
Clients de la Banque EQ (en milliers)	401	308	250	93	30 %

1) Les mesures et ratios ajustés sont des mesures et ratios non conformes aux PCGR. Les mesures et ratios ajustés sont calculés de la même manière que les mesures et ratios comptables, cependant, l'information financière incluse dans le calcul des mesures et ratios ajustés est ajustée pour exclure l'incidence des coûts d'acquisition et d'intégration de la Banque Concentra, et d'autres éléments non récurrents qui, de l'avis de la direction, auraient une incidence importante sur l'évaluation que fait le lecteur de la performance commerciale. Pour de plus amples renseignements et pour un rapprochement des résultats comptables et des résultats ajustés, se reporter à la rubrique « Ajustements des résultats financiers » ainsi qu'à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Il s'agit de mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

3) Se reporter à la rubrique « Glossaire » du présent rapport de gestion.

4) Un ratio plus élevé rend compte d'une efficacité moindre, alors qu'un ratio moins élevé reflète une efficacité accrue.

5) Les exigences de fonds propres réglementaires pour la Banque Équitable sont déterminées conformément aux Normes de fonds propres (« NFP ») du BSIF, lesquelles sont fondées sur des normes de fonds propres émises par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Le ratio d'endettement est calculé en fonction des *Exigences de levier* du BSIF. Se reporter à la rubrique « Glossaire » du présent rapport de gestion.

## Principaux résultats et faits saillants financiers – huit trimestres

Principaux faits saillants financiers								
	2023			2022				2021
	Période de quatre mois T4	T2	T1	T4 <sup>3)</sup>	T3	T2	T1	T4
<b>Résultats ajustés (en milliers de dollars)<sup>1)</sup></b>								
Revenus d'intérêts nets	345 783	251 699	236 630	218 775	187 264	167 604	163 086	155 952
Revenus autres que d'intérêts	49 503	32 883	27 975	16 317	9 481	(2 528)	25 446	15 911
Revenus	395 286	284 582	264 605	235 092	196 745	165 076	188 532	171 863
Frais autres que d'intérêts	173 012	121 910	120 262	102 259	78 903	75 567	69 800	69 702
Bénéfice avant impôt et dotations <sup>2)</sup>	222 274	162 672	144 343	132 833	117 842	89 509	118 732	102 161
Dotation à la provision pour pertes de crédit (recouvrements)	19 566	13 042	6 248	7 776	5 354	5 233	(125)	(1 420)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	202 708	149 630	138 095	125 057	112 488	84 276	118 857	103 581
Charge d'impôt sur le résultat	55 673	34 124	36 366	32 562	30 339	22 742	26 447	22 985
<b>Bénéfice net</b>	<b>147 035</b>	<b>115 506</b>	<b>101 729</b>	<b>92 495</b>	<b>82 149</b>	<b>61 534</b>	<b>92 410</b>	<b>80 596</b>
Bénéfice par action – dilué (\$)	3,80	2,98	2,62	2,46	2,35	1,75	2,64	2,30
Rendement des capitaux propres (%)	16,5	18,3	16,9	15,9	15,6	12,1	19,2	17,1
Ratio d'efficacité (%)	43,8	42,8	45,4	43,5	40,1	45,8	37,0	40,6
Marge nette d'intérêts (%) <sup>2)</sup>	2,00	1,99	1,92	1,87	1,94	1,81	1,87	1,81
<b>Résultats comptables (en milliers de dollars)</b>								
Revenus d'intérêts nets	345 783	251 699	240 797	218 325	186 251	166 657	162 172	155 952
Revenus autres que d'intérêts	49 503	60 848	27 034	16 382	9 481	(2 528)	25 446	15 911
Revenus	395 286	312 547	267 831	234 707	195 732	164 129	187 618	171 863
Frais autres que d'intérêts	181 165	127 030	126 548	139 180	84 082	78 276	74 933	70 427
Bénéfice avant impôt et dotations <sup>2)</sup>	214 121	185 517	141 283	95 527	111 650	85 853	112 685	101 436
Dotation à la provision pour pertes de crédit (recouvrements)	19 566	13 042	6 248	26 796	5 354	5 233	(125)	(1 420)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	194 555	172 475	135 035	68 731	106 296	80 620	112 810	102 856
Impôt sur le résultat	53 409	41 550	35 516	22 912	28 717	21 784	24 863	22 795
<b>Bénéfice net</b>	<b>141 146</b>	<b>130 925</b>	<b>99 519</b>	<b>45 819</b>	<b>77 579</b>	<b>58 836</b>	<b>87 947</b>	<b>80 061</b>
Bénéfice par action – de base (\$)	3,67	3,41	2,58	1,20	2,24	1,69	2,55	2,32
Bénéfice par action – dilué (\$)	3,64	3,39	2,56	1,19	2,22	1,67	2,51	2,29
Rendement des capitaux propres (%)	15,8	20,8	16,5	7,7	14,8	11,6	18,3	17,0
Ratio d'efficacité (%)	45,8	40,6	47,2	59,3	43,0	47,7	39,9	41,0
Marge nette d'intérêts (%) <sup>2)</sup>	2,00	1,99	1,95	1,85	1,93	1,80	1,86	1,81
Revenus par équivalent temps plein moyen (\$) <sup>3)</sup>	227	180	159	139	141	122	155	148
<b>Données du bilan et autres informations (en millions de dollars)</b>								
Total des actifs	52 933	53 319	51 793	51 145	40 150	39 418	37 150	36 159
Actifs sous gestion <sup>2)</sup>	67 932	65 910	63 336	61 569	47 331	45 767	43 422	42 020
Prêts aux particuliers et commerciaux	47 361	47 437	46 580	46 510	36 792	36 246	34 217	32 901
Prêts sous gestion <sup>2)</sup>	62 397	60 112	58 238	57 078	43 872	42 505	40 403	38 670
Actifs sous administration <sup>2)</sup>	43 173	42 037	41 469	41 234	–	–	–	–
Total du principal des dépôts	31 577	31 783	31 278	30 831	23 824	23 533	22 080	20 695
Principal des dépôts de la Banque EQ	8 233	8 204	8 097	7 923	7 562	7 588	7 261	6 968
Total des actifs pondérés en fonction des risques	19 809	19 427	18 981	18 926	15 459	14 748	14 018	13 310



Principaux faits saillants financiers								
	2023			2022				2021
	Période de quatre mois T4	T2	T1	T4 <sup>3)</sup>	T3	T2	T1	T4
<b>Qualité du crédit (%)</b>								
Dotation à la provision pour pertes de crédit (sur une base comptable) – taux	0,12	0,11	0,05	0,25	0,06	0,06	(0,001)	(0,02)
Montant net des prêts dépréciés en pourcentage du total des prêts	0,76	0,47	0,32	0,28	0,23	0,18	0,22	0,27
Montant net de la provision pour pertes de crédit en pourcentage du total des prêts	0,22	0,20	0,19	0,18	0,15	0,14	0,14	0,15
<b>Données sur les actions</b>								
Prix de l'action ordinaire à la clôture (\$)	68,82	70,00	58,30	56,73	46,44	53,15	71,74	68,91
Valeur comptable par action ordinaire (\$)	70,33	67,33	64,47	62,65	61,14	59,25	57,64	55,24
Actions ordinaires en circulation (en milliers)	37 879	37 730	37 680	37 564	34 205	34 161	34 130	34 071
Capitalisation boursière des actions ordinaires (en millions de dollars)	2 607	2 641	2 197	2 131	1 588	1 816	2 449	2 348
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	2 664	2 538	2 429	2 354	2 091	2 024	1 967	1 882
Dividendes déclarés par :								
Action ordinaire (\$)	0,38	0,37	0,35	0,33	0,31	0,29	0,28	0,19
Action privilégiée – série 3 (\$)	0,37	0,37	0,37	0,37	0,37	0,37	0,37	0,37
Rendement de l'action – actions ordinaires (%)	2,0	2,3	2,3	2,5	2,3	1,9	1,5	1,0
<b>Ratios de fonds propres et ratio de levier (%)</b>								
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	14,0	14,1	14,0	13,7	13,3	13,5	13,5	13,3
Ratio des fonds propres de catégorie 1	14,6	14,8	15,0	14,7	13,7	14,0	14,0	13,9
Ratio du total des fonds propres	15,2	15,4	15,5	15,1	14,0	14,3	14,3	14,2
Ratio de levier	5,3	5,2	5,3	5,3	5,1	5,1	5,1	4,9
<b>Données sur l'entreprise</b>								
Employés – équivalents temps plein moyen	1 743	1 740	1 685	1 635	1 373	1 295	1 219	1 191
Clients de la Banque EQ (en milliers)	401	368	336	308	293	280	266	250

1) Les mesures et ratios ajustés sont des mesures et des ratios non conformes aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Ajustements des résultats financiers » ainsi qu'à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Il s'agit de mesures et ratios non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

3) Les résultats du quatrième trimestre de 2022 comprenaient deux mois d'apport de la Banque Concentra aux chiffres de l'état du résultat net de la Banque Concentra et aux dénominateurs de nombreuses mesures.

## Sommaire de la performance et des prévisions commerciales

### Sommaire de la performance annuelle

En 2023, les résultats d'EQB ont reflété la croissance et la stabilité, grâce à une gestion efficace des risques de crédit, de liquidité et de marché/de taux d'intérêt, ainsi qu'à une gestion prudente du capital. La croissance totale du portefeuille de prêts a été conforme aux attentes, les montages ayant diminué, principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt et du ralentissement du marché immobilier résidentiel au Canada, facteurs contrebalancés par un taux de rétention plus élevé des prêts. Les revenus autres que d'intérêts ont continué d'augmenter sous l'impulsion de la hausse des revenus tirés des commissions, y compris les revenus tirés des services de fiducie que fournit Concentra aux coopératives de crédit, et des profits sur les ventes de titrisations de prêts hypothécaires multirésidentiels. Le bénéfice et le ratio d'efficacité reflètent les contributions de la Banque Concentra et l'atteinte des objectifs en matière de synergies annualisées plus tôt que prévu.

Ces progrès se sont traduits par un rendement des capitaux propres (« RCP ») ajusté de 17,1 %, ce qui est supérieur aux moyennes historiques et aux prévisions annuelles pour 2023, par une augmentation de 12 % sur la période de 10 mois de la valeur comptable par action, qui a été portée à 70,33 \$, et par un bénéfice après impôt ajusté d'un montant record de 364,3 millions de dollars, en hausse de 11 % d'un exercice à l'autre. Pour rappel, les chiffres de l'état du résultat net d'un exercice à l'autre comparent une période de 12 mois de 2022 à une période de 10 mois pour 2023. Sur une base mensuelle, le bénéfice après impôt ajusté par mois a augmenté en 2023 pour s'établir à 36,4 millions de dollars contre 27,2 millions de dollars à l'exercice précédent, soit une augmentation de 34 % d'un exercice à l'autre (37,2 millions de dollars contre 22,5 millions de dollars, soit une augmentation de 65 % sur une base comptable).

- **Revenus<sup>1</sup>** : Ils se sont établis à 944,5 millions de dollars sur une base ajustée, en hausse de 20 % d'un exercice à l'autre (975,7 millions de dollars, en hausse de 25 % d'un exercice à l'autre, sur une base comptable). La marge nette d'intérêts a augmenté de 10 points de base d'un exercice à l'autre pour atteindre 1,97 % en raison des avantages découlant de la diversification du financement réalisée grâce à la croissance des dépôts de la Banque EQ et des obligations sécurisées, ainsi que d'une répartition du capital dans les activités de prêt à marge plus élevée. Conformément à la stratégie de la direction, les revenus autres que d'intérêts ont augmenté pour atteindre 12 % du total des revenus ajustés (14 % sur une base comptable, y compris le profit non récurrent sur le portefeuille de placements stratégiques de 28 millions de dollars) contre 6 % en 2022, sur une base ajustée et comptable.
- **Bénéfice<sup>1</sup>** : Le bénéfice net ajusté s'est établi à 364,3 millions de dollars (371,6 millions de dollars sur une base comptable) pour la période de 10 mois, en hausse de 38 millions de dollars par rapport au bénéfice net de la période de 12 mois en 2022, principalement en raison de l'accroissement de la marge nette d'intérêts (marge nette d'intérêts de 1,97 % en 2023 comparativement à 1,87 % en 2022), de la croissance du portefeuille, y compris l'incidence de l'acquisition de la Banque Concentra, et de la croissance importante des revenus autres que d'intérêts. La croissance des revenus autres que d'intérêts est principalement attribuable à l'augmentation des revenus tirés des commissions (y compris les revenus de Services de fiducie Concentra), à la hausse des profits sur les ventes et des résultats non distribués en lien avec les immeubles multirésidentiels, et aux profits nets sur les instruments dérivés. Le ratio d'efficacité est resté stable d'un exercice à l'autre, à 44,0 % sur une base ajustée (44,6 % sur une base comptable), car la forte croissance des revenus a contrebalancé l'ajout de charges en lien avec la Banque Concentra, déduction faite des synergies récupérées tout au long de l'exercice. La croissance modérée des frais au cours des récents trimestres est due à l'incidence nette des investissements continus dans les produits, les services et le marketing de la Banque EQ pour accroître la valeur de la franchise à long terme, compensée par les avantages des synergies résultant de l'intégration de la Banque Concentra. Bien que des bénéfices de synergies supplémentaires restent attendus au fil du temps, les principaux facteurs de réduction des charges sont essentiellement intervenus en 2023.
- **Gestion des liquidités, du risque de taux d'intérêt et du capital** : Le profil de risque de la Banque Équitable est resté solide et prudent tout au long de 2023 grâce à une gestion avisée. Les actifs liquides ont représenté 7,2 % du total des actifs, ce qui couvre 66 % du total des dépôts à vue. La Banque conserve également un financement d'urgence suffisant pour couvrir le reste, y compris l'accès aux programmes de financement par PCAA, l'accès au Programme des titres adossés à des créances hypothécaires (« TACH ») et au Programme des obligations hypothécaires du Canada (« OHC ») de la SCHL, ainsi que le mécanisme permanent d'octroi de liquidités de la Banque du Canada. Dans la gestion du risque de taux d'intérêt, la Banque vise une durée des capitaux propres d'environ un an, ce qui limite son exposition économique à des fluctuations importantes des taux d'intérêt. La sensibilité d'EQB aux taux d'intérêt en tant que mesure de la valeur économique des capitaux propres s'est établie à (1,2) % ou à (32,2) millions de dollars, ce qui représente l'incidence éventuelle d'une augmentation parallèle, immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt. La situation du capital de la Banque Équitable s'est améliorée pour atteindre 14,0 % des fonds propres de catégorie 1 (contre 13,7 % en 2022), l'importante génération interne de fonds propres ayant été soutenue par le RCP constant et solide tout au long de chaque trimestre de 2023. De plus amples renseignements sur les pratiques et l'approche de la Banque Équitable en matière de gestion des risques sont disponibles à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport de gestion.

<sup>1</sup> Les mesures et les ratios ajustés sont des mesures et des ratios non conformes aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Ajustements des résultats financiers » ainsi qu'à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion. 2) Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

- **Croissance du portefeuille** : Le total des prêts sous gestion (inscrits au bilan et hors bilan) a augmenté de 9 % d'un exercice à l'autre pour atteindre 62 milliards de dollars, en raison de la forte rétention et de la croissance des marchés de haute qualité, y compris le marché multirésidentiel, et des prêts hypothécaires de décumul. Les prêts hypothécaires résidentiels non assurés ont connu une croissance modérée d'un exercice à l'autre, en raison des taux de renouvellement plus élevés et de la baisse des remboursements non planifiés.
- **Dotation à la provision pour pertes de crédit et prêts dépréciés** : En 2023, la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est établie à 38,9 millions de dollars ou 10 points de base, contre 37,3 millions de dollars (10 points de base) en 2022. Il est à noter qu'en 2022, un montant de 19,0 millions de dollars de la dotation à la provision était attribuable à la dotation à la provision au jour 1 en lien avec l'acquisition des prêts de la Banque Concentra. De ce montant de 38,9 millions de dollars en 2023, les prêts des étapes 1 et 2 comptaient pour 28 % du total et ceux de l'étape 3 représentaient 72 %. En 2023, la dotation à la provision des étapes 1 et 2 est attribuable à la croissance interne du portefeuille, ainsi qu'à l'évolution des conditions macroéconomiques et des modèles de pertes connexes. La dotation à la provision de l'étape 3 d'un montant de 27,9 millions de dollars est principalement attribuable aux activités de financement d'équipement, qui ont contribué à hauteur de 20,9 millions de dollars, tandis que les prêts commerciaux ont contribué à hauteur de 5,0 millions de dollars, principalement grâce à une seule propriété commerciale, une dotation à la provision de 4,4 millions de dollars ayant été inscrite au quatrième trimestre. En 2023, les pertes réelles se sont élevées à 17,2 millions de dollars et représentaient 4 points de base du total des prêts. Elles sont également attribuables principalement aux activités de financement d'équipement, dans lesquelles le prix des contrats de location est fixé pour rendre compte des pertes de crédit attendues. Les prêts immobiliers garantis ont fait l'objet d'un recouvrement net de 2,3 millions de dollars au cours de l'exercice (pertes réalisées, déduction faite des recouvrements), contre une perte de 0,6 million de dollars en 2022.
- **Biens immobiliers d'entreprises – approche résolument axée sur les logements abordables** : La Banque priorise les prêts commerciaux destinés à des immeubles multirésidentiels situés dans de grandes villes à travers le pays. En parallèle, la Banque met l'accent sur le marché des prêts relatifs aux immeubles résidentiels à logements multiples assurés, plus de 70 % du total de ses prêts aux entreprises sous gestion étant assurés, y compris des prêts à la construction aux termes de divers programmes offerts par la SCHL. La Banque a historiquement limité son exposition aux bureaux commerciaux. Par conséquent, environ 1 % des prêts de la Banque visent des bureaux et le ratio prêt-valeur moyen de ces prêts est de 60 %. Puisque la Banque a intentionnellement mis l'accent davantage sur les prêts multirésidentiels et assurés, les soldes des prêts destinés à des bureaux ont baissé de 10 % au cours de l'exercice. Les prêts de la Banque Équitable qui sont destinés à des bureaux sont essentiellement restreints aux immeubles situés dans les grands centres urbains et aux édifices de plus petite taille ayant souvent pour locataires des cabinets de médecins et de professionnels.

Le 16 octobre 2023, le BSIF a publié une réponse à sa consultation sur les mesures de remboursement de la dette et a proposé des changements pour répondre aux risques que représentent les prêts hypothécaires en amortissement négatif pour les banques. Ce défi survient lorsque les paiements mensuels fixes des clients ne suffisent plus, en raison d'une hausse des taux d'intérêt, à couvrir la portion des intérêts, ce qui entraîne une augmentation de l'encours du principal. La Banque Équitable et la Banque Concentra n'offrent pas ce type de produits. Dans le cas des prêts hypothécaires à taux variable de la Banque Équitable, les paiements sont ajustés à mesure que les taux évoluent de manière à maintenir le calendrier d'amortissement. La Banque n'offre pas de prêts hypothécaires pour des habitations unifamiliales dont les périodes d'amortissement sont supérieures à 30 ans.

Au cours de 2023, le ministère des Finances du Canada a tenu une consultation pour revoir le programme d'obligations hypothécaires du Canada et déterminer s'il devait être fusionné avec le programme d'emprunt régulier du gouvernement du Canada. Le 20 novembre 2023, le ministère des Finances du Canada a affirmé que le gouvernement fédéral soutiendrait l'amélioration du programme d'OHC en augmentant la limite annuelle d'émission de 40 milliards de dollars à 60 milliards de dollars, ce qui a mis fin aux spéculations sur la clôture du programme. Dans son énoncé économique de l'automne de 2023, le gouvernement a également indiqué qu'il avait l'intention de commencer à acheter jusqu'à 30 milliards de dollars en obligations hypothécaires du Canada chaque année à compter de février 2024. En outre, le gouvernement fédéral a retiré la taxe sur les produits et services sur la construction de nouveaux logements locatifs dans le but de soutenir davantage l'offre d'appartements locatifs pour les Canadiens. D'autres gouvernements provinciaux, y compris celui de l'Ontario, ont annoncé le retrait parallèle de leur taxe de vente provinciale en soutien à la construction de logements locatifs. La Banque soutient la nouvelle charte hypothécaire canadienne, qui concorde avec les convictions et pratiques de la Banque d'offrir une aide sur mesure aux détenteurs de prêts hypothécaires en difficulté financière. En outre, l'énoncé économique de l'automne incluait un énoncé de politique sur les services bancaires pour les gens. La Banque Équitable a été un ardent défenseur des services bancaires ouverts et envisage avec enthousiasme les avantages potentiels que les Canadiens pourraient tirer de l'offre de produits et de leur valeur.

### **Acquisition du gestionnaire d'actifs alternatifs ACM Advisors Ltd.**

Le 3 octobre 2023, EQB Inc. et le gestionnaire d'actifs alternatifs canadien de premier plan ACM Advisors Ltd. (« ACM ») ont annoncé avoir conclu une entente définitive en vue de l'acquisition par EQB Inc. d'une participation majoritaire (75 %) dans ACM.

Fort de ses 30 années d'expérience dans la création, la constitution et la gestion de fonds communs de créances hypothécaires canadiens, ACM est devenu l'un des gestionnaires de fonds alternatifs les plus respectés au Canada, avec des actifs sous gestion d'environ 5 milliards de dollars. ACM met l'accent sur les prêts hypothécaires commerciaux, une catégorie d'actifs qu'EQB comprend bien grâce à sa filiale, la Banque Équitable.

L'acquisition d'ACM marque l'entrée d'EQB dans la gestion d'actifs et de patrimoine, et procure à EQB des capacités spécialisées en vue d'offrir ses services à une nouvelle gamme de clients canadiens (régimes de retraite, fonds de placement, fondations caritatives, sociétés et investisseurs particuliers accrédités, entre autres).

Cette acquisition vient diversifier davantage les services d'EQB et contribuera à la croissance des revenus tirés des commissions d'EQB. Puisque ACM gère des actifs au nom de tiers, EQB ne fera pas l'objet d'une exposition accrue en ce qui a trait au bilan ou au risque de crédit. Après l'acquisition, l'équipe de gestion d'ACM, qui a fait ses preuves, continuera de servir ses partenaires d'emprunt et ses investisseurs, principalement institutionnels, tout en poursuivant la mise en place de ses plans et stratégies de croissance ambitieux. EQB Inc. mobilisera de la trésorerie pour mener à terme l'acquisition, en utilisant les facilités d'emprunt existantes d'EQB Inc. et un nombre minimal d'actions d'EQB Inc. qui seront émises à la clôture de l'acquisition, à un prix fondé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume. L'émission d'actions d'EQB Inc. est soumise à l'approbation ou à l'autorisation de la Bourse de Toronto (la « TSX »).

EQB Inc. prévoit que la clôture de l'acquisition aura lieu avant le 31 décembre 2023, sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles et de l'obtention des approbations réglementaires requises. Aucune assurance ne peut être fournie quant au moment ou à la réussite de l'acquisition, compte tenu de facteurs qui échappent au contrôle d'EQB Inc.

## Performance par rapport aux prévisions pour 2023

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des principales mesures financières ajustées<sup>1)</sup> d'EQB au 31 octobre 2023 par rapport aux prévisions mises à jour au deuxième trimestre.

	Période de 10 mois close le 31 octobre 2023	
	Résultats réels	Prévisions du deuxième trimestre
Rendement des capitaux propres (RCP) <sup>1)</sup>	17,1 %	16 % +
Bénéfice avant impôt et dotations <sup>1)</sup>	529 M\$	490-520 M\$
Bénéfice dilué par action <sup>1)</sup>	9,40 \$	9,00-9,20 \$
Croissance du dividende <sup>2)</sup>	24 %	20-25 %
Croissance de la valeur comptable par action ordinaire <sup>3)</sup>	12,3 %	11-13 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	14,0 %	13 % +

1) Les mesures et les ratios ajustés sont des mesures et des ratios non conformes aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Ajustements des résultats financiers » ainsi qu'à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion. 2) La croissance du dividende est calculée en comparant les dividendes versés et à verser au cours de la période de 12 mois se clôturant le 31 décembre 2023 à ceux de la période de 12 mois close le 31 décembre 2022. 3) Les résultats réels reflètent la croissance en cumul annuel depuis le 31 décembre 2022.

Le tableau qui suit résume les principales mesures du portefeuille au 31 octobre 2023.

(en millions de dollars)	31 oct. 2023	Croissance en cumul annuel	Prévisions pour la
			période de 10 mois de 2023 au 31 octobre 2023
Prêts sous gestion <sup>1)</sup>	62 397 \$	9 %	s. o.
Prêts aux particuliers <sup>1)</sup>	21 868	5 %	5-8 %
Prêts commerciaux <sup>1)</sup>	9 978	8 %	8-12 %
Dépôts de la Banque EQ <sup>2)</sup>	8 233	4 %	5-10 %

1) Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Comprend le principal des dépôts, mais ne comprend pas les intérêts courus.

## Prévisions pour 2024

Le modèle d'affaires d'EQB a prouvé sa performance au fil des cycles économiques et de crédit. En outre, la récente diversification des sources de financement, d'actifs et de revenus vise à renforcer le positionnement et le profil de gestion des risques d'EQB. La hausse des taux d'intérêt a modifié la conjoncture économique au Canada, l'inflation et l'accessibilité demeurant des défis macroéconomiques importants susceptibles d'avoir une incidence sur la croissance dans différents secteurs d'activités.

La Banque Équitable est restée très axée sur sa contribution à l'amélioration de l'offre locative au Canada en fournissant des fonds pour financer, construire et rénover des appartements locatifs multifamiliaux. Cela se reflète dans la hausse de 27 % des prêts hypothécaires multirésidentiels assurés d'un exercice à l'autre, lesquels ont atteint 20 milliards de dollars, ou 32 % du total des prêts sous gestion de la Banque en 2023. Une croissance encore plus élevée est attendue pour l'exercice 2024, grâce à l'attention que porte le gouvernement fédéral sur l'amélioration de l'offre locative et la bonification du programme de financement des OHC, qui passera de 40 milliards de dollars en 2023 à 60 milliards de dollars en 2024.

Dans le secteur des Services bancaires aux particuliers, la stratégie restera axée sur les prêts hypothécaires inversés, qui connaissent une croissance rapide, les prévisions de croissance étant de 40 à 60 % pour l'ensemble des activités de décumul en 2024. Les études sectorielles, y compris les récents rapports de la SCHL, indiquent que les Canadiens préfèrent de plus en plus vieillir à la maison. Ces activités à vocation précise disposent d'une marge de manœuvre considérable pour réaliser son potentiel à long terme et devraient, au fil du temps, contribuer de façon plus importante à la croissance des bénéfices.

La Banque continuera de bénéficier de nouvelles sources de croissance des revenus autres que d'intérêts tandis qu'elle continue d'étendre son offre de services et son soutien aux coopératives de crédit du Canada et à leurs clients, notamment grâce à Services de fiducie Concentra, ainsi que de nouvelles occasions de croissance des revenus tirés des commissions grâce aux solutions et services de paiement innovants offerts aux clients de la Banque EQ.

La croissance des montages de nouveaux prêts résidentiels non assurés traditionnels devrait rester modérée au cours du premier semestre de 2024, mais pourrait s'intensifier au cours du second semestre de l'exercice en fonction des conditions du marché, y compris les décisions à venir de la Banque du Canada en ce qui a trait aux taux d'intérêt.

La croissance de la plateforme Banque EQ restera une priorité stratégique majeure en 2024, et d'importants nouveaux projets viseront à faire connaître la plateforme aux Canadiens. L'accent sera mis sur la croissance de la clientèle grâce au développement de nouvelles fonctions numériques visant à « faire plus en prenant moins », dans le but d'offrir aux Canadiens des expériences de premier plan dans le secteur et de fournir des services innovants sur le marché.

La surveillance du risque de crédit repose sur l'information obtenue de Moody's Analytics et sur les indicateurs économiques et sociaux publiés par la Banque du Canada et Statistique Canada. Pour ce qui est des prévisions et des orientations commerciales générales, nous tenons également compte des estimations consensuelles des économistes des banques canadiennes. Il y a lieu de se reporter à la note 10 e) des états financiers qui présente les indicateurs prospectifs.

Outre sa filiale la Banque Équitable, EQB Inc. devrait bénéficier de l'acquisition d'ACM Advisors au cours de l'exercice 2024, une croissance des revenus tirés des commissions et une hausse du bénéfice étant attendues.

### Prévisions pour 2024 – chiffres ajustés<sup>1)</sup> :

Les prévisions suivantes pour 2024 comprennent les contributions attendues d'ACM et sont présentées sur une base ajustée<sup>1)</sup> :

- Un rendement des capitaux propres d'au moins 15 %
- Un bénéfice avant impôt et dotations de 660 à 700 millions de dollars
- Un bénéfice par action dilué de 11,75 à 12,25 \$
- Un dividende en hausse de 20 à 25 %
- Une valeur comptable par action en hausse de 13 à 15 %
- Un ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'au moins 13 %

La performance réelle pourrait subir l'incidence de modifications importantes ultérieures des prévisions économiques actuelles liées au taux de chômage, à la croissance du PIB, aux taux d'intérêt et au marché immobilier résidentiel et commercial.

EQB fournit les prévisions suivantes pour 2024 en ce qui a trait aux portefeuilles de prêts et aux clients de la Banque EQ :

Secteur	Description	Prévisions pour 2024 <sup>1)</sup>
Total des prêts sous gestion	Prêts inscrits au bilan et hors bilan	8-12 %
Prêts résidentiels	Prêts hypothécaires résidentiels non assurés	5-10 %
Décumul du patrimoine	Prêts hypothécaires inversés et prêts sur assurance	40-60 %
Prêts commerciaux (compte non tenu des prêts multirésidentiels)	Prêts aux petites entreprises et entrepreneurs et financement d'équipement	5-10 %
Prêts multirésidentiels sous gestion	Prêts multirésidentiels inscrits au bilan et hors bilan	20-25 %
Banque EQ	Croissance de la clientèle	30-40 %

1) Les prévisions représentent les taux de croissance prévus pour la période allant du 31 octobre 2023 au 31 octobre 2024. Les prévisions sont des informations prospectives; les lecteurs sont priés de se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » aux présentes. Les prévisions figurant aux présentes ont pour objectif d'aider les lecteurs à comprendre les résultats financiers attendus et ciblés et cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

## Mesures prévisionnelles additionnelles

**Marge nette d'intérêts<sup>1)</sup>** : L'approche du financement adaptée et la stratégie de couverture rigoureuse de la Banque Équitable visent à stabiliser les marges du portefeuille de prêts au fil du temps. Les hausses des taux d'intérêt de la Banque du Canada en 2022 et en 2023 ont favorisé l'accroissement de la marge nette d'intérêts grâce au bêta moins élevé des dépôts de la Banque EQ, tandis que les taux de certaines sources de financement ont moins fluctué que le taux préférentiel de la Banque Équitable. De même, la marge est susceptible de varier en 2024, et la direction et l'ampleur de cette variabilité dépendront de la fluctuation des taux sur les prêts (comme la fluctuation du taux préférentiel de la Banque Équitable) en lien avec les variations des frais de financement, y compris les taux sur les dépôts de la Banque EQ.

**Revenus autres que d'intérêts** : Se reporter au tableau 3 : Revenus autres que d'intérêts pour de plus amples renseignements sur la performance récente.

- **Honoraires** : EQB prévoit que les commissions conventionnelles et autres revenus augmenteront en fonction du portefeuille de prêts et de l'apport de la Banque Concentra et des revenus tirés des commissions de Services de fiducie Concentra. En outre, le lancement de produits comme les paiements en tant que service (parrainage du numéro d'identification de la banque (NIB), notamment) pour les sociétés de technologie financière devrait contribuer à la croissance attendue des revenus tirés des commissions en 2024. Outre la Banque, l'acquisition d'ACM par EQB Inc. devrait contribuer à la hausse prévue des revenus tirés des commissions de 15 à 20 % d'un exercice à l'autre pour EQB.
- **Prêts multirésidentiels** : En novembre, le gouvernement fédéral a confirmé sa proposition d'augmenter de la limite annuelle des OHC de 40 milliards de dollars à 60 milliards de dollars, dans l'objectif déclaré de débloquer des financements à faible coût pour le marché multirésidentiel. Le secteur multirésidentiel de la Banque devrait continuer de contribuer fortement à ce marché en 2024, ce qui devrait entraîner des profits sur les ventes en lien avec les activités de titrisation. Les montants fluctuent d'une période à l'autre en fonction des marges et des volumes décomptabilisés, lesquels sont fonction de la taille et du calendrier du Programme des OHC.
- **Placements stratégiques et instruments dérivés** : EQB s'attend à ce que la valeur de ses portefeuilles de placements reflète la performance du marché en 2024 et ne prévoit pas de profits ni de pertes liés aux placements ou aux dérivés.

**Dotation à la provision pour pertes de crédit** : Avec l'augmentation des taux d'intérêt, de nombreux clients de prêts résidentiels ont vu leurs paiements mensuels augmenter au moment de renouveler leur prêt hypothécaire. Pour la Banque, à la fin du quatrième trimestre de 2023, près de 80 % de ses clients hypothécaires résidentiels non assurés ont vu leurs prêts hypothécaires accordés ou renouvelés dans ce contexte de taux plus élevés, et ne devraient pas voir leurs paiements augmenter de manière significative au moment du renouvellement. La majeure partie du portefeuille est composée de prêts à taux variable qui sont liés au taux préférentiel de la Banque Équitable. La provision nette actuelle pour pertes de crédit s'élève à 104 millions de dollars et représente 0,22 % du total des prêts. Ce taux de provision repose à la fois sur la modélisation des pertes attendues et sur des jugements commerciaux prospectifs. Compte tenu des ces éléments, la direction croit que la Banque dispose d'une provision appropriée pour les pertes attendues, étant donné les conditions actuelles du marché et l'analyse des scénarios économiques prospectifs.

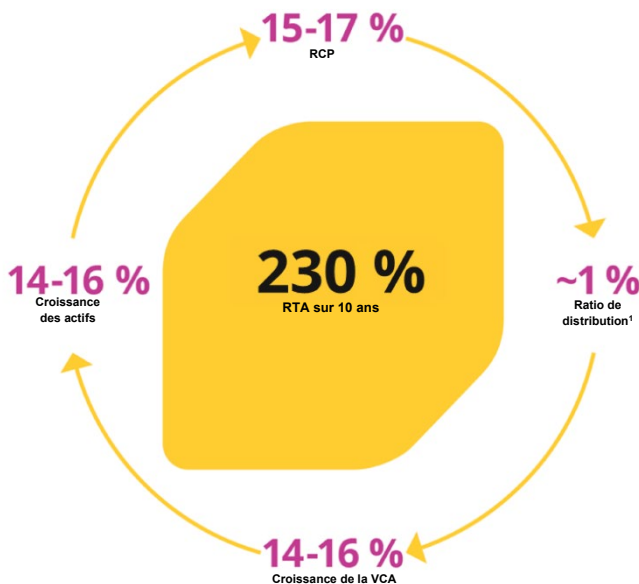
**Frais autres que d'intérêts** : EQB vise à atteindre un RCP supérieur à 15 % tout en continuant à investir dans ses activités, afin de maximiser la valeur de sa franchise à long terme. Ce seuil élevé pour le RCP cible est une constante. EQB atteint cet objectif grâce à une gestion rigoureuse des prix, des ressources et de l'affectation du capital, y compris en investissant dans la croissance des activités à rendement élevé dans les secteurs des prêts et de l'innovation. EQB vise habituellement un levier d'exploitation stable, car elle investit dans la croissance tout en maintenant une efficacité de premier ordre par rapport aux autres banques canadiennes cotées en bourse. En 2024, l'entreprise devrait effectuer des investissements importants dans la valeur de la franchise à long terme, y compris dans l'accélération de la croissance de la Banque EQ, dans le marketing et le développement de produits/d'expériences, dans la création et le lancement de sa capacité de services bancaires aux entreprises, et dans ses capacités de gestion des risques et de conformité, pour soutenir l'envergure et la complexité croissantes de la Banque. Le ratio d'efficacité d'EQB s'est détérioré en 2023 par rapport à 2022 en raison de l'acquisition de la Banque Concentra, mais a continué de progresser vers une courbe de tendance plus normale au fur et à mesure que l'intégration progressait tout au long de l'exercice. Outre les revenus tirés des commissions liés à l'acquisition d'ACM par EQB Inc., les frais autres que d'intérêts d'EQB comprendront les contributions d'ACM à la suite de la clôture prévue de l'acquisition.

<sup>1</sup> Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

## Le goût du défi d'EQB

### Modèle de création de valeur éprouvé axé sur le RCP comme objectif directeur

Depuis plus de 50 ans, la filiale en propriété exclusive d'EQB, la Banque Équitable et ses sociétés en exploitation<sup>1)</sup>, ont fièrement répondu aux besoins uniques des Canadiens en matière de services financiers. L'objectif de la Banque est clair et simple : stimuler l'évolution des services bancaires au Canada afin d'enrichir la vie des gens. Le slogan « La Banque qui défie au Canada » incarne la conviction que le statu quo doit être remis en question dans le domaine bancaire au bénéfice des clients et que la Banque Équitable est la mieux placée pour y parvenir en tant que précurseur sur le marché et préconise l'innovation et le changement au sein du secteur dans des domaines tels que les services bancaires ouverts et la modernisation des paiements. Le service à la clientèle, l'expérience et la valeur étant au cœur de son approche, la Banque Équitable cherche à façonner et à offrir une expérience unique qui crée une valeur distinctive pour les Canadiens et les actionnaires d'EQB.



En 2024, EQB célébrera avec fierté le 20<sup>e</sup> anniversaire de son entrée en bourse et son bilan de deux décennies en matière de RCP de plus de 16 % en moyenne annuellement grâce à son modèle de création constante de valeur. Le RCP sert de guide et d'objectif directeur pour prendre des décisions commerciales, notamment en matière de tarification, d'établissement des priorités et d'investissements. En adhérant à ce principe directeur, EQB est en mesure de bâtir du capital à l'interne, ce qui stimule la croissance et génère une grande souplesse pour naviguer à travers les cycles économiques. L'accent mis sur le RCP confère à EQB une grande souplesse dans la gestion de ses activités. Dans des conditions économiques favorables, EQB est en mesure d'accélérer la croissance de sa base d'actifs et de générer du capital qui l'aide à financer la croissance, alors qu'en période d'incertitude ou de difficultés économiques, comme cela a été le cas au milieu des années 2000 et de nouveau en 2023, EQB maintient un niveau attrayant de rentabilité.

Cette approche place le déploiement diligent du capital des actionnaires au premier plan en vue d'offrir une valeur ajoutée aux clients et une expérience exceptionnelle aux employés.

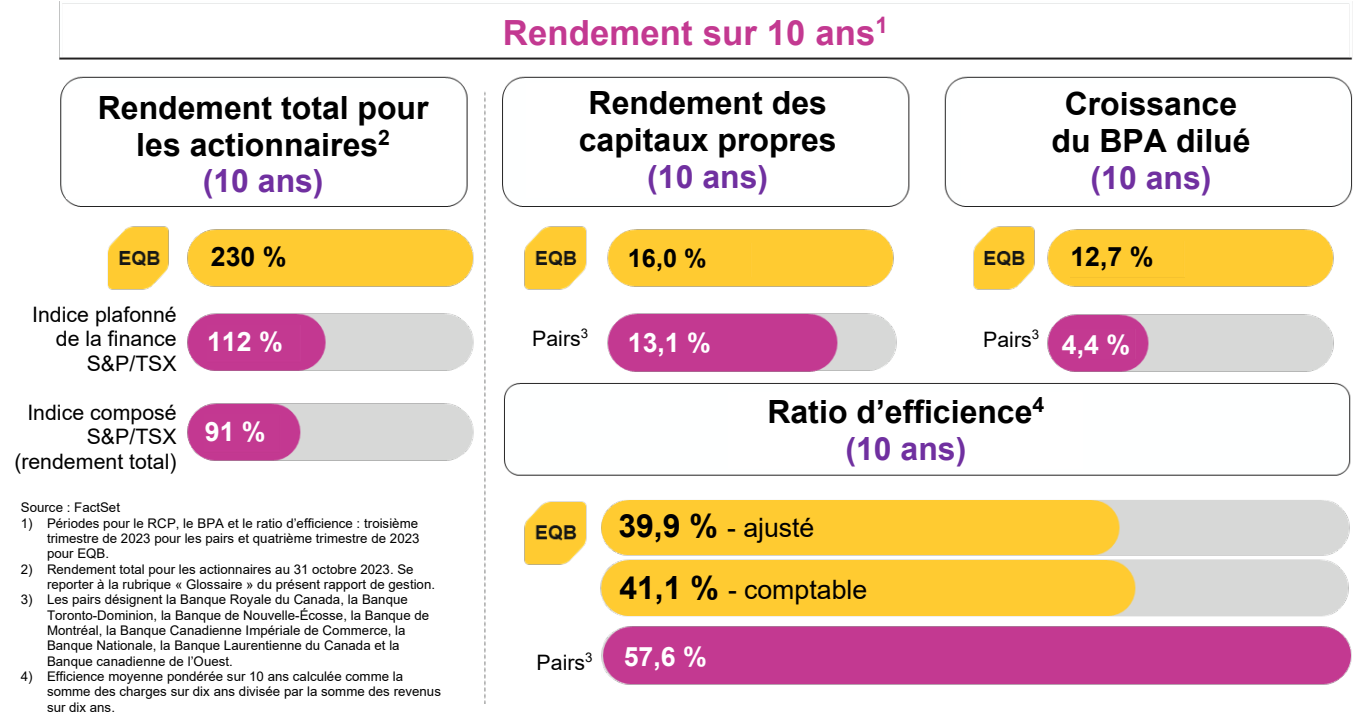
En gérant ses activités de manière cohérente pour atteindre l'objectif de RCP de 15 à 17 %, EQB constitue un capital suffisant à la fois pour distribuer des dividendes aux actionnaires (dans une fourchette d'environ 10 à 12 % du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires) et accroître la valeur comptable de 14 à 16 % annuellement. Cette croissance organique des fonds propres réglementaires permet à la Banque d'accroître ses actifs de 14 à 16 % annuellement, tout en maintenant des ratios de fonds propres plus solides que ceux des autres banques canadiennes cotées en bourse.

La philosophie de création de valeur d'EQB est profondément ancrée dans son approche visant à créer de la valeur à long terme pour la franchise. La Banque Équitable continue d'étendre ses services, de lancer de nouvelles activités uniques et d'accroître sa part de marché, tout en poursuivant sa mission d'enrichir la vie des gens. L'expertise de la Banque en matière de gestion des risques et les capacités acquises au fil des ans dans l'octroi de produits de crédit garantis complexes contribuent à générer des rendements stables et constants pour ses actionnaires. Cette tradition d'investissements et d'opérations ciblés a conduit à des résultats solides, notamment des positions de capital et de liquidité élevées, et aux pertes de crédit réalisées les moins élevées parmi nos pairs. À l'horizon 2024, EQB continuera d'investir de manière ciblée dans l'expansion de ses produits et services afin de rejoindre encore plus de Canadiens, tout en livrant des résultats aux actionnaires, pour qui un rendement des capitaux propres élevé demeure l'une des principales attentes.

1) Compte tenu des sociétés en exploitation de la Fiducie Équitable, Bennington Financial Services, la Banque Concentra et Services de fiducie Concentra.

## Modèle de création de valeur qui permet d'afficher une performance exceptionnelle par rapport à nos pairs

Le succès du modèle de création de valeur d'EQB a été démontré tant en ce qui a trait à la performance qu'au dynamisme. EQB a dégagé un rendement nettement supérieur aux moyennes de ses pairs du secteur bancaire canadien depuis dix ans.



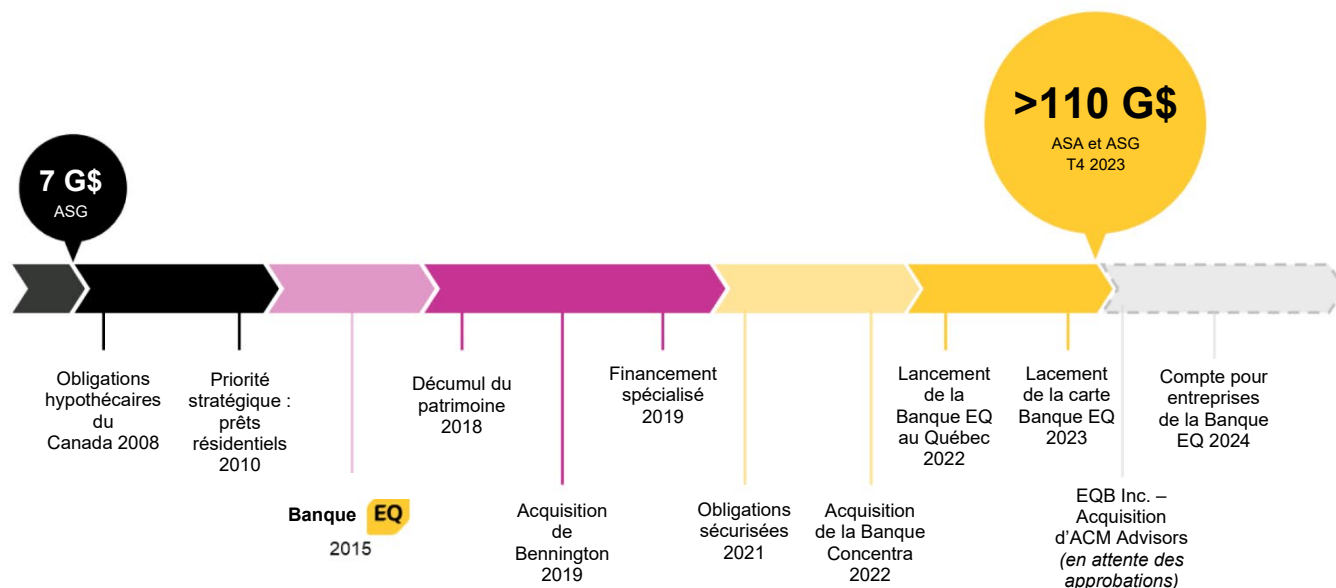


## Diversification, envergure et mission sociale

En 2023, EQB a poursuivi le développement et la diversification de ses secteurs d'activité et de ses revenus. En ce qui a trait à l'envergure, l'entreprise est aujourd'hui bien différente de ce qu'elle était l'année dernière à la même période : elle a davantage de possibilités de croissance tout en poursuivant le même objectif unificateur et en appliquant la même rigueur financière éprouvée. La Banque Équitable a maintenant terminé son premier exercice complet après l'acquisition de Concentra et a réussi à soutenir ses services de fiducie nouvellement acquis qui fournissent des services relatifs aux successions des particuliers, des entreprises et des Autochtones. Elle a renforcé ses partenariats avec les coopératives de crédit en élargissant ses services de conseil, de titrisation, de change et ses services bancaires numériques. La Banque a également investi de manière constante dans ses prochaines possibilités de croissance interne, notamment en stimulant la croissance de la Banque EQ et de la plateforme de paiements en tant que service de la Banque. Au cours des 12 derniers mois, la Banque EQ a lancé de nouveaux produits bancaires aux particuliers populaires comme la carte Banque EQ, les paiements par l'intermédiaire du portefeuille mobile et le Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP), et a élargi sa présence au Québec. Le secteur Services bancaires aux entreprises continue lui aussi de croître à un rythme soutenu, et ce, tant pour les portefeuilles de prêts assurés que non assurés. EQB Inc., la société de portefeuille mère de la Banque Équitable et de la Banque Concentra et de Services de fiducie Concentra, a récemment annoncé une entente visant l'acquisition d'une participation majoritaire dans ACM Advisors, ce qui permettra à EQB Inc. d'ajouter de nouvelles activités dans le secteur de la gestion de patrimoine et d'actifs.

### Vers une plus grande diversification

Depuis ses débuts en tant que société de fiducie en 1970, la Banque Équitable est devenue l'un des principaux acteurs du secteur des services financiers diversifiés dans ses principaux marchés, son expertise particulière en matière de prêts immobiliers lui permettant de servir des clients que des concurrents de plus grande envergure ont choisi de ne pas servir en raison des besoins uniques de ces clients. La Banque Équitable continue d'incarner cette philosophie de pionnière en lançant sur le marché de nouveaux produits et services qui répondent aux besoins des Canadiens de manière différenciée.



La Banque Équitable est fière de remettre en question le statu quo dans le secteur des services bancaires et financiers canadiens, comme en témoignent le lancement du premier compte CELIAPP entièrement numérique de la Banque EQ, le lancement prochain du compte pour entreprises de la Banque EQ et l'expansion des activités de gestion d'actifs alternatifs grâce à l'acquisition annoncée d'ACM par EQB Inc. EQB conserve sa passion pour servir les Canadiens qui ont des besoins complexes et personnalisés, et elle est enthousiaste à l'idée d'accroître et de façonner ses principaux marchés.

## Croissance de la banque EQ

L'année 2023 a été marquée par une croissance considérable pour la banque numérique de la Banque EQ, en raison de l'élan marqué qu'a suscité le lancement de ses services au Québec, l'introduction de la carte Banque EQ et sa campagne de marketing « Faire valoir vos avoirs ». En 2023, la Banque EQ a gagné environ 93 000 clients et sert aujourd'hui plus de 400 000 Canadiens d'un océan à l'autre, pour des dépôts totalisant 8,2 milliards de dollars. L'été dernier, la Banque EQ a lancé un compte CELIAPP entièrement numérique sans frais assorti de taux d'intérêt attrayants afin de soutenir les Canadiens dans leurs aspirations en matière d'accession à la propriété. Les capacités de paiement par portefeuille mobile récemment lancées par la Banque EQ ont élargi encore plus la commodité et le choix des paiements pour les clients de la carte Banque EQ.

À l'horizon 2024, la Banque demeurera fidèle à son objectif de stimuler l'évolution du secteur bancaire canadien, alors qu'elle se prépare à lancer les services bancaires pour entreprises à l'échelle du Canada. Cette nouvelle offre permettra aux clients commerciaux de transférer plus facilement leurs fonds et leur offrira de nouveaux moyens de faire fructifier leur argent. Voilà le genre d'activités qui bousculent l'ordre établi que la Banque aspire à créer pour les Canadiens. La Banque s'attend également à accroître considérablement la valeur de la franchise à long terme par l'entremise de ces activités. Le succès de la plateforme bancaire numérique Banque EQ a de nouveau été reconnu internationalement, puisqu'elle a figuré dans le classement 2023 des meilleures banques au monde de Forbes et a notamment été nommée Banque n° 1 au Canada pour une troisième année d'affilée.

## Des prêts responsables pour répondre à la demande croissante de logements au Canada

L'envergure et la croissance sont des moteurs importants de la diversification de la Banque Équitable, mais c'est la mission sociale qui est au cœur de la façon dont la Banque conçoit ses activités. La Banque Équitable a fait la preuve de sa capacité à lancer de nouvelles activités qui répondent aux besoins des Canadiens les moins bien servis. Le logement abordable est un domaine à l'égard duquel la Banque a porté une grande attention depuis sa création et continuera à déployer des ressources.

Les activités commerciales de la Banque Équitable sont principalement axées sur la prestation de solutions pour le marché des logements urbains au Canada. Les activités liées aux prêts commerciaux se concentrent sur le soutien à l'aménagement et à la rénovation d'appartements et sur la construction de copropriétés et d'autres types de biens immobiliers multirésidentiels dans les grandes villes du pays. Le Canada s'urbanise depuis sa fondation, ce qui, conjugué à la diversité de l'emploi et aux niveaux élevés d'immigration, crée une demande robuste et constante pour les logements dans les grands centres urbains.

La Banque Équitable a soutenu la construction de logements pour les Canadiens au moyen de diverses solutions de financement, notamment :

- Le soutien aux programmes de la SCHL pour la construction, l'achat et le refinancement d'appartements;
- Les prêts à des propriétaires d'actifs commerciaux pour financer de nouvelles constructions d'immeubles d'habitation de tailles diverses;
- Le financement de la construction d'immeubles en copropriété;
- Les prêts à des propriétaires locatifs spécifiques qui achètent des biens locatifs vieillissants en vue de les rénover en intégrant des systèmes mécaniques plus efficaces, en modernisant l'enveloppe du bâtiment et en améliorant les appareils et les finitions intérieures.

L'objectif social de la Banque Équitable s'aligne bien sur son modèle de création de valeur et favorise l'investissement continu du capital des actionnaires afin d'accroître et de diversifier les activités. À mesure que la Banque repère et cible de nouvelles occasions sur le marché, elle s'efforce de formuler des propositions de valeur claires et distinctes pour les Canadiens. L'approche de la gestion des risques est cohérente et demeure un élément essentiel de la création de valeur de la franchise à long terme et de la capacité à générer des rendements attrayants pour les actionnaires.

## Évolution continue de la composition des revenus d'EQB

### Croissance des paiements en tant que service

EQB a continué à innover et à chercher des occasions d'améliorer le rendement du capital en priorisant et en faisant croître les sources de revenus autres que d'intérêts. Les activités de paiement en tant que service de la Banque Équitable sont partenaires de l'infrastructure de la carte prépayée Joker Visa de Blackhawk Network. La carte Joker Visa a été lancée en février 2023 et permet aux détaillants de partout au Canada de vendre des cartes à étiquetage neutre et acceptées presque partout aux acheteurs en magasin, et offre aux consommateurs de la souplesse, de la facilité et du choix pour régler leurs achats. Ce partenariat avec Blackhawk Network constitue l'un des trois plus importants nouveaux parrainages NIB dans le secteur des paiements de la Banque Équitable depuis 2022.

## **Acquisition d'ACM Advisors Ltd.**

La réalisation prévue de l'acquisition par EQB Inc. d'une participation majoritaire dans ACM marquera non seulement l'entrée d'EQB Inc. dans un nouveau segment de marché, mais favorisera également la diversification des sources de revenus. ACM est un chef de file canadien en gestion d'actifs alternatifs qui offre aux investisseurs institutionnels et aux investisseurs particuliers accrédités la possibilité de détenir des fonds communs de prêts hypothécaires commerciaux. L'acquisition devrait permettre d'accroître d'environ 5 milliards de dollars le total des actifs sous gestion d'EQB, tout en stimulant les revenus tirés des commissions et en favorisant une plus grande stabilité et une plus grande diversification dans la composition de nos revenus. ACM exercera ses activités à titre de filiale en propriété majoritaire indépendante d'EQB Inc., de manière séparée et distincte de la filiale Banque Équitable détenue en propriété exclusive par EQB.

## **La force des Services de fiducie Concentra**

En 2022, lorsque la Banque Équitable a conclu l'acquisition de Concentra, les services de fiducie acquis représentaient une toute nouvelle plateforme pour la Banque. Cette acquisition a permis d'approfondir les relations avec les coopératives de crédit et les cabinets indépendants de services-conseils en gestion de patrimoine partout au Canada et de générer d'importants revenus tirés des commissions qui permettent à la Banque d'équilibrer davantage la composition de ses revenus. Cette année, les activités de Services de fiducie Concentra ont évolué grâce au renforcement des capacités fondamentales, à l'affinement de la gamme de produits et de la tarification et à l'investissement dans la numérisation pour assurer la croissance future. De plus, la Banque Équitable et la Banque Concentra se concentrent sur l'accroissement des capacités dans des domaines cibles comme les possibilités en matière de services de fiducie aux Premières Nations afin de renforcer l'engagement du réseau de coopératives de crédit avec les communautés autochtones. En 2023, les services de fiducie de Concentra ont contribué à hauteur de plus de 20 % au total des revenus autres que d'intérêts d'EQB.

## **Première année de soutien aux coopératives de crédit dans l'ensemble du Canada**

Les relations de la Banque Équitable avec les coopératives de crédit partout au Canada et le soutien que cette dernière leur apporte vont bien au-delà des services de fiducie. La Banque, par l'intermédiaire de la Banque Concentra et de Services de fiducie Concentra, offre des services-conseils aux coopératives de crédit, gère les dépôts excédentaires et offre des solutions bancaires de gros aux coopératives de crédit afin de leur permettre de profiter de possibilités de prêt consortiaux et d'en proposer. Les partenaires des coopératives de crédit ont permis à la Banque de se rapprocher de leurs collectivités et d'apporter une contribution au-delà du secteur bancaire. Cette année, la Banque a octroyé 200 000 \$ à des coopératives de crédit partout au Canada par l'intermédiaire du programme de longue date de Concentra, « Empowering Your Community », dans le cadre duquel des subventions sont accordées à des coopératives de crédit pour les aider à soutenir des causes locales qui ont des retombées dans leur collectivité immédiate.

# **Créer de la valeur à long terme pour la franchise**

## **Investir pour créer de la valeur à long terme pour EQB et les Canadiens**

EQB continue d'assurer avec succès une croissance rentable et soutenue à long terme, tout en choisissant stratégiquement les marchés dans lesquels elle souhaite être présente. La Banque Équitable porte une attention particulière aux segments de marché et de clientèle qui ne sont pas adéquatement servis par les autres banques au Canada et investit massivement dans les endroits où elle peut accroître la valeur de sa franchise. Par conséquent, la Banque continue d'explorer les produits et les services que ses banques et ses filiales sont les mieux placées pour offrir grâce à leur esprit de défi et à leurs capacités uniques.

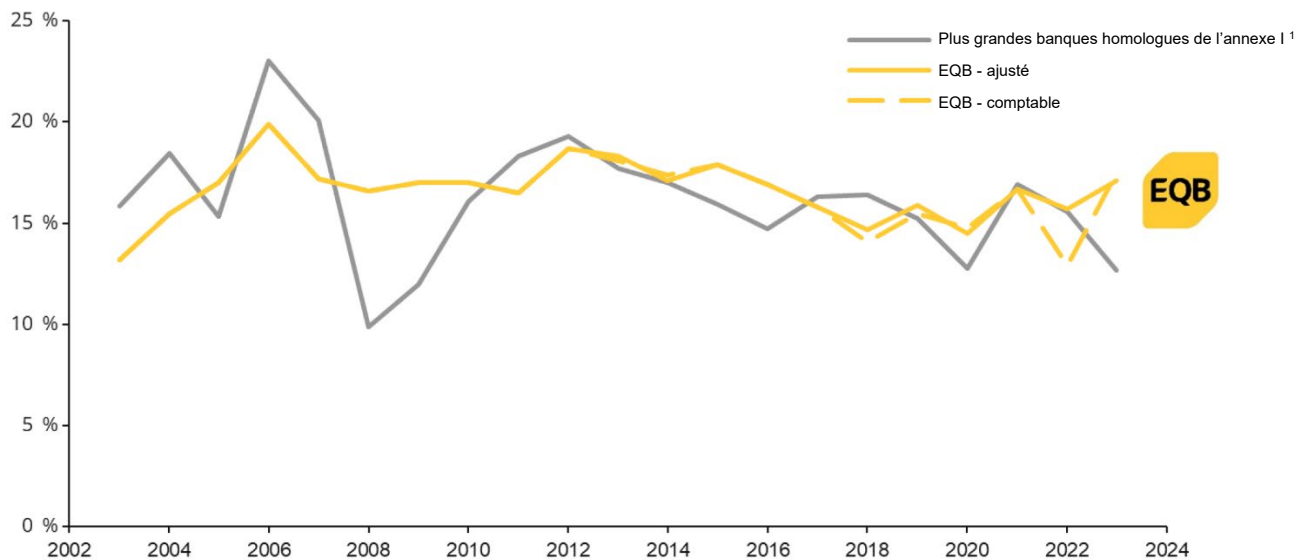
Depuis ses tout débuts, la Banque offre des produits innovants, plus particulièrement depuis les dix dernières années, grâce à des produits remarquables comme les prêts hypothécaires inversés, lancés en 2018. Consciente de l'existence d'une lacune sur le marché et de l'occasion d'offrir aux Canadiens âgés l'occasion de débloquer la valeur de leurs biens immobiliers, la Banque continue d'étendre la distribution des activités liées aux prêts hypothécaires inversés et de générer un volume important par l'intermédiaire des canaux de vente directe aux consommateurs. L'expansion des activités de décumul du patrimoine de la Banque Équitable s'est poursuivie avec le lancement du programme de prêts sur assurance vie, également en 2018, qui permet aux Canadiens d'accéder à des fonds garantis par leurs polices d'assurance vie. Au cours des dix mois de l'exercice 2023, le portefeuille de prêts sur assurance de la Banque a crû de 50 %, ce qui démontre une fois de plus que la Banque crée des produits différenciés pour répondre aux besoins des Canadiens au cours des étapes et des événements importants de leur vie.

Le compte bancaire pour entreprises à venir de la Banque EQ est issu du constat que de nombreux propriétaires de petites et de microentreprises canadiennes ne sont pas satisfaits de leurs comptes existants, qui sont habituellement assortis de frais élevés et de faibles taux d'intérêt et pour lesquels les processus d'inscription sont longs et reposent sur des documents papier. La Banque EQ a repensé l'expérience des services bancaires aux entreprises et prévoit lancer un compte pour entreprises sans frais mensuels avec transactions illimitées gratuites, des taux d'intérêt attrayants et une expérience client fluide axée sur le numérique. La Banque croit fermement que le moment est venu d'étendre sa plateforme bancaire numérique, des services bancaires aux particuliers aux services bancaires aux entreprises, afin de devenir la première banque au Canada à offrir une solution bancaire numérique de bout en bout conçue spécifiquement pour cet important groupe de clients.

Le RCP est toujours d'importance primordiale lorsqu'il s'agit d'investissements stratégiques et d'expansion dans de nouveaux secteurs. Dans le futur, les occasions de croissance externe continueront de jouer un rôle dans la croissance de la franchise d'EQB à condition que ces occasions soient bien appuyées par l'engagement inébranlable d'EQB envers le RCP et qu'elles cadrent avec les priorités stratégiques, y compris l'expansion des revenus autres que d'intérêts.

Les pratiques commerciales d'EQB ont permis de réaliser une performance constante au cours des 20 dernières années, y compris dans le contexte de la crise financière survenue au milieu des années 2000, de l'évolution rapide des cycles économiques pendant la pandémie et de l'incertitude et l'instabilité dans le secteur bancaire mondial au cours de la dernière année. Cette constance s'explique par le fait qu'EQB se concentre sur son objectif directeur, soit le RCP, tout en gérant étroitement ses marges, en étant sélective quant à la croissance de ses activités et de son portefeuille, et en atténuant les pertes grâce à une gestion efficace des risques, à la surveillance et à des stratégies de prêt prudentes, notamment en exigeant des garanties pour la quasi-totalité des prêts (par exemple, pour les biens immobiliers et l'équipement).

### Rendement des capitaux propres des banques canadiennes de 2003 à 2023



1) Les banques homologues comprennent la Banque royale du Canada, la Banque Toronto-Dominion, la Banque de la Nouvelle-Écosse, la Banque de Montréal, la Banque canadienne impériale de commerce et la Banque nationale.

## Affectation des fonds propres et gestion des risques

La Banque Équitable a une méthode rigoureuse d'affectation des fonds propres et de gestion des risques. Les pratiques prudentes de gestion des risques de crédit, de marché et de liquidité sont profondément ancrées dans la culture de la Banque et aucun compromis ne peut être fait à cet égard. Cette discipline permet en définitive d'offrir aux actionnaires un RCP régulier et une performance constante au fil des cycles. Le solide cadre d'octroi de crédit et les processus de prêt de la Banque sont complétés par des niveaux élevés de capital pour nous protéger contre le risque de perte extrême. Après une année marquée par des perturbations importantes dans le secteur bancaire aux États-Unis et par l'incertitude géopolitique mondiale, le modèle d'exploitation de la Banque Équitable demeure clair et distinct par rapport à celui des banques homologues du Canada et des États-Unis. En étant prudente et proactive dans la gestion des risques, la Banque cherche à protéger ses clients, ses employés et ses actionnaires, et à améliorer la valeur de sa franchise à long terme.

### Risque de crédit

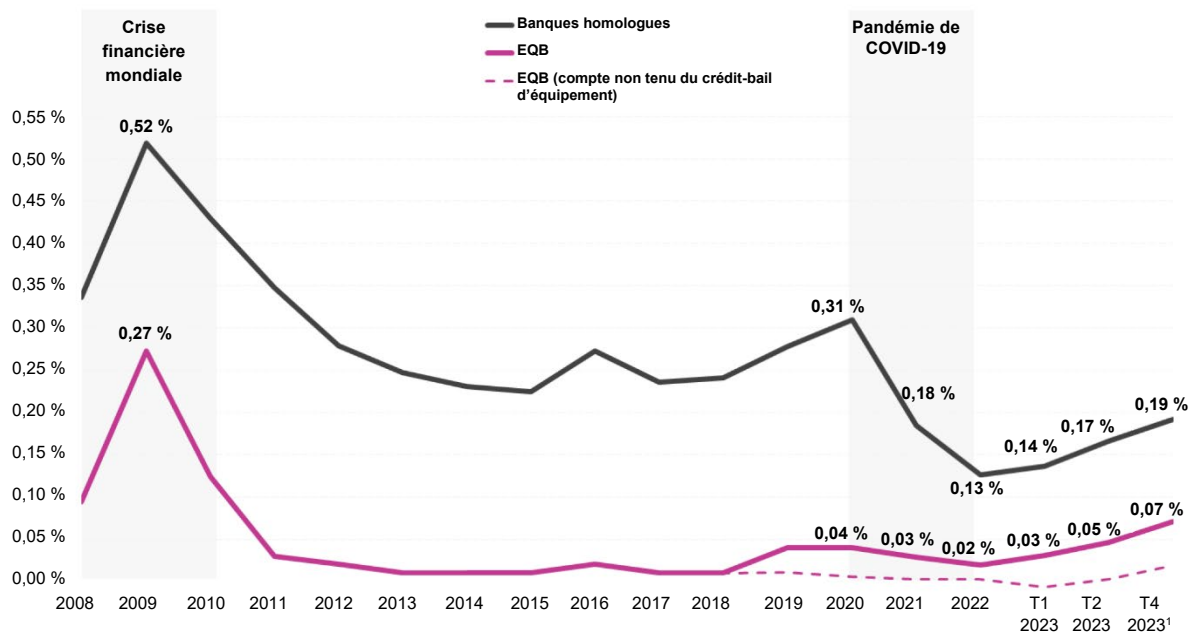
La Banque Équitable considère la gestion du risque de crédit comme étant un avantage stratégique et adopte une approche cohérente du crédit à travers les cycles commerciaux et économiques. Les pratiques de la Banque en matière de risque de crédit consistent à limiter l'exposition aux marchés des prêts plus risqués et en atténuer le risque de perte par une protection qui va au-delà de la capacité de remboursement des emprunteurs, la plupart du temps au moyen de prêts garantis (environ 97 % des prêts sont garantis par des actifs grevés de privilèges de premier rang). Voici quelques exemples des meilleures pratiques en matière de risque de crédit de la Banque :

- La Banque atténue le risque de perte de crédit en maintenant des ratios prêts/valeur conservateurs pour le portefeuille. En octobre 2023, le ratio prêt-valeur moyen du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels non assurés était de 62 % et le ratio prêt-valeur moyen des prêts nouvellement montés au quatrième trimestre de 2023 était de 71 %. Un ratio prêt-valeur plus faible offre un coussin tant au client qu'à la Banque Équitable advenant une baisse du prix des actifs ou un défaut lorsqu'une reprise est nécessaire.

- La Banque conserve toujours des privilèges de premier rang sur les prêts non assurés. Il s'agit là d'un levier important pour la gestion du risque baissier qui limite l'exposition aux pertes à une partie du total du prêt hypothécaire.
- La Banque prête à des emprunteurs résidentiels ayant un bon dossier de crédit. La cote de crédit moyenne des emprunteurs résidentiels non assurés est supérieure à 700. Un client type est souvent un propriétaire unique qui ne touche pas de revenu sous forme de salaire, alors que les prêteurs présentant des pratiques d'octroi moins rigoureuses ont de la difficulté à comprendre ces clients et leur véritable profil de risque de crédit.
- En ce qui concerne les prêts commerciaux, l'un des principaux objectifs de la Banque est d'obtenir des clauses restrictives solides, le plus souvent des garanties personnelles, qui permettent d'atténuer le risque de défaillance et de garantir une source secondaire de remboursement.
- Dans l'intérêt supérieur de nos clients canadiens et de la Banque Équitable, les périodes d'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels sont limitées à 30 ans, un exemple de l'approche de prêt prudente de la Banque qui demeure constante d'un cycle à l'autre.

En appliquant ces pratiques de gestion du risque de crédit, la Banque Équitable a obtenu les pertes de crédit les plus faibles en pourcentage des prêts parmi toutes les banques de l'annexe I de l'indice des banques S&P/TSX au cours des quinze dernières années. Le résultat de cette gestion rigoureuse du risque de crédit est une **dotation à la provision pour l'étape 3 moyenne pour les pertes de crédit de 0,03 %** du total des prêts sur les dix dernières années.

### Taux de perte passés, banques canadiennes sélectionnées



1) Chiffres d'EQB pour le quatrième trimestre de 2023 et chiffres des banques homologues pour le troisième trimestre de 2023. Définies comme les pertes de l'étape 3 aux termes de l'IFRS 9 divisées par les prêts bruts. Les banques homologues comprennent RY, TD, BNS, CM, BMO, NA, CWB et LB. Source : Documents déposés par les entreprises, analyse d'Équitable.

Les Services bancaires aux entreprises représentent près de la moitié des revenus de la Banque Équitable et témoignent d'un modèle d'entreprise éprouvé qui suscite la confiance des actionnaires. La Banque est prudente en matière d'allocation de capital et, comme cela a été indiqué plus haut, elle concentre ses activités de prêts commerciaux sur le marché des immeubles multirésidentiels. Compte tenu de la faiblesse récente du marché des immeubles de bureaux et de la surveillance constante sur le marché, les prêts de la Banque Équitable consacrés aux immeubles de bureaux représentent environ 1 % de l'ensemble des prêts de la Banque. Ce modeste portefeuille de prêts lié aux immeubles de bureaux affiche un ratio prêt-valeur moyen de 60 %, et il intègre des protections supplémentaires découlant de l'accent mis sur les bureaux professionnels occupés par des dentistes, des médecins et d'autres prestataires de services. Ces bureaux sont essentiels à la prestation de soins aux patients et génèrent des revenus continus pour leurs locataires qui dépendent des locaux physiques pour effectuer leur travail. De même, la Banque a une exposition négligeable aux secteurs de l'hôtellerie, des centres commerciaux et des grandes surfaces, qui ne sont pas des priorités en matière de prêt et qui, cumulés, représentent environ 1 % du total des actifs d'EQB.

Dans l'avenir, la Banque continuera de se concentrer sur les catégories d'actifs qui font l'objet d'une forte demande (par exemple, les logements multirésidentiels) et sur les régions où les prévisions de croissance de la population sont élevées. En suivant ces pratiques, la Banque réduit son exposition aux conditions défavorables du marché et assure la qualité et la stabilité de son portefeuille de prêts hypothécaires aux entreprises.

### **Risque de marché**

La Banque Équitable a une tolérance « faible » pour le risque de marché, ce qui comprend le risque de taux d'intérêt et le risque de prix sur instruments de capitaux propres. Pour atténuer le risque de marché lié aux variations des taux d'intérêt, la Banque Équitable s'efforce de faire correspondre la durée des actifs et des passifs. La Banque maintient un programme de couverture dans le but de gérer sa valeur économique par rapport à son niveau de risque cible. La Banque gère des simulations de modèles de sensibilité aux fluctuations de taux d'intérêt pour estimer l'incidence de divers scénarios de fluctuations de taux d'intérêt sur les revenus d'intérêts nets et sur la valeur économique des capitaux propres. La sensibilité aux taux d'intérêt liés à la valeur économique des capitaux propres est de (1,2)%, ou 32,2 millions de dollars, s'il y a une augmentation parallèle, immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt. Voir la section « Gestion des risques » du présent rapport de gestion pour obtenir un complément d'information.

### **Risque de liquidité**

La Banque Équitable adhère à des normes prudentes pour gérer ses liquidités, normes qui dépassent largement les exigences réglementaires et qui surpassent celles des banques canadiennes comparables. Le cadre global de gestion du risque de liquidité de la Banque fait en sorte que la Banque Équitable dispose toujours de sources de financement suffisantes pour soutenir ses activités et sa croissance, et repose sur les principes clés suivants :

1. Maintenir un profil de financement diversifié, composé de dépôts de détail, de dépôts par l'entremise de courtiers, de programmes de titrisation, de billets de dépôt institutionnels, d'obligations sécurisées et de facilités de financement de gros. Cette diversification réduit la dépendance à l'égard d'une seule source de financement et améliore l'accès à un financement rentable et stable.
2. Surveiller et gérer la situation de trésorerie et les scénarios de crise sur une base quotidienne. Ces indicateurs permettent d'évaluer la capacité de la Banque à résister à divers chocs de liquidité et à se conformer aux exigences réglementaires et aux objectifs internes. Au 31 octobre 2023, le ratio de liquidité à court terme de la Banque Équitable était bien supérieur au ratio minimum réglementaire de 100 %.
3. Examiner et mettre à jour sur une base régulière le plan de financement d'urgence, qui expose les rôles et les responsabilités, la structure de gouvernance, les procédures d'acheminement au palier hiérarchique supérieur, la stratégie de communication et les mesures potentielles à prendre en cas de crise de liquidité. Le plan de financement d'urgence de la Banque est testé périodiquement par le biais de simulations et d'exercices afin de s'assurer de son efficacité et de son état de préparation.

Conformément à l'approche prudente de la direction en matière de liquidités, seuls 4 % du financement total de la Banque Équitable proviennent de dépôts à vue ou remboursables non assurés.

## Rapport de gestion

### Pour la période de quatre mois et la période de dix mois closes le 31 octobre 2023

Le présent rapport de gestion est présenté pour permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés d'EQB Inc. (« EQB ») pour la période de quatre mois et la période de dix mois closes le 31 octobre 2023. Il devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités d'EQB la période de quatre mois close le 31 octobre 2023 (se reporter aux tableaux 22 à 24 de la section « Aperçu des résultats du quatrième trimestre » du présent rapport), ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes pour la période de dix mois close le 31 octobre 2023. Tous les montants présentés sont en dollars canadiens. Le présent rapport ainsi que l'information qu'il contient sont datés du 7 décembre 2023.

Les documents d'information continue d'EQB, y compris les documents intermédiaires, le rapport de gestion et les états financiers consolidés annuels, la notice annuelle, le rapport sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), la circulaire d'information de la direction, l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de sollicitation de procurations, sont disponibles sur le site Web d'EQB à [eqbank.investorroom.com](http://eqbank.investorroom.com) et sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### Acquisition de la Banque Concentra

Le 1<sup>er</sup> novembre 2022, la Banque Équitable a conclu l'acquisition de la Banque Concentra. Les résultats pour l'exercice complet de 2022 et le quatrième trimestre de 2022 comprennent l'apport de deux mois de la Banque Concentra et de Services de fiducie Concentra, tandis que les résultats de 2023 comprennent ces apports pour toute la période.

Les résultats de 2022 et de 2023 contiennent divers éléments liés aux ajustements relatifs à la transaction et à l'intégration. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Ajustements des états financiers » pour l'incidence sur l'état du résultat net et à la note 5 afférente aux états financiers pour obtenir des précisions sur la répartition du prix d'achat.

## Table des matières

### Revue de l'état du résultat net

Ajustements des résultats financiers	25
Sommaire détaillé des résultats financiers	27

### Revue du bilan

Total du principal des prêts	34
Qualité du portefeuille de crédit	36
Dépôts et financement	38
Placements dans des titres liquides et des titres de capitaux propres	40
Autres actifs et autres passifs	41
Arrangements hors bilan	41
Transactions avec des parties liées	42
Situation des fonds propres	42
Capitaux propres	45

### Rapport du quatrième trimestre

Résultats du quatrième trimestre	46
États financiers intermédiaires	51

### Normes et méthodes comptables

Modifications des méthodes comptables	54
Estimations comptables critiques	54
Contrôles et procédures de communication de l'information	55

### Gestion des risques

	57
--	----

### Glossaire

	74
--	----

### Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR

	75
--	----



## Ajustements des résultats financiers

### Ajustements ayant une incidence sur les périodes considérées et les périodes précédentes :

Afin d'améliorer la comparabilité entre les périodes de présentation de l'information financière, d'accroître la cohérence des informations avec celles des autres institutions financières et de permettre au lecteur d'acquies une meilleure compréhension de la performance d'EQB, les résultats ajustés sont présentés depuis le premier trimestre de 2022. Les résultats ajustés sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

Les ajustements ci-après sont présentés avant impôt :

#### 2023

- Placement stratégique de 28,0 millions de dollars;
- Coûts d'acquisition et d'intégration de 15,1 millions de dollars relatifs à Concentra et à ACM;
- Amortissement des immobilisations incorporelles de 3,5 millions de dollars;
- Ajustements liés à la juste valeur nette de 3,3 millions de dollars;
- Autres charges de 0,9 million de dollars.

#### 2022

- Intérêts de 2,2 millions de dollars gagnés sur le compte de dépôts en main tierce dans lequel est détenu le produit des reçus de souscription<sup>1)</sup>;
- Coûts d'acquisition et d'intégration de 49,9 millions de dollars;
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 19,0 millions de dollars comptabilisée sur les portefeuilles de prêts acquis;
- Amortissement lié à la juste valeur nette de 3,3 millions de dollars comptabilisé pour novembre et décembre 2022;
- Frais d'intérêts de 2,2 millions de dollars versés aux porteurs de reçus de souscription<sup>2)</sup> dans le cadre de l'acquisition de Concentra;
- Augmentation de 3,8 millions de dollars de la charge d'impôt future en raison de l'instauration d'un taux d'imposition supplémentaire de 1,5 % pour les banques en 2022.

1) Le produit net de l'émission des reçus de souscription était détenu dans un compte de dépôts en main tierce et le produit d'intérêts gagné a été comptabilisé à la date de clôture de l'acquisition de Concentra. 2) Les frais d'intérêts se rapportent au montant équivalant au dividende payé aux porteurs de reçus de souscription. Les porteurs de reçus de souscription avaient le droit de recevoir un paiement égal au dividende sur les actions ordinaires déclaré multiplié par le nombre de reçus de souscription détenus à la date de versement du dividende sur les actions ordinaires. Ces reçus de souscription ont été convertis en actions ordinaires selon un ratio de 1:1 à la clôture de l'acquisition de Concentra.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des résultats financiers présentés selon les PCGR et des résultats financiers ajustés non conformes aux PCGR. Pour de plus amples renseignements sur les mesures ajustées et de l'information au sujet des mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Rapprochement des résultats comptables et des résultats ajustés (en milliers de dollars, sauf les nombres d'actions et les montants par action)	À la date indiquée et pour le trimestre clos à cette date			Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	31 oct. 2023	30 juin 2023	31 déc. 2022	31 oct. 2023	31 déc. 2022
<b>Résultats comptables</b>					
Revenus d'intérêts nets	345 783	251 699	218 325	838 279	733 405
Revenus autres que d'intérêts	49 503	60 848	16 382	137 385	48 781
Revenus	395 286	312 547	234 707	975 664	782 186
Frais autres que d'intérêts	181 165	127 030	139 180	434 743	376 471
Bénéfice avant impôt et dotations <sup>3)</sup>	214 121	185 517	95 527	540 921	405 715
Dotation à la provision pour pertes de crédit	19 566	13 042	26 796	38 856	37 258
Charge d'impôt sur le résultat	53 409	41 550	22 912	130 475	98 276
Bénéfice net	141 146	130 925	45 819	371 590	270 181
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	138 797	128 594	43 514	364 592	264 615
<b>Ajustements</b>					
Revenus d'intérêts nets – gagnés sur le compte de dépôts en main tierce	–	–	(2 220)	–	(2 220)
Revenus d'intérêts nets – amortissement lié à la juste valeur/ajustements	–	–	3 324	(4 167)	3 324
Revenus d'intérêts nets – Intérêts versés aux porteurs de reçus de souscription	–	–	(654)	–	2 220
Revenus autres que d'intérêts – placement stratégique	–	(27 965)	–	(27 965)	–
Revenus autres que d'intérêts – amortissement lié à la juste valeur/ajustements	–	–	(65)	941	(65)
Frais autres que d'intérêts – coûts d'acquisition <sup>1)</sup>	(6 972)	(3 377)	(36 921)	(15 093)	(49 942)
Frais autres que d'intérêts – autres	–	(858)	–	(858)	–
Frais autres que d'intérêts – amortissement des immobilisations incorporelles	(1 181)	(885)	–	(3 542)	–
Frais autres que d'intérêts – amortissement lié à la juste valeur/ajustements	–	–	–	(66)	–
Provision pour perte de crédit – prêts acquis	–	–	(19 020)	–	(19 020)
Ajustements avant impôt	8 153	(22 844)	56 326	(11 631)	72 221
Charge d'impôt – incidence fiscale sur les ajustements susmentionnés <sup>2)</sup>	2 264	(7 425)	15 271	(4 311)	19 435
Charge d'impôt – ajustements du taux d'imposition pour 2022	–	–	(5 621)	–	(3 769)
Ajustements après impôt	5 889	(15 419)	46 676	(7 320)	56 555
<b>Résultats ajustés</b>					
Revenus d'intérêts nets	345 783	251 699	218 775	834 112	736 729
Revenus autres que d'intérêts	49 503	32 883	16 317	110 361	48 716
Revenus	395 286	284 582	235 092	944 473	785 445
Frais autres que d'intérêts	173 012	121 910	102 259	415 184	326 529
Bénéfice avant impôt et dotations <sup>3)</sup>	222 274	162 672	132 833	529 289	458 916
Dotation à la provision pour pertes de crédit	19 566	13 042	7 776	38 856	18 238
Charge d'impôt	55 673	34 124	32 562	126 163	113 942
Bénéfice net	147 035	115 506	92 495	364 270	326 736
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	144 686	113 175	90 190	357 272	321 170
<b>Bénéfice dilué par action</b>					
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué	38 117 929	37 975 115	36 632 711	38 013 724	35 031 166
Bénéfice dilué par action – comptable	3,64	3,39	1,19	9,59	7,55
Bénéfice dilué par action – ajusté	3,80	2,98	2,46	9,40	9,17
Bénéfice dilué par action – incidence de l'ajustement	0,16	(0,41)	1,27	(0,19)	1,62

1) Comprend les coûts liés à l'acquisition d'AMC

2) La charge d'impôt sur le résultat liée aux ajustements non conformes aux PCGR a été calculée en fonction du taux d'impôt prévu par la loi applicable pour cette période, en prenant en considération la hausse du taux d'imposition fédéral.

3) Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

## Sommaire détaillé des résultats financiers

### Sommaire de l'état du résultat net

Tableau 1 : Faits saillants de l'état du résultat net

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	2023	2022	Variation	
<b>Résultats ajustés<sup>1)</sup></b>				
Revenus	944 473	785 445	159 028	20 %
Frais autres que d'intérêts	415 184	326 529	88 655	27 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit	38 856	18 238	20 618	113 %
Charge d'impôt	126 163	113 942	12 221	11 %
Bénéfice net	364 270	326 736	37 534	11 %
Bénéfice par action – dilué (\$)	9,40	9,17	0,23	3 %
<b>Résultats comptables</b>				
Revenus	975 664	782 186	193 478	25 %
Frais autres que d'intérêts	434 743	376 471	58 272	15 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit	38 856	37 258	1 598	4 %
Charge d'impôt	130 475	98 276	32 199	33 %
Bénéfice net	371 590	270 181	101 409	38 %
Bénéfice par action – dilué (\$)	9,59	7,55	2,04	27 %

1) Les mesures et ratios ajustés sont des mesures et des ratios non conformes aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Ajustements des résultats financiers » ainsi qu'à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

## Revenus d'intérêts nets

Les revenus d'intérêts nets sont le principal moteur des revenus et de la rentabilité d'EQB. Le tableau 2 détaille les revenus d'intérêts nets d'EQB par produit et par portefeuille.

**Tableau 2 : Revenus d'intérêts nets**

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)		2023			2022	
	Solde moyen	Revenus/ Frais	Solde moyen <sup>1)</sup>	Solde moyen	Revenus/ Frais	Solde moyen <sup>1)</sup>
<b>Revenus tirés des éléments suivants :</b>						
Trésorerie et titres de créance	3 428 695	130 792	4,58 %	2 000 381	52 255	2,61 %
Titres de capitaux propres	55 534	2 463	5,33 %	83 389	3 772	4,52 %
Prêts hypothécaires résidentiels – assurés <sup>3)</sup>	10 921 546	305 702	3,36 %	8 823 632	209 303	2,37 %
Prêts hypothécaires résidentiels – non assurés <sup>3)</sup>	19 175 503	957 418	5,99 %	15 483 030	646 368	4,17 %
Prêts de décumul	1 222 703	67 634	6,64 %	541 751	28 434	5,25 %
Prêts aux particuliers	840 845	79 103	11,30 %	142 734	13 225	9,27 %
<b>Total des prêts aux particuliers</b>	<b>32 160 597</b>	<b>1 409 857</b>	<b>5,26 %</b>	<b>24 991 147</b>	<b>897 330</b>	<b>3,59 %</b>
Prêts commerciaux	8 205 992	623 274	9,12 %	6 617 098	433 940	6,56 %
Financement d'équipement	1 262 367	99 642	9,48 %	902 233	84 728	9,39 %
Prêts hypothécaires multirésidentiels assurés	5 680 227	137 446	2,91 %	4 712 730	120 353	2,55 %
<b>Total des prêts commerciaux</b>	<b>15 148 586</b>	<b>860 362</b>	<b>6,82 %</b>	<b>12 232 061</b>	<b>639 021</b>	<b>5,22 %</b>
<b>Moyenne des actifs productifs d'intérêts</b>	<b>50 793 412</b>	<b>2 403 474</b>	<b>5,68 %</b>	<b>39 306 978</b>	<b>1 592 378</b>	<b>4,05 %</b>
<b>Frais liés aux éléments suivants :</b>						
Dépôts	31 408 726	1 078 755	4,12 %	24 118 643	562 843	2,33 %
Passifs de titrisation	15 541 453	402 343	3,11 %	13 075 227	252 286	1,93 %
Autres	1 962 818	88 264	5,40 %	1 567 362	40 520	2,59 %
<b>Moyenne des passifs portant intérêt</b>	<b>48 912 997</b>	<b>1 569 362</b>	<b>3,85 %</b>	<b>38 761 232</b>	<b>855 649</b>	<b>2,21 %</b>
<b>Revenus d'intérêts nets et marge nette d'intérêts ajustés<sup>2)</sup></b>		<b>834 112</b>	<b>1,97 %</b>	<b>39 306 978</b>	<b>736 729</b>	<b>1,87 %</b>
Intérêts gagnés sur l'entiercement de reçus de souscription	–	–		154 079	2 220	
Intérêts versés aux détenteurs de reçus de souscription		–			(2 220)	
Amortissement lié à la juste valeur nette – actifs	(107)	2 976		(69 215)	21 714	
Amortissement lié à la juste valeur nette – passifs		1 191			(25 038)	
<b>Revenus d'intérêts nets et marge nette d'intérêts comptables</b>	<b>50 793 305</b>	<b>838 279</b>	<b>1,98 %</b>	<b>39 391 842</b>	<b>733 405</b>	<b>1,86 %</b>

1) Les taux moyens sont calculés selon les soldes quotidiens moyens impayés au cours de la période.

2) Les mesures et ratios ajustés sont des mesures et des ratios non conformes aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Ajustements des résultats financiers » ainsi qu'à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

3) La présentation des prêts hypothécaires résidentiels a été modifiée par rapport à celle des périodes précédentes, passant de « non traditionnels et de premier ordre » à « non assurés et assurés » afin de mieux harmoniser les caractéristiques des prêts hypothécaires au sein de chaque portefeuille de prêts, y compris le rendement des actifs et le capital requis. Les données comparatives des périodes précédentes ont été mises à jour afin de rendre leur présentation conforme à celle de la période à l'étude.

### 2023 par rapport à 2022

Les revenus d'intérêts nets ajustés se sont établis à 834,1 millions de dollars (838,3 millions de dollars sur une base comptable) pour la période de dix mois à l'étude, en hausse de 13 % (+14 % sur une base comptable) par rapport à la période de douze mois de 2022. Les revenus d'intérêts nets ajustés moyens par mois se sont établis à 83,4 millions de dollars, en hausse de 36 % par rapport à 2022 (83,8 millions de dollars sur une base comptable, + 37 %). L'augmentation est principalement attribuable à l'élargissement de la marge nette d'intérêts tout au long de l'exercice, à la croissance soutenue du portefeuille de prêts inscrits au bilan et à l'apport de la Banque Concentra pendant une période entière (dix mois en 2023 contre deux mois en 2022).

La marge nette d'intérêts ajustée s'est accrue de 10 points de base (+12 points de base sur une base comptable), principalement alimentée par le rendement croissant des prêts traditionnels à plus forte marge.

## Revenus autres que d'intérêts

Tableau 3 : Revenus autres que d'intérêts<sup>1)</sup>

(en milliers de dollars)	2023	2022	Variation	
Commissions et autres revenus	46 895	31 081	15 814	51 %
Profits (pertes) sur les placements stratégiques	28 975	(5 294)	34 269	n. s.
Profits nets (pertes nettes) sur les autres placements	5 467	(2 760)	8 227	n. s.
Profit sur les ventes et revenus tirés des droits conservés	56 384	26 765	29 619	111 %
Pertes nettes sur les activités de titrisation et sur les dérivés	(336)	(1 011)	675	n. s.
<b>Total des revenus autres que d'intérêts – comptable</b>	<b>137 385</b>	<b>48 781</b>	<b>88 604</b>	<b>182 %</b>
Profits sur les placements stratégiques	(27 965)	–	(27 965)	n. s.
Amortissement/ajustement de la juste valeur sur les autres placements	941	(65)	1 006	n. s.
<b>Total des revenus autres que d'intérêts – ajusté<sup>2)</sup></b>	<b>110 361</b>	<b>48 716</b>	<b>61 645</b>	<b>127 %</b>

n. s. : non significatif

1) Les chiffres comparatifs des périodes précédentes ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de la période à l'étude. 2) Les mesures et ratios ajustés sont des mesures et des ratios non conformes aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Ajustements des résultats financiers » ainsi qu'à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

### 2023 par rapport à 2022

La croissance des revenus autres que d'intérêts ajustés découle essentiellement de l'augmentation des revenus tirés des commissions, de la hausse des profits sur les ventes ayant trait aux résultats non distribués et des profits nets sur les placements.

Les commissions et autres revenus ont bénéficié de la croissance des activités de prêts, de l'utilisation de la carte Banque EQ et de l'apport de la Banque Concentra et des Services de fiducie Concentra pendant la totalité de la période.

Les revenus tirés des profits sur les ventes se sont accrus étant donné que les volumes de transactions ont doublé par rapport à l'an dernier, sous l'effet de la hausse des activités de la Banque Équitable au titre des prêts relatifs aux immeubles multirésidentiels assurés et de la croissance persistante du financement disponible pour soutenir ces marchés.

### Dotation à la provision pour pertes de crédit

Tableau 4 : Dotation à la provision pour pertes de crédit

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	2023	2022	Variation	
Dotation à la provision pour les étapes 1 et 2	10 907	29 822	(18 915)	(63) %
Dotation à la provision pour l'étape 3	27 949	7 436	20 513	276 %
Total des dotations à la provision pour pertes de crédit – comptable	38 856	37 258	1 598	4 %
<i>Déduire : dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts acquis</i>	–	(19 020)		n. s.
Total des dotations à la provision pour pertes de crédit – ajusté <sup>1)</sup>	38 856	18 238	20 618	113 %

n. s. : non significatif

La dotation à la provision pour pertes de crédit correspond à l'ajout net à la provision pour pertes de crédit d'EQB, compte tenu des recouvrements au cours de la période. La provision pour pertes de crédit représente les réserves mises de côté au bilan afin d'absorber les pertes de crédit futures prévues, et elle est analysée en détail plus loin à la rubrique « Qualité du portefeuille de crédit » du présent rapport de gestion.

En 2023, la dotation à la provision pour les étapes 1 et 2 s'est chiffrée à 10,9 millions de dollars (relativement stable par rapport à la dotation à la provision ajustée<sup>1)</sup> de 10,8 millions de dollars en 2022), ce qui reflète les prévisions macroéconomiques utilisées pour la modélisation des pertes d'EQB et la prise en compte de variables comme la volatilité des taux d'intérêt et l'évolution du marché de l'habitation, qui subissent les répercussions de facteurs tels que les politiques monétaires. Il convient de noter que les dotations à la provision pour les étapes 1 et 2 de 29,8 millions de dollars en 2022 comprennent une dotation à la provision de 19,0 millions de dollars au jour un, sur les prêts acquis dans le cadre de l'acquisition de la Banque Concentra (sans cette dotation à la provision liée à l'acquisition, les dotations à la provision pour les étapes 1 et 2 en 2022 se seraient établies à 10,8 millions de dollars).

Les dotations à la provision pour l'étape 3 se rapportent aux prêts dépréciés. La hausse de la dotation à la provision pour l'étape 3 résulte essentiellement de l'incidence des contrats de location de matériel non productif. La direction a passé en revue attentivement chaque prêt

<sup>1)</sup> Les mesures et ratios ajustés sont des mesures et des ratios non conformes aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Résultats financiers ajustés » ainsi qu'à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures et termes financiers et bancaires » du présent rapport de gestion.

déprécié afin d'évaluer la suffisance de ses provisions et a conclu que ce niveau de dotation et la provision pour pertes de crédit qui en résulte reflétaient de manière appropriée les estimations des pertes de crédit probables sur les soldes de prêts dépréciés d'EQB.

## Frais autres que d'intérêts

**Tableau 5 : Frais autres que d'intérêts et ratio d'efficacité**

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les nombres d'ETP)	2023	2022	Variation	
Rémunération et avantages	199 752	183 605	16 147	9 %
Frais liés à la technologie et aux systèmes	61 662	58 741	2 921	5 %
Charges liées à la réglementation, frais juridiques et honoraires	43 159	41 450	1 709	4 %
Coûts liés aux produits	66 542	38 862	27 680	71 %
Frais de commercialisation et charges du siège social	52 674	38 677	13 997	36 %
Locaux	10 954	15 136	(4 182)	(28) %
<b>Total des frais autres que d'intérêts – comptable</b>	<b>434 743</b>	<b>376 471</b>	<b>58 272</b>	<b>15 %</b>
Déduire :				
<i>Coûts d'intégration et autres charges</i>	<i>(19 559)</i>	<i>(49 942)</i>		<i>n. s.</i>
<b>Total des frais autres que d'intérêts – ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>415 184</b>	<b>326 529</b>	<b>88 655</b>	<b>27 %</b>
Ratio d'efficacité – comptable	44,6 %	48,1 %		(3,5) %
Ratio d'efficacité – ajusté <sup>1)</sup>	44,0 %	41,6 %		2,4 %
Équivalents temps plein (« ETP ») – moyenne de la période	1 721	1 386	335	24 %

n. s. : non significatif

1) Les mesures et ratios ajustés sont des mesures et des ratios non conformes aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Résultats financiers ajustés » ainsi qu'à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures et termes financiers et bancaires » du présent rapport de gestion.

Mesurée en fonction du ratio d'efficacité ajusté<sup>1)</sup>, la structure de coûts d'EQB a été efficace pour la période de dix mois de 2023, ce qui découle du modèle sans succursales éprouvé et des investissements continus dans la croissance et l'innovation.

Le total des frais autres que d'intérêts ajustés<sup>1)</sup> tient compte de l'apport de la Banque Concentra pour la totalité de la période de dix mois close le 31 octobre 2023 (comparativement à deux mois au cours de l'exercice 2022) :

- **La rémunération et les avantages** affichent une hausse en raison de l'accroissement des activités de prêts aux particuliers et de prêts commerciaux et de l'augmentation des capacités dans les domaines de la technologie, des services bancaires numériques et du service à la clientèle, qui sont nécessaires pour soutenir la clientèle en croissance rapide de la Banque, son expansion sur le marché du Québec, le lancement de la nouvelle carte Banque EQ et la modernisation des plateformes internes à mesure que la Banque Équitable progresse vers l'objectif de devenir la première banque entièrement infonuagique au Canada.
- Les frais liés à la **technologie et aux systèmes** ont augmenté en raison de la maintenance, du soutien et des améliorations apportés aux capacités numériques, des plateformes de technologie en nuage d'abord, de l'intégration des activités technologiques de Concentra et du renforcement de la cybersécurité.
- **Les frais liés aux produits, à la commercialisation et à l'innovation** a affiché une hausse en raison de la croissance des frais liés aux produits à l'égard de la nouvelle carte Banque EQ, de l'introduction du premier compte d'épargne CELIAPP entièrement numérique, du portefeuille mobile et du lancement prévu des services bancaires Banque EQ. La hausse des frais de commercialisation est principalement liée aux dépenses supplémentaires engagées pour la campagne fructueuse « Faire valoir vos avoirs » de la Banque EQ ainsi qu'aux dépenses médiatiques et promotionnelles consacrées au soutien des produits de prêts hypothécaires inversés.
- Les **charges liées à réglementation et les honoraires** ont augmenté en grande partie en raison des services-conseils en affaires rendus.
- Les frais liés aux **locaux** ont baissé en raison d'une diminution au chapitre des locaux temporaires en prévision du déménagement au nouveau siège social d'EQB à Toronto en 2024.

## Aperçu des secteurs d'activité

### Services bancaires aux particuliers

**5,99 %**  
Rendement moyen<sup>1</sup>

**713**  
Cote de crédit moyenne<sup>2</sup>

**62 %**  
Ratio prêt-valeur moyen<sup>3</sup>

**33 %**  
Prêts assurés<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Le rendement moyen correspond au taux d'intérêt moyen pondéré des prêts hypothécaires résidentiels non assurés de la Banque Équitable.

<sup>2</sup> La cote de crédit indiquée représente la cote de crédit moyenne pondérée pour les prêts hypothécaires résidentiels non assurés de la Banque Équitable.

<sup>3</sup> Le ratio prêt-valeur représente le ratio prêt-valeur moyen des prêts hypothécaires résidentiels non assurés existants et est calculé en fonction des valeurs actuelles des propriétés estimées au moyen de l'indice des prix des habitations.

<sup>4</sup> Ce ratio représente le pourcentage de prêts personnels assurés par rapport au total des prêts personnels.

Les Services bancaires aux particuliers exercent leurs activités par l'entremise de cinq segments - Banque EQ, Prêts résidentiels, Décumul du patrimoine, Prêts aux particuliers ainsi que Solutions de paiement en tant que service (PaaS) visant à soutenir nos partenaires des technologies financières. Ces entreprises offrent des produits et services novateurs qui bousculent le statu quo des services bancaires canadiens en procurant aux clients une plus grande valeur financière et une expérience client complète supérieure. La clientèle des services bancaires aux particuliers d'EQB compte des personnes qui sont à toutes les étapes de la vie, y compris des étudiants, des travailleurs autonomes, des entrepreneurs, des nouveaux arrivants au Canada, des personnes bien nanties, des Canadiens qui préparent leur retraite et des retraités. Alors que la Banque se prépare à lancer des services bancaires commerciaux en 2024, elle soutiendra bientôt les propriétaires de petites et micro-entreprises qui ne sont pas adéquatement servis par les grandes banques. La Banque continue de rechercher les occasions de créer de meilleures expériences bancaires et de répondre aux besoins de la clientèle moins bien servie par les autres institutions financières. Les concurrents de la Banque sont notamment les autres banques de l'annexe I, les sociétés de fiducie, les prêteurs hypothécaires, les coopératives de crédit et certaines entreprises de technologie financière.

Le tableau qui suit résume les mesures du portefeuille au 31 octobre 2023.

(en milliards de dollars)		Résultats réels de 2023	Croissance d'un exercice à l'autre <sup>2)</sup>
<b>Banque EQ</b>	<b>Dépôts</b>	<b>8,2</b>	<b>4 %</b>
Prêts résidentiels	Prêts non assurés	19,5	3 %
Décumul du patrimoine	Prêts hypothécaires inversés	1,3	42 %
	Prêts sur assurance	0,13	50 %
Prêts aux particuliers		0,94	6 %
<b>Total des prêts traditionnels<sup>1)</sup></b>		<b>21,9</b>	<b>5 %</b>
Prêts résidentiels	Prêts assurés	10,5	(6) %
<b>Total des prêts des Services bancaires aux particuliers</b>		<b>32,4</b>	<b>1 %</b>

1) Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) La croissance d'un exercice à l'autre est établie en comparant les chiffres du 31 octobre 2023 et les chiffres du 31 décembre 2022.

#### Les principaux jalons atteints par la Banque en 2023 sont notamment les suivants :

- Lancement de la carte Banque EQ en janvier 2023, qui offre des retraits gratuits au guichet automatique au Canada, une remise en argent sur les achats et des intérêts élevés payés sur le solde de la carte.
- Lancement du très attendu compte d'épargne CELIAPP entièrement numérique et sans frais.
- Lancement des activités de paiement en tant que service (PaaS) pour soutenir notre partenariat avec des sociétés de technologies financières au Canada, y compris le lancement de diverses cartes prépayées en collaboration avec Berkeley Payments et la Carte Visa prépayée Joker en collaboration avec le réseau Blackhawk.
- Élargissement de la mise en marché des prêts hypothécaires inversés par l'entremise d'une nouvelle campagne publicitaire multimédia.
- Taux de rétention record des clients dans le secteur de prêts résidentiels non assurés.
- Obtention d'un taux de recommandation net record de la part des courtiers pour les prêts résidentiels non assurés.
- Amélioration de la technologie dans les domaines de l'exécution, des renouvellements et de la gestion des prêts hypothécaires afin d'améliorer l'expérience de l'utilisateur.

## Services bancaires aux entreprises

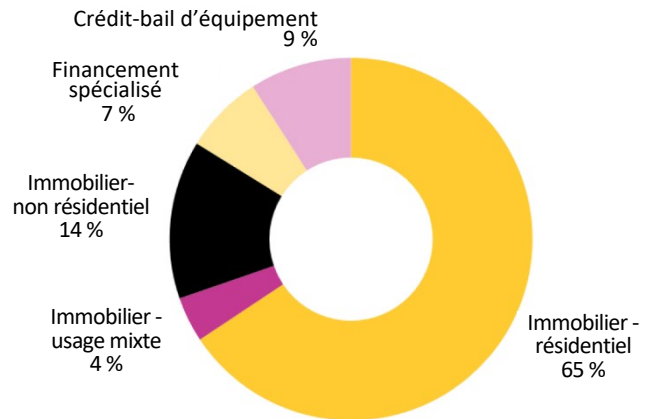
Les Services bancaires aux entreprises de la Banque Équitable comptent sept branches d'activité – Solutions de financement pour entreprises, Groupe du financement commercial, Prêts hypothécaires multirésidentiels assurés, Groupe de financement spécialisé et Financement d'équipement, Services de coopératives de crédit et Services de fiducie Concentra.

L'activité se concentre sur la prestation de solutions bancaires pour le marché du logement urbain au Canada, y compris le développement et la rénovation d'appartements, de condominiums et d'autres types de propriétés multirésidentielles dans les grandes villes à travers le pays. Les prêts multirésidentiels représentent 65 % des prêts des Services bancaires aux entreprises inscrits au bilan et près de 80 % des prêts inscrits au bilan au titre des prêts immobiliers garantis. L'activité est destinée à soutenir les centres urbains en croissance et en voie de densification, où les prêts hypothécaires sont garantis par des actifs immobiliers recherchés qui procurent des logements et des services favorisant la vie urbaine. Les actifs immobiliers les plus sensibles à l'évolution du contexte économique, notamment les hôtels, ne sont pas au cœur de l'activité.

Les activités de prêt commercial présentent plusieurs avantages concurrentiels qui favorisent son succès. Tout d'abord, la Banque Équitable a établi des relations solides avec ses clients et ses partenaires, grâce auxquels elle a acquis une connaissance approfondie du marché urbain de l'habitation et des tendances et des enjeux auxquels il fait face. Ensuite, les immeubles d'appartements ont maintenu leur valeur étant donné que les loyers ont augmenté dans un contexte de pénurie de logements et malgré les obstacles représentés par les taux d'intérêt plus élevés. Enfin, la Banque a pour objectif stratégique de financer la construction de nouveaux immeubles d'appartements et la rénovation du parc immobilier existant, deux domaines où la demande est forte et les occasions nombreuses sur le marché urbain de l'habitation. Pendant de nombreuses années, très peu de nouveaux immeubles d'appartements ont été construits au Canada, ce qui a créé un écart important entre l'offre et la demande, que les solutions de financement de la Banque s'efforcent de réduire.

Les graphiques ci-dessous illustrent 1) le prix moyen des immeubles multirésidentiels dans la région du Grand Toronto<sup>1)</sup>, et 2) le loyer moyen d'un appartement de deux chambres et le taux d'occupation des immeubles multirésidentiels au Canada<sup>2)</sup> :

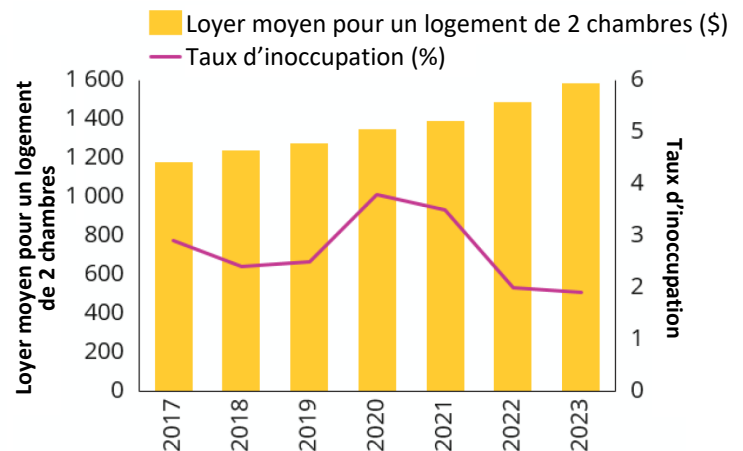
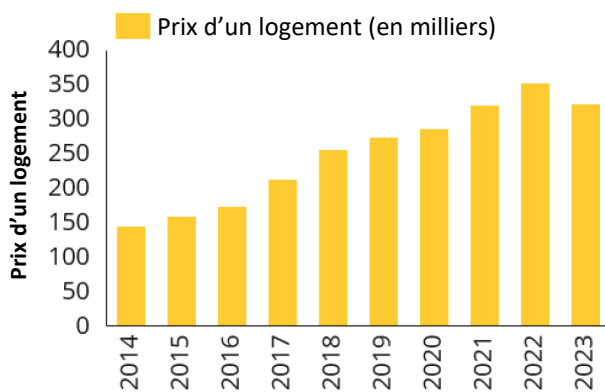
## Prêts commerciaux par secteur d'activité



<sup>1)</sup> Le rendement moyen est le taux d'intérêt moyen pondéré des prêts commerciaux traditionnels de la Banque Équitable.

<sup>2)</sup> Ce ratio représente le pourcentage de prêts commerciaux assurés par rapport au total des prêts commerciaux sous gestion.

<sup>3)</sup> Ce ratio représente le pourcentage de prêts commerciaux assurés par rapport au total des prêts commerciaux inscrits au bilan.



1) GTA Multifamily Market Report de Colliers. 2) Rapport sur le marché locatif de la SCHL.



Le tableau qui suit résume les mesures du portefeuille au 31 octobre 2023 :

(en milliards de dollars)		Résultats réels de 2023	Croissance d'un exercice à l'autre <sup>1)</sup>
Solutions pour entreprises	Prêts aux entrepreneurs et aux PME <sup>2)</sup>	1,4	8 %
Groupe du financement commercial	Prêts aux investisseurs institutionnels de taille moyenne et aux grandes sociétés	6,1	8 %
Financement spécialisé	Prêts spécialisés aux investisseurs institutionnels de taille moyenne et aux grandes sociétés	1,1	10 %
Financement d'équipement	Crédit-bail d'équipement aux entrepreneurs et aux PME <sup>2)</sup>	1,4	7 %
<b>Total des prêts traditionnels<sup>3)</sup></b>		<b>10,0</b>	<b>8 %</b>
Prêts hypothécaires multirésidentiels assurés	Prêts hypothécaires assurés par la SCHL <sup>4)</sup>	5,0	(6) %
<b>Total des prêts des Services bancaires aux entreprises inscrits au bilan</b>		<b>15,0</b>	<b>3 %</b>
<b>Total des prêts hypothécaires multirésidentiels assurés sous gestion<sup>5)</sup></b>		<b>20,0</b>	<b>27 %</b>

1) La croissance d'un exercice à l'autre est établie en comparant les chiffres du 31 octobre 2023 et les chiffres du 31 décembre 2022. 2) Petites ou moyennes entreprises.

3) Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion. 4) Les prêts multirésidentiels assurés comprennent seulement les prêts inscrits au bilan. 5) Comprend les prêts multirésidentiels assurés inscrits au bilan et non inscrits au bilan.

#### Les principaux jalons atteints en 2023 sont notamment les suivants :

- Le portefeuille de prêts commerciaux de la Banque Équitable a augmenté pour atteindre 15,0 milliards de dollars. Le fort taux de rétention a compensé la baisse du volume de montages par rapport à 2022.
- Les montages au sein du groupe Solutions de financement pour entreprises ont atteint un niveau record au quatrième trimestre de 2023, à près de 200 millions de dollars.
- Le portefeuille de prêts commerciaux à la construction assurés de la Banque Équitable a augmenté de 75 % et les prêts à terme assurés par la SCHL ont augmenté de 27 % d'un exercice à l'autre, ce qui rend compte de l'accent que nous plaçons sur la gestion des risques dans une conjoncture économique difficile.

# Revue du bilan

## Sommaire du bilan

**Tableau 6 : Faits saillants du bilan**

(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	31 oct. 2023	31 déc. 2022	Variation	
Total des actifs	52 933	51 145	1 788	3 %
Principal des prêts – particuliers <sup>1)</sup>	32 416	32 112	304	1 %
Principal des prêts – clients commerciaux <sup>1)</sup>	14 983	14 541	442	3 %
Total du principal des dépôts <sup>1)</sup>	31 577	30 831	746	2 %
Principal des dépôts de la Banque EQ <sup>1)</sup>	8 233	7 923	310	4 %
Total des actifs liquides en pourcentage du total des actifs <sup>2)</sup>	7,20 %	7,70 %		(0,5) %

1) Les montants de principal sont présentés sur une base consolidée, tenant compte de Concentra, avant tout ajustement de la juste valeur lié à l'acquisition compris dans les chiffres au bilan. Le solde du principal des prêts personnels comprend les intérêts inscrits à l'actif au titre des prêts hypothécaires inversés. Les données comparatives des périodes précédentes ont été mises à jour afin de rendre leur présentation conforme à celle de la période à l'étude. 2) Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Le total des actifs a augmenté de 3 %, par rapport au 31 décembre 2022, du fait d'une croissance interne dans nos portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts commerciaux. Les prêts inscrits au bilan pour ces deux secteurs ont crû respectivement de 1 % et de 3 %. Le principal des dépôts de la Banque EQ dépassait 8,2 milliards de dollars au 31 octobre 2023.

## Total du principal des prêts

La stratégie d'EQB consiste à conserver un portefeuille diversifié de prêts pour optimiser le RCP tout en gérant le risque de crédit de façon rigoureuse. Le tableau 7 présente le principal des prêts par type d'activités de prêt et le tableau 8 présente l'évolution du principal du portefeuille de prêts inscrits au bilan.

**Tableau 7 : Principal des prêts par type d'activités de prêt<sup>1)</sup>**

(en milliers de dollars)	31 oct. 2023	31 déc. 2022	Variation	
Prêts hypothécaires résidentiels – assurés <sup>2)</sup>	10 547 686	11 249 787	(702 101)	(6) %
Prêts hypothécaires résidentiels – non assurés <sup>2)</sup>	19 467 440	18 949 300	518 140	3 %
Prêts de décumul <sup>3)</sup>	1 460 098	1 021 667	438 431	43 %
Prêts aux particuliers	940 847	891 656	49 191	6 %
<b>Total des prêts aux particuliers – inscrits au bilan</b>	<b>32 416 071</b>	<b>32 112 410</b>	<b>303 661</b>	<b>1 %</b>
Prêts commerciaux	8 623 561	7 939 766	683 795	9 %
Financement d'équipement	1 354 906	1 262 584	92 322	7 %
Prêts hypothécaires multirésidentiels assurés	5 004 523	5 339 046	(334 523)	(6) %
<b>Total des prêts commerciaux – inscrits au bilan</b>	<b>14 982 990</b>	<b>14 541 396</b>	<b>441 594</b>	<b>3 %</b>
<b>Total des prêts – inscrits au bilan</b>	<b>47 399 061</b>	<b>46 653 806</b>	<b>745 255</b>	<b>2 %</b>
Prêts hypothécaires multirésidentiels assurés – montant décomptabilisé	14 998 436	10 424 114	4 574 322	44 %
<b>Total des prêts commerciaux – prêts sous gestion<sup>4)</sup></b>	<b>29 981 426</b>	<b>24 965 510</b>	<b>5 015 916</b>	<b>20 %</b>
<b>Total des prêts sous gestion<sup>4)</sup></b>	<b>62 397 497</b>	<b>57 077 920</b>	<b>5 319 577</b>	<b>9 %</b>

1) Les montants de principal sont présentés sur une base consolidée, tenant compte de Concentra, abstraction faite de tout ajustement de la juste valeur lié à l'acquisition compris dans les chiffres au bilan. 2) La présentation des prêts hypothécaires résidentiels a été modifiée au deuxième trimestre de 2023, passant de « non traditionnels et de premier ordre » à « non assurés et assurés » afin de mieux harmoniser les caractéristiques des prêts hypothécaires au sein de chaque portefeuille de prêts, y compris le rendement des actifs et le capital requis. Les données comparatives des périodes précédentes ont été mises à jour afin de rendre leur présentation conforme à celle de la période à l'étude. 3) À compter de la présente période de présentation de l'information financière, le solde du portefeuille de prêts comprend les intérêts inscrits à l'actif au titre des prêts hypothécaires inversés depuis le quatrième trimestre de 2023. Les données comparatives des périodes précédentes ont été mises à jour afin de rendre leur présentation conforme à celle de la période à l'étude. 4) Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

La croissance a été alimentée par le portefeuille de prêts traditionnels dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises.

Dans le secteur des Services bancaires aux particuliers, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés et les prêts de décumul ont contribué à l'accroissement du portefeuille au cours de la période. Le volume des montages dans le secteur des prêts résidentiels a été plus faible au cours de l'exercice, ayant toutefois bénéficié d'une hausse du taux de renouvellement et d'une baisse des paiements non prévus. Le portefeuille de prêts de décumul a connu une forte croissance tout au long de la période, grâce au montage de prêts et aux intérêts courus tout au long de la période.

Les prêts commerciaux ont augmenté de 9 % d'un exercice à l'autre au sein de Groupe du financement commercial, de Solutions de financement pour entreprises et de Financement spécialisé, affichant un plus faible volume de montages en 2022, mais un taux d'attrition moindre dans le portefeuille. Le portefeuille de financement d'équipement a excédé 1,3 milliard de dollars, soutenu par la croissance interne et un marché du crédit-bail actif. Les prêts hypothécaires multirésidentiels assurés sous gestion ont augmenté de 27 % sur un an pour atteindre 20,0 milliards de dollars, contre 15,8 milliards de dollars en 2022, en raison de la vigueur persistante de l'activité dans le marché des propriétés multirésidentielles abordables et le marché locatif. Pour l'ensemble du portefeuille de prêts inscrits au bilan, plus de 65 % se rapportent à des immeubles multirésidentiels, y compris des habitations assurées par la SCHL, dans les deux cas. Dans le tableau, les « prêts commerciaux » comprennent les prêts à la construction assurés par la SCHL et les autres prêts multirésidentiels (par exemple, les maisons de retraite, les résidences pour étudiants et les prêts en cours de traitement pour un financement par la SCHL).

**Tableau 8 : Évolution du principal des prêts inscrits au bilan<sup>1)</sup>**

<b>Au 31 octobre 2023 ou pour la période de dix mois close à cette date</b>			
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)			
	<b>Prêts aux particuliers</b>	<b>Prêts commerciaux</b>	<b>Total</b>
<b>Solde de clôture – 2022</b>	<b>32 112 410</b>	<b>14 541 396</b>	<b>46 653 806</b>
Montages	6 827 898	8 109 316	14 937 214
Décomptabilisations	–	(5 244 786)	(5 244 786)
Remboursements nets	(6 524 237)	(2 422 936)	(8 947 173)
<b>Solde de clôture – 2023</b>	<b>32 416 071</b>	<b>14 982 990</b>	<b>47 399 061</b>
Variation en % par rapport à 2022	1 %	3 %	2 %
Pourcentage de remboursement net <sup>2)</sup>	20,3 %	16,7 %	19,2 %

<b>Au 31 décembre 2022 ou pour la période de douze mois clos à cette date</b>			
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)			
	<b>Prêts aux particuliers</b>	<b>Prêts commerciaux</b>	<b>Total</b>
Solde de clôture – 2021	22 309 375	10 499 700	32 809 075
Prêts acquis le 1 <sup>er</sup> novembre	7 712 290	1 099 729	8 812 019
Montages	7 586 633	7 709 552	15 296 185
Décomptabilisations	–	(2 474 380)	(2 474 380)
Remboursements nets	(5 495 888)	(2 293 205)	(7 789 093)
<b>Solde de clôture – 2022</b>	<b>32 112 410</b>	<b>14 541 396</b>	<b>46 653 806</b>
Variation en % par rapport à 2021	44 %	38 %	42 %
Pourcentage de remboursement net <sup>2)</sup>	24,6 %	21,8 %	23,7 %

1) Les montants de principal sont présentés sur une base consolidée, tenant compte de Concentra, avant ajustement de la juste valeur lié à l'acquisition compris dans les chiffres au bilan. 2) Le pourcentage de remboursement net est calculé en divisant le remboursement net par le solde de clôture de la période précédente.

## Qualité du portefeuille de crédit

La Banque Équitable évalue régulièrement le profil de son portefeuille de prêts et ajuste ses décisions et ses activités en fonction d'un éventail de facteurs, notamment les comportements des emprunteurs et des variables externes, dont les valeurs de l'immobilier, les valeurs de revente de l'équipement et la conjoncture économique. Lorsque le risque associé à une région ou à un produit donné n'est plus jugé acceptable, la Banque ajuste nos critères d'octroi de prêts de sorte que les politiques demeurent prudentes et reflètent la conjoncture économique actuelle et prévue, préservant par le fait même la santé future du portefeuille.

Plusieurs aspects de l'approche de gestion des risques et des portefeuilles de prêts existants de la Banque ont contribué à atténuer le risque de pertes de crédit, et continueront de le faire. Les réserves au titre des pertes de crédit de la Banque sont appropriées compte tenu de la composition de ses portefeuilles de prêts et des prévisions économiques actuelles attendues. Les provisions pour pertes de crédit, déduction faite des réserves en trésorerie, en pourcentage du total des prêts représentaient 22 points de base au 31 octobre 2023, contre 18 points de base au 31 décembre 2022.

*L'approche générale de la Banque Équitable en matière de prêt est judicieuse, et la Banque est peu exposée aux marchés des prêts plus risqués :*

- Les prêts de la Banque sont concentrés sur les marchés urbains et suburbains où les bassins d'emplois sont diversifiés et les marchés immobiliers sont plus liquides. Cette approche diminue le risque, puisqu'elle réduit la probabilité que les emprunteurs fassent défaut et les pertes subies, si cela se produit.
- Les prêts commerciaux, y compris le financement d'équipement, sont diversifiés sur le plan des secteurs d'activité et des régions géographiques. Le secteur Services bancaires aux entreprises a défini des limites d'exposition par catégorie d'actifs et met l'accent sur les actifs qui, selon la Banque, seront résilients tout au long du cycle économique, comme les immeubles multirésidentiels et les immeubles à usage mixte. Ces segments représentent 42 % du portefeuille de prêts commerciaux, tandis que les catégories comme les centres commerciaux et les hôtels, qui, selon la Banque, sont plus sensibles à la conjoncture économique, représentent respectivement 4,2 % et 0,2 % des prêts commerciaux ou 1,3 % et 0,1 % du portefeuille de prêts total. De même, moins de 1,1 % des prêts de la Banque visent des bureaux dont le ratio prêt-valeur moyen est de 60 %, catégorie dont les prêts sont essentiellement restreints aux propriétés situées dans les grands centres urbains et dans des édifices de plus petite taille.
- En ce qui concerne les activités de financement d'équipement de la Banque Équitable, un dépôt de garantie au comptant est exigé sur la plupart des contrats de location à risque plus élevé et, dans certains cas, des biens immobiliers supplémentaires sont affectés en garantie.

*Les portefeuilles de prêts de la Banque Équitable comportent une protection en plus de la capacité de remboursement des emprunteurs :*

- L'octroi de prêts est axé d'abord et avant tout sur la capacité des emprunteurs à rembourser leurs prêts. La cote de crédit moyenne pour les prêts hypothécaires résidentiels non assurés de la Banque, compte tenu de la Banque Concentra, était de 713 au 31 octobre 2023, ce qui concorde avec celle au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022. De même, la cote de crédit moyenne pour les prêts hypothécaires aux petites entreprises s'est située à 731. Ces cotes de crédit sont représentatives des antécédents de remboursement positifs d'un emprunteur et de sa propension moindre au défaut de paiement dans un contexte économique normal.
- Une proportion de 52 % des prêts sous gestion sont assurés contre les pertes de crédit, garantis en dernier recours par le gouvernement du Canada.
- Plus de 97 % du portefeuille de prêts non assurés de la Banque sont garantis par des actifs. Les prêts hypothécaires non assurés sont étayés par des créances prioritaires sur les biens immobiliers et les contrats de location, par des créances prioritaires sur l'équipement, de sorte que pratiquement tous les prêts d'EQB sont garantis par des actifs réels ayant une valeur tangible. Bien que le portefeuille de prêts aux particuliers ne soit pas garanti, les relations avec les partenaires de montage prévoient un rendement préférentiel sur les prêts.
- Si les prix des actifs qui garantissent les prêts hypothécaires viennent à baisser, la Banque sera encore protégée par un portefeuille présentant un ratio prêt-valeur global moins élevé. Le ratio prêt-valeur du portefeuille de prêts hypothécaires aux particuliers non assurés de la Banque s'établissait à 62 % au 31 octobre 2023.
- Outre ces garanties, la quasi-totalité des emprunteurs qui contractent des prêts hypothécaires commerciaux non assurés et la majorité des preneurs à bail fournissent des garanties personnelles ou des engagements formels relatifs à leurs emprunts. Dans le cas des prêts hypothécaires, les contrôles préalables consistent à évaluer la capacité financière des emprunteurs et des garants.

## Provision pour pertes de crédit

Les réserves pour les étapes 1 et 2 ont augmenté d'un exercice à l'autre en raison surtout de l'accroissement des prêts, et de la hausse des taux de pertes attendues.

Les provisions pour l'étape 3 sont liées aux prêts dépréciés de la Banque Équitable et elles sont calculées au cas par cas. La direction estime que ces provisions étaient suffisantes au 31 octobre 2023. Les provisions pour l'étape 3 à l'égard du portefeuille de prêts de la Banque sont généralement étayées par des évaluations des propriétés indépendantes et à jour.

**Tableau 9 : Mesures relatives aux prêts – Provision pour perte de crédit**

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	31 oct. 2023	31 déc. 2022	Variation	
Provision pour pertes de crédit – étapes 1 et 2	101 161	89 931	11 230	12 %
Provision pour pertes de crédit – étape 3	17 994	6 851	11 143	163 %
Total de la provision pour pertes de crédit	119 155	96 782	22 373	23 %
Provision pour pertes de crédit nette – total, déduction faite des réserves de trésorerie <sup>1)</sup>	104 338	82 693	21 645	26 %
Provision pour pertes de crédit nette en pourcentage du total des prêts	0,22 %	0,18 %		0,04 %
Provision pour pertes de crédit nette en pourcentage des prêts non assurés	0,35 %	0,29 %		0,06 %
Provision pour pertes de crédit nette en pourcentage du montant brut des prêts dépréciés	27 %	60 %		(33) %

1) Le portefeuille de prêts à la consommation nouvellement acquis est adossé à des garanties de 14,8 millions de dollars (14,1 millions de dollars au 31 décembre 2022) données par une tierce partie.

Le tableau qui suit présente les mesures relatives aux provisions qui illustrent l'effet du transfert entre les étapes et des taux de perte.

**Tableau 10 : Mesures relatives aux prêts aux étapes 1 et 2**

	31 oct. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022
Étape 1 – en proportion des prêts <sup>1)</sup>	72,1 %	78,3 %	77,5 %	78,5 %	82,1 %
Étape 1 – taux de provision effectif <sup>2)</sup>	0,13 %	0,12 %	0,12 %	0,11 %	0,09 %
Étape 2 – en proportion des prêts	27,1 %	21,2 %	22,3 %	21,2 %	17,7 %
Étape 2 – taux de provision effectif	0,32 %	0,38 %	0,35 %	0,37 %	0,36 %

1) Le total des pourcentages pour les étapes 1 et 2 ne donne pas 100 %; la différence est attribuable aux prêts pour l'étape 3 qui ne sont pas inclus dans le tableau. 2) Le taux de provision effectif correspond à la provision nette pour les prêts de l'étape visée, divisée par le solde de prêts de cette étape à la clôture de la période.

**Tableau 11 : Provision pour pertes de crédit sur les prêts aux étapes 1 et 2, par type de prêts**

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les points de base)	31 oct. 2023	30 juin 2023	Variation	31 déc. 2022	Variation
Prêts aux particuliers non assurés – provisions pour les étapes 1 et 2	27 876	26 191	1 685	21 053	6 823
<i>en pourcentage des prêts aux particuliers non assurés (points de base)</i>	13	13	–	11	2
Prêts à la consommation – provisions pour les étapes 1 et 2, déduction faite des réserves de trésorerie <sup>1)</sup>	7 452	6 959	493	5 723	1 729
<i>en pourcentage des prêts à la consommation (points de base)</i>	80	80	–	65	15
Prêts commerciaux non assurés – provisions pour les étapes 1 et 2	24 363	26 846	(2 483)	26 023	(1 660)
<i>en pourcentage des prêts commerciaux non assurés (points de base)</i>	37	39	(2)	38	(1)
Financement d'équipement – provisions pour les étapes 1 et 2	24 462	23 214	1 248	21 749	2 713
<i>en pourcentage du financement d'équipement (points de base)</i>	181	176	5	173	8
Prêts aux particuliers et commerciaux assurés – provisions pour les étapes 1 et 2	1 216	1 602	(386)	1 635	(419)
<i>en pourcentage des prêts aux particuliers et commerciaux assurés (points de base)</i>	0,70	0,90	(0,20)	0,93	(0,23)
Total des prêts – provisions pour les étapes 1 et 2, déduction faite des réserves de trésorerie	85 369	84 814	555	76 183	9 186
<i>en pourcentage du total des prêts (points de base)</i>	18	18	–	16	2

1) Le portefeuille de prêts à la consommation nouvellement acquis est adossé à des garanties de 14,8 millions de dollars (14,1 millions de dollars au 31 décembre 2022) détenues à titre de garanties financières limitées données par une tierce partie.

Comparativement au 31 décembre 2022, les provisions pour les étapes 1 et 2 au titre des prêts aux particuliers non assurés et du financement d'équipement ont augmenté respectivement de 2 points de base et de 8 points de base, alors que celles au titre des prêts commerciaux non assurés ont baissé de 1 point de base. La Banque utilise les prévisions macroéconomiques de Moody's Analytics aux fins de la modélisation de ses pertes de crédit. Pour un résumé des principales hypothèses relatives à chaque scénario, il y a lieu de se reporter à la note 10 d) et e) afférente aux états financiers consolidés de 2023.

## Prêts dépréciés

**Tableau 12 : Mesures relatives aux prêts dépréciés**

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	31 oct. 2023	31 déc. 2022	Variation	
Montant brut des prêts dépréciés	379 590	138 513	241 077	174 %
Montant net des prêts dépréciés	361 596	131 662	229 934	175 %
Montant net des prêts dépréciés en pourcentage du total des prêts	0,76 %	0,28 %		0,48 %

Au 31 octobre 2023, le montant net des prêts dépréciés s'élevait à 362 millions de dollars, en hausse de 230 millions de dollars (+0,48 % par rapport au total des prêts) par rapport au 31 décembre 2022. La majeure partie de la hausse du montant net des prêts dépréciés est attribuable à l'augmentation des cas de défaut visant les prêts hypothécaires aux particuliers et les prêts hypothécaires commerciaux survenus au sein des activités suivantes : prêts hypothécaires résidentiels non assurés (+ 69 millions de dollars), prêts commerciaux traditionnels (+151 millions de dollars) et financement d'équipement (+10 millions de dollars). Cette hausse découle principalement de la croissance du portefeuille et de l'augmentation des cas de défaut.

Malgré l'augmentation des prêts dépréciés, la Banque a rigoureusement évalué chacun de ces prêts et prend les mesures appropriées pour garantir une issue favorable. Dans la plupart des cas, les ratios prêt-valeur se situent dans des limites acceptables, ce qui constitue un tampon pour la Banque et réduit le risque de pertes de crédit éventuelles. En outre, la Banque a mis en place des plans d'action pour traiter les prêts dépréciés et suit de près l'évolution de la situation. La direction estime que la Banque est bien provisionnée pour gérer les pertes de crédit pouvant résulter de prêts dépréciés.

## Dépôts et financement

Les dépôts de la Banque Équitable procurent une base de financement fiable et diversifiée qui peut être appariée efficacement aux échéances des prêts. Les dépôts à terme ont représenté systématiquement environ 80 % du financement total, les dépôts à vue représentant le reste.

Les dépôts de la Banque EQ ont augmenté de 4 % au cours de l'exercice pour se chiffrer à 8,2 milliards de dollars. La composition des dépôts de la Banque EQ a évolué vers des dépôts à terme au cours de l'exercice, les clients ayant bloqué des taux plus élevés pour des durées plus longues. La Banque Équitable tire avantage des dépôts à terme de la Banque EQ, car la durée des financements est étroitement synchronisée avec celle des prêts, ce qui réduit la demande sur le portefeuille de titres liquides de la Banque Équitable.

Les dépôts des coopératives de crédit proviennent principalement des liquidités excédentaires des clients des coopératives de crédit partenaires de la Banque et sont généralement soumis aux fluctuations saisonnières auxquelles fait face leur clientèle du secteur agricole. Dans l'ensemble, les soldes des coopératives de crédit sont demeurés inchangés par rapport à décembre 2022; toutefois, la part des dépôts à vue a augmenté.

Financement de gros des dépôts : En mai 2023, la Banque Équitable a émis sa quatrième obligation sécurisée, mobilisant 300 millions d'euros, ce qui a fait augmenter le solde de son programme d'obligations sécurisées qui est passé de 1,2 milliard de dollars à 1,7 milliard de dollars au 31 octobre 2023. Les billets de dépôt ont diminué, sous l'effet du remboursement de 350 millions de dollars de billets qui sont arrivés à échéance en septembre 2023.

**Tableau 13 : Principal des dépôts**

(en milliers de dollars)	30 oct. 2023	31 déc. 2022	Variation	
<b>Dépôts à terme :</b>				
Dépôts par l'entremise de courtiers	15 877 380	15 653 371	224 009	1 %
Banque EQ	4 644 623	3 729 785	914 838	25 %
Coopératives de crédit	1 908 415	2 016 627	(108 212)	(5) %
Billets de dépôt	1 592 417	1 961 029	(368 612)	(19) %
Obligations sécurisées	1 701 796	1 242 608	459 188	37 %
Dépôts de sociétés et dépôts institutionnels	111 644	260 320	(148 676)	(57) %
<b>Total</b>	<b>25 836 275</b>	<b>24 863 740</b>	<b>972 535</b>	<b>4 %</b>
<i>Proportion du total représentée par les dépôts à terme (%)</i>	<b>82 %</b>	<b>81 %</b>		
<b>Dépôts à vue :</b>				
Dépôts par l'entremise de courtiers	542 836	707 327	(164 491)	(23) %
Banque EQ	3 588 092	4 193 476	(605 384)	(14) %
Coopératives de crédit	479 451	369 851	109 600	30 %
Partenariats stratégiques	996 627	505 836	490 791	97 %
Dépôts de sociétés et dépôts institutionnels	133 869	190 587	(56 718)	(30) %
<b>Total</b>	<b>5 740 875</b>	<b>5 967 077</b>	<b>(226 202)</b>	<b>(4) %</b>
<i>Proportion du total représentée par les dépôts à vue (%)</i>	<b>18 %</b>	<b>19 %</b>		
<b>Total du principal des dépôts</b>	<b>31 577 150</b>	<b>30 830 817</b>	<b>746 333</b>	<b>2 %</b>
<b>Principal des dépôts de la Banque EQ (exclusion faite des intérêts courus)</b>	<b>8 232 715</b>	<b>7 923 261</b>	<b>309 454</b>	<b>4 %</b>

## Passifs de titrisation

Une part importante des opérations de titrisation d'EQB n'est pas admissible à la décomptabilisation et, par conséquent, les obligations connexes sont comptabilisées aux bilans consolidés à titre de passifs de titrisation. Les passifs de titrisation s'établissaient à 14,5 milliards de dollars au 31 octobre 2023 (15,0 milliards de dollars au 31 décembre 2022). Les passifs de titrisation d'EQB comprennent également des titrisations de 2,7 milliards de dollars (2,2 milliards de dollars au 31 décembre 2022) réalisées dans le cadre de deux programmes de financement parrainés par des banques d'importance systémique intérieure (Bisi) et qui procurent à EQB une source de financement synchronisée pour les prêts hypothécaires résidentiels non assurés admissibles.

## Facilités de financement

### Facilités de financement garanties

La Banque Équitable dispose de deux facilités de crédit auprès de grandes banques canadiennes de l'annexe I pour financer des prêts hypothécaires résidentiels assurés avant leur titrisation, d'une capacité totale de 1,6 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 décembre 2022). Au 31 octobre 2023, le solde impayé sur ces facilités s'établissait à 1,1 milliard de dollars (737 millions de dollars au 31 décembre 2022).

La Banque Concentra maintient une facilité de crédit garantie de 25 millions de dollars (400 millions de dollars au 31 décembre 2022) auprès d'une importante banque canadienne de l'annexe I aux fins du soutien de lettres de crédit émises. Par ailleurs, la Banque Concentra maintient une ligne de crédit garantie de 100 millions de dollars (100 millions de dollars au 31 décembre 2022) auprès de SaskCentral, laquelle est utilisée essentiellement à des fins de règlement et de compensation. Aux 31 octobre 2023 et 31 décembre 2022, aucun montant n'était impayé sur l'une ou l'autre de ces facilités.

### Facilités de financement non garanties

EQB a également conclu une entente de financement avec un consortium de banques de l'annexe I visant des facilités de financement de premier rang non garanties comprenant une facilité renouvelable d'un maximum de 200 millions de dollars et une facilité d'emprunt à terme d'un maximum de 275 millions de dollars. Au 31 octobre 2023, EQB avait un solde impayé de 373 millions de dollars (468 millions de dollars au 31 décembre 2022) sur les facilités susmentionnées, y compris des frais différés de 0,5 million de dollars et des intérêts payés d'avance de 1,9 million de dollars.

En septembre 2023, la Banque Équitable a mis en œuvre un nouveau programme de billets de dépôt au porteur. Ce programme, qui prévoit l'émission de billets non garantis à court terme, a permis à la Banque de diversifier ses sources de financement sur les marchés financiers, en élargissant sa base d'investisseurs et en ajoutant des sources de financement complémentaires à ses canaux de financement existants.

La Banque Équitable a également accès à des facilités d'octroi de liquidités parrainées par le gouvernement du Canada, à savoir le mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour et le programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada. Aux 31 octobre 2023 et 31 décembre 2022, aucun montant n'avait été prélevé sur l'une ou l'autre de ces facilités.

Ces facilités de financement sont décrites en détail à la note 17 afférente à nos états financiers consolidés de 2023.

## Placements dans des titres liquides et des titres de capitaux propres

### Les marchés du financement des prêts aux particuliers et des activités de titrisation demeurent liquides et efficaces

La Banque Équitable détient des actifs liquides qu'elle juge suffisants pour permettre de respecter ses obligations à venir, même en cas de perturbation des marchés financiers ou de conditions économiques difficiles. La taille et la composition du portefeuille de titres liquides subissent à tout moment l'influence de plusieurs facteurs, comme nos besoins de trésorerie futurs attendus et la disponibilité des diverses sources de financement. En outre, la Banque adopte une approche stratégique pour gérer nos liquidités qui repose sur une analyse rigoureuse de l'appariement des actifs et des passifs et sur des simulations de crise. En dépit de son cadre de gestion du risque de liquidité, des perturbations importantes ou prolongées des marchés du financement pourraient obliger la Banque à prendre d'autres mesures de protection de la liquidité.

En plus des actifs détenus pour assurer une protection de la liquidité, la Banque détient également un portefeuille de titres de capitaux propres liquides (constitué à 54 % d'actions privilégiées de catégorie supérieure). La Banque a la possibilité de liquider ce portefeuille en cas de crise financière.

Se reporter à la rubrique « Gestion des risques » du présent document pour plus de précisions sur les politiques et les procédures de la Banque à l'égard du risque de liquidité et de financement.

**Tableau 14 : Actifs liquides**

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	31 oct. 2023	31 déc. 2022	Variation	
Dépôts admissibles auprès d'institutions financières réglementées <sup>1)</sup>	516 551	493 682	22 869	5 %
Titres de créance	60 508	60 301	207	0 %
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou des gouvernements provinciaux :				
Placements achetés aux termes de prises en pension	908 833	200 432	708 401	353 %
Prêts et placements détenus sous forme de titres de créance <sup>2)</sup> , déduction faite des obligations relatives aux titres mis en pension	2 235 278	3 110 029	(874 751)	(28) %
Actifs liquides détenus à des fins réglementaires	3 721 170	3 864 444	(143 274)	(4) %
Autres dépôts auprès d'institutions financières réglementées <sup>3)</sup>	33 322	1 424	31 898	n. s.
Titres de capitaux propres <sup>4)</sup>	40 455	72 369	(31 914)	(44) %
<b>Total</b>	<b>3 794 947</b>	<b>3 938 237</b>	<b>(143 290)</b>	<b>(4) %</b>
Total des actifs détenus à des fins réglementaires en pourcentage du total des actifs de la Banque Équitable	7,0 %	7,6 %		(0,6) %
Total des actifs liquides en pourcentage du total des actifs	7,2 %	7,7 %		(0,5) %

n. s. : non significatif

1) Les dépôts admissibles auprès d'institutions financières réglementées représentent des dépôts de la Banque Équitable et de ses filiales qui sont détenus auprès de grandes institutions financières canadiennes et ne tiennent pas compte d'un montant de 171,8 millions de dollars (251,1 millions de dollars au 31 décembre 2022) de trésorerie soumise à des restrictions donné en garantie auprès de tiers pour les opérations sur swaps de taux d'intérêt de la Banque Équitable, l'émission de lettres de crédit et les activités de montage et de gestion des prêts, le parrainage NIB et les règlements bancaires de la Banque dans le cours normal des activités ni d'un solde de trésorerie de 595,4 millions de dollars (486,5 millions de dollars au 31 décembre 2022) détenu dans des comptes de fiducie et des dépôts auprès de banques à titre de garantie pour les activités de titrisation de la Banque Équitable.

2) Les prêts détenus sous forme de titres de créance représentent les prêts titrisés et conservés par la Banque Équitable et sont présentés dans nos soldes de prêts. Les placements détenus sous forme de titres de créance représentent les TACH et les OHC acquis auprès de tiers et les obligations provinciales. La valeur comptabilisée des placements représente la juste valeur de marché de ces titres.

3) Les autres dépôts auprès d'institutions financières réglementées sont les dépôts détenus par EQB Inc.

4) Une proportion de 54 % des titres de capitaux propres sont des actions privilégiées de première catégorie négociées en bourse et une proportion de 46 % sont des actions ordinaires négociées en bourse.



Les actifs liquides<sup>1)</sup> se chiffraient à 3,8 milliards de dollars au 31 octobre 2023, en baisse de 4 % par rapport à décembre 2022, ce qui rend compte de la liquidité requise compte tenu de la diminution des dépôts à vue et des besoins prévus en matière de flux de trésorerie pour les prochains trimestres.

1) Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

## **Autres actifs et autres passifs**

Il y a lieu de se reporter aux notes 14 et 18 afférentes aux états financiers consolidés audités de 2023 d'EQB pour une ventilation détaillée des autres actifs et autres passifs aux 31 octobre 2023 et 31 décembre 2022.

### **Autres actifs**

Les autres actifs s'élevaient à 653 millions de dollars au 31 octobre 2023, en hausse de 114 millions de dollars, ou de 21 %, par rapport à décembre 2022, sous l'effet principalement de la hausse des débiteurs attribuable à l'intensification des activités de prêt et au calendrier de règlement, de l'augmentation des créances liées au parrainage NIB, de la hausse des profits sur la juste valeur des instruments dérivés et du recouvrement d'impôt sur le résultat.

### **Autres passifs**

Les autres passifs s'élevaient à 602 millions de dollars au 31 octobre 2023, soit 45 millions de dollars ou 8 % de plus qu'en décembre 2022, en raison surtout de la hausse des frais de gestion de prêts à payer et des revenus différés liés à l'accroissement des activités de titrisation, et des paiements en trop des clients, facteurs compensés en partie par la baisse des retenues d'impôts fonciers et du recul des pertes sur la juste valeur des instruments dérivés.

## **Arrangements hors bilan**

EQB prend part à certaines transactions financières qui, à de fins comptables, ne sont pas comptabilisées dans ses bilans consolidés. Les transactions hors bilan sont généralement entreprises à des fins de gestion des risques, des fonds propres et du financement. Elles comprennent certaines opérations de titrisation, les engagements que EQB prend pour financer ses montages de prêts et les lettres de crédit émises dans le cours normal des activités (se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés de 2023 figurant dans le rapport d'EQB).

### **Titrisation des actifs financiers**

Certaines opérations de titrisation sont admissibles à la décomptabilisation lorsqu'EQB a transféré la quasi-totalité des risques et avantages et le contrôle liés aux actifs titrisés. Le principal impayé lié aux prêts titrisés qui étaient admissibles à la décomptabilisation totalisait 15,0 milliards de dollars au 31 octobre 2023 (10,4 milliards de dollars au 31 décembre 2022).

Les passifs de titrisation liés aux actifs transférés s'élevaient à environ 15,2 milliards de dollars au 31 octobre 2023 (10,6 milliards de dollars au 31 décembre 2022). Les droits conservés comptabilisés relativement à certaines opérations de titrisation se chiffraient à 559,3 millions de dollars au 31 octobre 2023 (373,4 millions de dollars au 31 décembre 2022) et les passifs de gestion connexes se chiffraient à 81,2 millions de dollars au 31 octobre 2023 (58,2 millions de dollars au 31 décembre 2022).

### **Engagements et lettres de crédit**

La Banque s'engage à octroyer du crédit aux emprunteurs et elle avait pris des engagements visant le financement de prêts et des placements dans le cours normal des activités de 5,8 milliards de dollars au 31 octobre 2023 (4,3 milliards de dollars au 31 décembre 2022).

La Banque émet aussi des lettres de crédit aux termes desquelles elle offre l'assurance qu'elle effectuera des paiements si un emprunteur ne respecte pas ses obligations envers un tiers. Au 31 octobre 2023, les lettres de crédit en cours totalisaient 68,5 millions de dollars (86,1 millions de dollars au 31 décembre 2022), dont aucune à cette date n'avait été réclamée.

## Transactions avec des parties liées

Certains membres de la haute direction d'EQB ont transigé avec celle-ci ou investi dans des dépôts ou des actions privilégiées de série 3 dans le cours normal des activités. Se reporter à la note 25 afférente aux états financiers consolidés de 2023 pour obtenir d'autres renseignements.

## Situation des fonds propres

La Banque Équitable gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF, qui sont fondées sur les normes publiées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire de la Banque des Règlements internationaux. Les lignes directrices Normes de fonds propres (« NFP ») du BSIF précisent de quelle manière les règles de Bâle III s'appliquent aux banques canadiennes.

Le BSIF a imposé à toutes les institutions financières canadiennes réglementées des ratios minimaux cibles, soit un ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 de 8,5 % et un ratio du total des fonds propres de 10,5 %. Afin de régir la qualité et la quantité des fonds propres requis en tenant compte de ses risques inhérents, la Banque Équitable a recours à un processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP »).

### Faits nouveaux en matière de fonds propres réglementaires

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2023, la Banque Équitable a adopté les réformes bancaires de Bâle III conformément aux exigences révisées en matière de fonds propres, de levier, de liquidité et de communication de renseignements annoncées par le BSIF afin d'aider les institutions de dépôt canadiennes à gérer plus efficacement les risques et à maintenir leur résilience. Les réformes de Bâle III mises en œuvre sont les suivantes :

- NFP selon une approche standard révisée pour le risque de crédit et le risque opérationnel
- Exigences de levier (EL)
- Normes de liquidités (NL)
- Normes de fonds propres et de liquidité des petites et moyennes institutions de dépôt (PMB)
- Communication de renseignements au titre du troisième pilier

La Banque a évalué l'incidence de ces changements sur sa situation des fonds propres, sa sensibilité accrue au risque, ses exigences en matière de segmentation et ses options ciblées. Bien que les résultats dépendent en grande partie de la composition des actifs de la Banque, l'incidence globale n'est pas significative compte tenu de la longue tradition de la Banque en matière de prudence dans l'octroi des prêts, d'appétit pour le risque modéré et de cadre de risque rigoureux (se reporter à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport de gestion). Le 20 octobre 2023, le BSIF a publié une mise à jour de la ligne directrice NFP (« ligne directrice Normes de fonds propres de 2024 ») qui entrera en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2024, et qui comprend des modifications des exigences de fonds propres s'appliquant aux prêts hypothécaires à amortissement négatif dont le solde augmente, et pour lesquels les paiements sont insuffisants pour couvrir les intérêts. La Banque Équitable n'a pas de produits hypothécaires résidentiels présentant ces caractéristiques. Les mises à jour continues des lignes directrices NFP sont susceptibles de modifier le traitement du portefeuille de prêts actuel et de se répercuter sur les futurs actifs pondérés en fonction des risques.

Les résultats de 2023 reflètent les informations révisées à fournir en vertu de Bâle III; les résultats des périodes antérieures n'ont pas été retraités.

### Actifs pondérés en fonction des risques de la Banque Équitable

En 2023, les actifs pondérés en fonction des risques de la Banque Équitable ont augmenté de 884 millions de dollars (+5 % d'un exercice à l'autre), principalement en raison de la croissance interne des portefeuilles de prêts traditionnels aux particuliers, ainsi que de la hausse des exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel, sous l'effet de l'accroissement des revenus. Depuis le 30 juin 2023, les actifs pondérés en fonction des risques ont augmenté de 382 millions de dollars (+2 % d'un trimestre à l'autre) en raison de facteurs similaires.

## Actifs pondérés en fonction des risques de la Banque Équitable

Tableau 15 : Actifs pondérés en fonction des risques de la Banque Équitable

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)		Au 31 octobre 2023	
	Actifs / montants	Pondération en fonction des risques	Actifs pondérés en fonction des risques
<b>Inscrits au bilan</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 283 346	20 %	251 685
Titres pris en pension	908 833	0 %	354
Placements	2 120 645	14 %	299 880
Prêts aux particuliers	32 442 232	26 %	8 595 551
Prêts commerciaux	15 020 060	47 %	7 114 549
Droits conservés dans le cadre de titrisation	559 271	100 %	559 271
Autres actifs	663 024	22 %	146 880
Total des actifs de la Banque Équitable assujettis à la notation du risque	52 997 411		16 968 170
Déduire : provision admissible pour les étapes 1 et 2	(101 161)		–
Total des actifs de la Banque Équitable	52 896 250		16 968 170
<b>Hors bilan</b>			
Engagements de prêt			847 367
Dérivés			115 441
Autres			4 537
Total du risque de crédit			17 935 514
Risque opérationnel <sup>1)</sup>			1 873 725
<b>Total (dans le cadre de la réforme de Bâle III)</b>			<b>19 809 239</b>

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)		Au 31 décembre 2022	
	Actifs / montants	Pondération en fonction des risques	Actifs pondérés en fonction des risques
<b>Inscrits au bilan</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 231 339	18 %	221 934
Titres pris en pension	200 432	0 %	612
Placements	2 289 301	7 %	169 667
Prêts aux particuliers	32 038 686	25 %	7 987 516
Prêts commerciaux	14 561 461	51 %	7 393 299
Droits conservés dans le cadre de titrisation	373 455	100 %	373 455
Autres actifs	538 762	54 %	290 562
Total des actifs de la Banque Équitable assujettis à la notation du risque	51 233 436		16 437 045
Déduire : provision admissible pour les étapes 1 et 2	(89 931)		–
Total des actifs de la Banque Équitable	51 143 505		16 437 045
<b>Hors bilan</b>			
Engagements de prêt			785 474
Dérivés			168 268
Autres			49 310
Total du risque de crédit			17 440 097
Risque opérationnel <sup>1)</sup>			1 485 563
<b>Total (dans le cadre de Bâle III)</b>			<b>18 925 660</b>

1) Dans le cas du risque opérationnel, la Banque Équitable utilisait auparavant l'approche indicateur de base qu'elle a remplacée par l'approche standard simplifiée à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, conformément aux exigences de la ligne directrice NFP du BSIF. Les actifs pondérés en fonction des risques sont déterminés en multipliant les exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel par 12,5.

## Mesures des fonds propres

Tableau 16 : Mesures des fonds propres de la Banque Équitable

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	31 oct. 2023	31 déc. 2022	Variation	
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires :</b>				
Actions ordinaires	930 178	928 778	1 400	0 %
Surplus d'apport	13 886	12 537	1 349	11 %
Résultats non distribués	2 057 262	1 856 084	201 178	11 %
Cumul des autres éléments du résultat global <sup>2)</sup>	(49 956)	(33 759)	(16 197)	48 %
Déduire : ajustements réglementaires aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	(187 870)	(170 504)	(17 366)	10 %
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires<sup>1)</sup></b>	<b>2 763 500</b>	<b>2 593 136</b>	<b>170 364</b>	<b>7 %</b>
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 :</b>				
Actions privilégiées à dividendes non cumulatifs	72 554	183 541	(110 987)	(60) %
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 émis par une filiale à de tierces parties (montant permis dans les autres éléments de fonds propres de catégorie 1)	57 628	–	57 628	n. s.
<b>Fonds propres de catégorie 1<sup>1)</sup></b>	<b>2 893 682</b>	<b>2 776 677</b>	<b>117 005</b>	<b>4 %</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2 :</b>				
Provision admissible pour les étapes 1 et 2	101 162	89 931	11 231	12 %
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 émis par une filiale à de tierces parties (montant permis dans les fonds propres de catégorie 2)	6 719	–	6 719	n. s.
Déduire : ajustement transitoire en réponse à la pandémie de COVID-19 <sup>3)</sup>	–	(10 647)	10 647	n. s.
<b>Fonds propres de catégorie 2<sup>1)</sup></b>	<b>107 881</b>	<b>79 284</b>	<b>28 597</b>	<b>36 %</b>
<b>Total des fonds propres<sup>1)</sup></b>	<b>3 001 563</b>	<b>2 855 961</b>	<b>145 602</b>	<b>5 %</b>
<b>Total des actifs pondérés en fonction des risques<sup>1)</sup></b>	<b>19 809 239</b>	<b>18 925 660</b>	<b>883 579</b>	<b>5 %</b>
<b>Ratios de fonds propres et ratio de levier<sup>1)</sup> :</b>				
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	14,0 %	13,7 %		0,3 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	14,6 %	14,7 %		(0,1) %
Ratio du total des fonds propres	15,2 %	15,1 %		0,1 %
Ratio de levier	5,3 %	5,3 %		– %

n. s. : non significatif

1) Il y a lieu de se reporter au Glossaire du présent rapport de gestion.

2) Comme le prescrit le BSIF (suivant les règles de Bâle III), le cumul des autres éléments du résultat global fait intégralement partie des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, mais le montant de la réserve aux fins de la couverture de flux de trésorerie qui correspond à la couverture d'éléments non comptabilisés à la juste valeur n'est pas pris en compte.

3) Cet ajustement transitoire a cessé au premier trimestre de 2023. Le 27 mars 2020, le BSIF a annoncé plusieurs mesures en réponse aux enjeux opérationnels découlant des répercussions économiques de la pandémie de COVID-19, dont des mesures transitoires relatives au traitement en termes de fonds propres du provisionnement des pertes de crédit attendues. Ces mesures transitoires ont fait en sorte qu'une partie des provisions qui seraient autrement incluses dans les fonds propres de catégorie 2 de la Banque Équitable sont incluses dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. L'ajustement est égal à l'augmentation des provisions pour les étapes 1 et 2 par rapport au 31 décembre 2019. Cette augmentation est assujettie à l'impôt et à un facteur scalaire qui diminue avec le temps. Le facteur scalaire est de 70 % pour l'exercice 2020, de 50 % pour l'exercice 2021 et de 25 % pour l'exercice 2022. L'application de cette mesure destinée à être éliminée a pris fin à la fin de 2022 et il n'y a donc pas d'incidence sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et sur les fonds propres de catégorie 2 à partir du premier trimestre 2023.

## Ratios des fonds propres

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque Équitable s'est établi à 14,0 %, en hausse de 30 points de base par rapport au 31 décembre 2022, principalement en raison de la croissance organique des fonds propres qui a fait croître les résultats non distribués de la Banque. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 s'est situé à 14,6 %, en baisse de 1 point de base par rapport à décembre 2022, en raison principalement de la diminution des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 découlant des actions privilégiées émises à des tiers par la Banque Concentra. Le ratio du total des fonds propres s'est établi à 15,2 %, en hausse de 1 point de base, ce qui a eu la même incidence que celle indiquée ci-dessus pour le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Les ratios de fonds propres de la Banque ont diminué par rapport à ceux du deuxième trimestre de 2023 en raison d'un versement de dividendes de 100 millions de dollars à sa société mère, EQB Inc., qui a été utilisé pour rembourser une partie du montant impayé sur des facilités de crédit d'EQB.

## Composantes des fonds propres réglementaires

Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ont augmenté de 170 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2022, en raison surtout de la forte croissance du bénéfice net, contrebalancée en partie par la distribution de dividendes précitée. Les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 ont reculé de 53 millions de dollars étant donné qu'une partie des actions privilégiées émises à des tiers par la Banque Concentra n'est pas comptabilisée en tant que fonds propres de catégorie 1 de la Banque Équitable. La hausse du total des fonds propres est essentiellement attribuable à la croissance interne des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

## Ratio de levier

Les banques canadiennes sont tenues de présenter le ratio de levier du BSIF fondé sur les directives de Bâle III. Le BSIF a établi des ratios de levier minimaux cibles qui sont confidentiels et qui diffèrent d'une institution à l'autre. La Banque Équitable se conformait toujours pleinement aux exigences réglementaires qui la concernent et son ratio de levier financier se chiffrait à 5,3 % au 31 octobre 2023, ce qui est conforme à celui du 31 décembre 2022 et à celui du 30 juin 2023.

## Simulation de crise

Dans le cadre de son processus de gestion des fonds propres, la Banque Équitable effectue des simulations de crise sur une base régulière afin de comprendre l'incidence possible de divers scénarios économiques défavorables extrêmes, mais plausibles. La Banque Équitable utilise ces tests pour analyser l'incidence que pourraient avoir une hausse du taux de chômage, une hausse des taux d'intérêt, une baisse des prix de l'immobilier et d'autres facteurs sur la situation financière de la Banque Équitable pour un éventail de scénarios économiques.

Selon les tests de simulation de crise appliqués jusqu'à présent, la direction a établi que même dans les pires scénarios envisagés, la Banque Équitable dispose de fonds propres suffisants pour absorber les pertes éventuelles sans nuire à la viabilité de l'institution et également qu'elle demeurerait rentable pour chacun des exercices couverts par l'horizon de tests.

# Capitaux propres

## Actions ordinaires et privilégiées

Au 31 octobre 2023, EQB avait 37 879 352 actions ordinaires et 2 911 800 actions privilégiées de série 3 émises et en circulation. Par ailleurs, elle avait 1 173 719 options sur actions non exercées qui sont ou seront exerçables pour l'achat d'actions ordinaires pour un produit maximal de 64,3 millions de dollars. Pour plus d'information sur les options sur actions en cours et leurs prix d'exercice respectifs, il y a lieu de se reporter à la note 20 a) afférente aux états financiers consolidés de 2023.

## Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Au cours de la période de dix mois close le 31 octobre 2023, aucune action ordinaire ou privilégiée n'a été achetée ni annulée aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

## Dividendes versés sur les actions ordinaires

Malgré les changements apportés à son calendrier de présentation de l'information financière, EQB maintiendra le même calendrier de paiement des dividendes pour les périodes à venir (dernier jour ouvrable de mars, de juin, de septembre et de décembre).

Le 7 décembre 2023, le conseil d'administration d'EQB (le « Conseil ») a déclaré un dividende trimestriel de 0,40 \$ par action ordinaire à payer le 29 décembre 2023 aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux le 20 décembre 2023. Ce dividende représente une hausse de 5 % et de 21 % par rapport au dividende déclaré respectivement en août 2023 et en novembre 2022.

Le 7 février 2022, le conseil d'administration d'EQB a rétabli le régime de réinvestissement des dividendes sur les actions ordinaires d'EQB (le « RRD »). La participation au régime est facultative aux termes du régime. Les actionnaires peuvent choisir de réinvestir leurs dividendes en espèces pour acheter des actions ordinaires supplémentaires moyennant une décote de 2 % par rapport au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires à la TSX pour la période de cinq jours de bourse ayant précédé la date de versement des dividendes. Les actions ordinaires émises dans le cadre du RRD sont des actions nouvellement émises. EQB se réserve le droit de suspendre le RRD ultérieurement.

## Actions privilégiées d'EQB

Le 7 décembre 2023, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,373063 \$ par action privilégiée à payer le 29 décembre 2023 aux détenteurs d'actions privilégiées inscrits à la fermeture des bureaux le 20 décembre 2023.

## Actions privilégiées de la Banque Concentra

Au 31 octobre 2023, la Banque Concentra avait 111 millions de dollars d'actions privilégiées émises et en circulation.

## Résultats du quatrième trimestre

EQB a dégagé un bénéfice trimestriel ajusté<sup>1)</sup> de 147 millions de dollars au cours de la période de quatre mois close le 31 octobre 2023, en hausse de 27 % par rapport au deuxième trimestre de 2023 et de 59 % par rapport au quatrième trimestre de 2022. Le bénéfice ajusté<sup>1)</sup> par action s'est établi à 3,80 \$ pour le trimestre, contre 2,98 \$ au deuxième trimestre et 2,46 \$ au quatrième trimestre de 2022.

Outre le fait que le trimestre a compté un mois de plus, la solide performance a contribué à la croissance interne des prêts sous gestion de la Banque, lesquels sont en hausse de 4 % et de 9 % par rapport au deuxième trimestre de 2023 et au quatrième trimestre de 2022, respectivement.

---

<sup>1)</sup> Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

## Revenus d'intérêts nets

Le tableau qui suit présente en détail les revenus d'intérêts nets et la marge nette d'intérêts d'EQB pour la période de quatre mois close le 31 octobre 2023, ainsi que les chiffres comparatifs du deuxième trimestre de 2023 et du quatrième trimestre de 2022, par produit et par portefeuille.

**Tableau 17 : Revenus d'intérêts nets**

	Pour les trimestres clos les					
	31 oct. 2023		30 juin 2023		31 déc. 2022	
	Revenus / frais	Taux moyen <sup>1)</sup>	Revenus / frais	Taux moyen	Revenus / frais	Taux moyen
<b>Revenus tirés des éléments suivants :</b>						
Trésorerie et titres de créance	55 656	4,61 %	39 111	4,60 %	26 925	3,75 %
Titres de capitaux propres	645	5,80 %	828	4,74 %	923	5,29 %
Prêts hypothécaires résidentiels – assurés <sup>3)</sup>	122 090	3,39 %	91 534	3,34 %	71 975	2,78 %
Prêts hypothécaires résidentiels – non assurés <sup>3)</sup>	412 205	6,33 %	285 560	5,96 %	209 462	4,68 %
Prêts de décumal	30 899	6,73 %	19 585	6,85 %	12 557	5,79 %
Prêts aux particuliers	32 983	11,14 %	23 899	11,77 %	13 225	9,19 %
<b>Total des prêts aux particuliers</b>	<b>598 177</b>	<b>5,50 %</b>	<b>420 578</b>	<b>5,24 %</b>	<b>307 219</b>	<b>4,14 %</b>
Prêts commerciaux	263 160	9,26 %	187 053	9,13 %	156 922	8,04 %
Financement d'équipement	42 034	9,60 %	29 375	9,45 %	25 624	8,89 %
Prêts hypothécaires multirésidentiels assurés	56 670	2,95 %	40 303	2,85 %	34 609	2,71 %
<b>Total des prêts commerciaux</b>	<b>361 864</b>	<b>6,96 %</b>	<b>256 731</b>	<b>6,81 %</b>	<b>217 155</b>	<b>6,17 %</b>
<b>Moyenne des actifs productifs d'intérêts</b>	<b>1 016 342</b>	<b>5,88 %</b>	<b>717 248</b>	<b>5,66 %</b>	<b>552 222</b>	<b>4,73 %</b>
<b>Frais liés aux éléments suivants :</b>						
Dépôts	461 849	4,33 %	322 503	4,12 %	228 256	3,15 %
Passifs de titrisation	165 770	3,29 %	118 416	3,11 %	84 689	2,19 %
Autres	42 940	5,70 %	24 630	5,21 %	20 502	4,49 %
<b>Moyenne des passifs portant intérêt</b>	<b>670 559</b>	<b>4,08 %</b>	<b>465 549</b>	<b>3,84 %</b>	<b>333 447</b>	<b>2,89 %</b>
<b>Revenus d'intérêts nets et marge nette d'intérêts ajustés<sup>2)</sup></b>	<b>345 783</b>	<b>2,00 %</b>	<b>251 699</b>	<b>1,99 %</b>	<b>218 775</b>	<b>1,87 %</b>
Intérêts gagnés sur l'entiercement de reçus de souscription	–	–	–	–	2 220	–
Intérêts versés aux détenteurs de reçus de souscription	–	–	–	–	654	–
Amortissement lié à la juste valeur nette – actifs	–	–	–	–	21 714	–
Amortissement lié à la juste valeur nette – passifs	–	–	–	–	(25 038)	–
<b>Revenus d'intérêts nets et marge nette d'intérêts ajustés</b>	<b>345 783</b>	<b>2,00 %</b>	<b>251 699</b>	<b>1,99 %</b>	<b>218 325</b>	<b>1,85 %</b>

1) Les taux moyens sont calculés selon les soldes quotidiens moyens impayés au cours de la période.

2) Les mesures et ratios ajustés sont des mesures et des ratios non conformes aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Ajustements des résultats financiers » ainsi qu'à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

3) La présentation des prêts hypothécaires résidentiels a été modifiée par rapport à celle des trimestres précédents, passant de « non traditionnels et de premier ordre » à « non assurés et assurés » afin de mieux harmoniser les caractéristiques des prêts hypothécaires au sein de chaque portefeuille de prêts, y compris le rendement des actifs et le capital requis. Les données comparatives des périodes précédentes ont été mises à jour afin de rendre leur présentation conforme à celle de la période à l'étude.

## Quatrième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2023

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 37 %, ce qui s'explique d'abord et avant tout par la croissance des actifs des portefeuilles de prêts traditionnels, de même que par l'apport d'un mois additionnel inclus dans la période de quatre mois considérée.

L'accroissement de la marge nette d'intérêts découle en grande partie de la hausse des revenus tirés des remboursements anticipés, des rendements sur les activités liées aux prêts traditionnels plus élevés et de la hausse plus lente du coût des fonds attribuable à l'optimisation continue grâce aux nouvelles sources de financement, comme les nouveaux billets de dépôt au porteur.

## Quatrième trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre de 2022

Au quatrième trimestre de 2023, les revenus d'intérêts nets ajustés et comptables<sup>1)</sup> se sont établis à 345,8 millions de dollars, en hausse de 58 %, du fait surtout de la croissance des actifs, de l'augmentation de la marge nette d'intérêts et de l'inclusion d'un mois supplémentaire au quatrième trimestre de 2023.

La marge nette d'intérêts ajustée<sup>1)</sup> a augmenté de 13 points de base (hausse de 15 points de base sur une base comptable), ce qui s'explique par les raisons susmentionnées, ainsi que par la croissance du rendement des actifs du portefeuille de prêts traditionnels, l'augmentation des revenus provenant des remboursements anticipés et l'incidence moyenne pondérée de l'inclusion des actifs et du financement de la Banque Concentra sur quatre mois par rapport à deux mois au quatrième trimestre de 2022.

## Revenus autres que d'intérêts

Tableau 18 : Revenus autres que d'intérêts<sup>1)</sup>

(en milliers de dollars)	Pour les trimestres clos les				
	31 oct. 2023	30 juin 2023	Variation	31 déc. 2022	Variation
Commissions et autres revenus <sup>3)</sup>	18 508	14 489	28 %	10 503	76 %
Profits (pertes) sur les placements stratégiques	3 655	27 933	(87) %	(5 137)	n. s.
Profits nets sur les autres placements <sup>3)</sup>	4 428	1 726	157 %	(77)	n. s.
Profit sur les ventes et revenus tirés des droits conservés (Pertes nettes) profits nets sur les activités de titrisation et sur les dérivés	25 948 (3 036)	16 104 596	61 % n. s.	9 247 1 846	181 % n. s.
<b>Total des revenus autres que d'intérêts – sur une base comptable</b>	<b>49 503</b>	<b>60 848</b>	<b>(19) %</b>	<b>16 382</b>	<b>202 %</b>
Ajustement au titre de l'amortissement à la juste valeur sur les autres placements	–	–	n. s.	(65)	n. s.
Profits sur les placements stratégiques	–	(27 965)	n. s.	–	n. s.
<b>Total des revenus autres que d'intérêts – ajusté<sup>2)</sup></b>	<b>49 503</b>	<b>32 883</b>	<b>51 %</b>	<b>16 317</b>	<b>203 %</b>

n. s. – non significatif

1) Les chiffres comparatifs des périodes précédentes ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de la période à l'étude.

2) Les mesures et ratios ajustés sont des mesures et des ratios non conformes aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Ajustements des résultats financiers » ainsi qu'à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

3) Certains profits qui étaient pris en compte dans les profits nets (pertes nettes) sur les prêts et les placements au premier trimestre de 2023 ont été transférés vers les commissions et autres revenus à partir du deuxième trimestre de 2023. La composition des périodes antérieures n'a pas été modifiée.

## Quatrième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2023

Le total des revenus autres que d'intérêts ajustés<sup>1)</sup> s'est établi à 49,5 millions de dollars, en hausse de 51 %, en raison surtout d'une hausse des revenus tirés des profits sur les ventes (croissance des volumes), de l'augmentation des profits nets sur les placements stratégiques et les titres de créance, et d'un mois de plus de revenus tirés des commissions pour le trimestre, facteurs contrebalancés en partie par les pertes sur la juste valeur liées aux activités de titrisation.

<sup>1)</sup> Les mesures et les ratios ajustés sont des mesures et des ratios non conformes aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Ajustements des résultats financiers » ainsi qu'à la rubrique « Mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.



## Quatrième trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre de 2022

Le total des revenus autres que d'intérêts ajustés<sup>1)</sup> a triplé par rapport à ce qu'il était au quatrième trimestre de 2022, sous l'effet surtout de la hausse des profits sur les revenus tirés de la vente (croissance des volumes de 273 %), de la hausse des profits nets sur les placements stratégiques et autres placements, et des deux mois de plus de revenus tirés des commissions provenant de la Banque Concentra pour le trimestre à l'étude par rapport au quatrième trimestre de 2022, facteurs contrés en partie par les pertes nettes sur les instruments dérivés.

## Dotation à la provision pour pertes de crédit

Tableau 19 : Dotation à la provision pour pertes de crédit

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Pour les trimestres clos les				
	31 oct. 2023	30 juin 2023	Variation	31 déc. 2022	Variation
Dotation à la provision pour les étapes 1 et 2	2 279	5 883	(61)	24 525	(91) %
Dotation à la provision pour l'étape 3	17 287	7 159	141 %	2 271	661 %
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit (recouvrements) – comptable	19 566	13 042	50 %	26 796	(27) %
Déduire : Dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts achetés	–	–	n. s.	(19 020)	n. s.
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit (recouvrements) – ajusté <sup>1)</sup>	19 566	13 042	50 %	7 776	152 %

n. s. : non significatif 1) Les mesures et les ratios ajustés sont des mesures et des ratios non conformes aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Résultats financiers ajustés » ainsi qu'à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures et termes financiers et bancaires » du présent rapport de gestion.

## Quatrième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2023

La dotation à la provision pour les étapes 1 et 2 a diminué de 3,6 millions de dollars au cours du trimestre, alors que la dotation à la provision pour l'étape 3 a augmenté de 10,1 millions de dollars, en raison de l'augmentation des soldes des prêts commerciaux en souffrance au 31 octobre 2023.

## Quatrième trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre de 2022

Le total de la dotation à la provision a augmenté pour les mêmes raisons que celles susmentionnées dans la comparaison avec le deuxième trimestre de 2023. La dotation à la provision pour les étapes 1 et 2 a reculé par rapport à 2022, puisque la dotation du quatrième trimestre de 2022 tenait compte de la dotation à la provision initiale de 19,0 millions de dollars liée aux prêts acquis.

## Frais autres que d'intérêts

Tableau 20 : Frais autres que d'intérêts et ratio d'efficience

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les nombres d'ETP)	Pour les trimestres clos les				
	30 oct. 2023	30 juin 2023	Variation	31 déc. 2022	Variation
Rémunération et avantages	81 683	59 707	37 %	64 999	26 %
Frais liés à la technologie et aux systèmes	25 551	17 937	42 %	23 969	7 %
Charges liées à la réglementation, frais juridiques et honoraires	17 877	12 419	44 %	11 303	58 %
Coûts liés aux produits	29 719	18 866	58 %	14 943	99 %
Frais de commercialisation et charges du siège social	22 548	15 455	46 %	20 146	12 %
Locaux	3 787	2 646	43 %	3 820	(1) %
<b>Total des frais autres que d'intérêts – comptable</b>	<b>181 165</b>	<b>127 030</b>	<b>43 %</b>	<b>139 180</b>	<b>30 %</b>
Moins :					
coûts d'intégration et autres charges	(8 153)	(5 120)	n. s.	(36 921)	n. s.
<b>Total des frais autres que d'intérêts – ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>173 012</b>	<b>121 910</b>	<b>42 %</b>	<b>102 259</b>	<b>69 %</b>
Ratio d'efficience – comptable	45,8 %	40,6 %	5,2 %	59,3 %	(13,5) %
Ratio d'efficience – ajusté <sup>1)</sup>	43,8 %	42,8 %	1,0 %	43,5 %	0,3 %
Équivalents temps plein (ETP) – moyenne de la période	1 743	1 740	0 %	1 635	7 %

n. s. : non significatif 1) Les mesures et les ratios ajustés sont des mesures et des ratios non conformes aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Résultats financiers ajustés » ainsi qu'à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures et termes financiers et bancaires » du présent rapport de gestion.

### Quatrième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2023

Les frais autres que d'intérêts ajustés ont augmenté de 42 % (43 % sur une base comptable) par rapport au deuxième trimestre de 2023, principalement en raison d'un mois supplémentaire de charges au cours du trimestre. Les autres éléments ayant contribué à la hausse comprennent l'augmentation de la charge de rémunération, des coûts de maintenance du système bancaire, des frais de service liés aux transactions et des honoraires de services-conseils liés à la croissance des affaires, ainsi que la hausse de l'impôt sur le capital.

### Quatrième trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre de 2022

Les frais autres que d'intérêts ajustés ont augmenté de 69 % (30 % sur une base comptable), ce qui s'explique surtout par les raisons susmentionnées, de même que par l'apport de Concentra pour un trimestre complet.

## Évolution du total du principal des prêts

Le tableau suivant est le tableau trimestriel de l'évolution du principal des prêts inscrits au bilan par type de prêts pour le quatrième trimestre de 2023 et le quatrième trimestre de 2022 :

Tableau 21 : Évolution du principal des prêts inscrits au bilan<sup>1)</sup>

Au 31 octobre 2023 ou pour la période de quatre mois close à cette date			
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Prêts aux particuliers	Prêts commerciaux	Total
<b>Solde à la clôture du T2 2023</b>	<b>32 397 957</b>	<b>15 122 507</b>	<b>47 520 464</b>
Montages <sup>3)</sup>	2 861 250	3 576 170	6 437 420
Décomptabilisations	–	(2 618 633)	(2 618 633)
Remboursements nets	(2 843 136)	(1 097 054)	(3 940 190)
<b>Solde à la clôture du T4 2023</b>	<b>32 416 071</b>	<b>14 982 990</b>	<b>47 399 061</b>
Variation en % par rapport au T2 2023	0 %	(1) %	0 %
Pourcentage de remboursement net <sup>2)</sup>	8,8 %	7,3 %	8,3 %

Au 31 décembre 2022 et pour le trimestre clos à cette date			
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Prêts aux particuliers	Prêts commerciaux	Total
<b>Solde à la clôture du T3 2022</b>	<b>24 237 002</b>	<b>12 454 029</b>	<b>36 691 031</b>
Prêts acquis le 1 <sup>er</sup> novembre	7 712 290	1 099 729	8 812 019
Montages <sup>3)</sup>	1 811 011	2 083 559	3 894 570
Décomptabilisations	–	(702 592)	(702 592)
Remboursements nets	(1 647 893)	(393 329)	(2 041 222)
<b>Solde à la clôture du T4 2022</b>	<b>32 112 410</b>	<b>14 541 396</b>	<b>46 653 806</b>
Variation en % par rapport au T3 2022	32 %	17 %	27 %
Pourcentage de remboursement net <sup>2)</sup>	6,8 %	3,2 %	5,6 %

1) Les montants de principal sont présentés sur une base consolidée, tenant compte de Concentra, avant tout ajustement de la juste valeur lié à l'acquisition compris dans les chiffres au bilan. 2) Le pourcentage de remboursement net est calculé en divisant le remboursement net par le solde de clôture de la période précédente. 3) Les montages comprennent également les fluctuations nettes des intérêts incorporés dans les prêts hypothécaires inversés qui se sont produites au cours de la période. Les données comparatives des périodes précédentes ont été mises à jour afin de rendre leur présentation conforme à celle de la période à l'étude.

### Quatrième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2023

Le portefeuille des Services bancaires aux particuliers a progressé sur une base séquentielle, principalement en raison des solides montages de prêts hypothécaires inversés, résultat d'une publicité réussie auprès des consommateurs qui a permis d'accroître notre visibilité sur le marché et d'acquérir de nouveaux clients.

Les prêts commerciaux traditionnels sont également en hausse, en raison des niveaux de montages stables. Cette croissance a été contrée par l'accroissement des activités de titrisation et de décomptabilisation au sein des activités liées aux prêts hypothécaires multirésidentiels.

### Quatrième trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre de 2022

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Revue du bilan » du présent rapport de gestion pour une analyse de la croissance de notre portefeuille de prêts au cours des dix derniers mois.

## États financiers intermédiaires

Tableau 22 : État consolidé intermédiaire non audité du résultat net

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Pour le trimestre clos le		
	31 oct. 2023	30 juin 2023	31 déc. 2022
Revenus d'intérêts :			
Prêts aux particuliers	598 177	420 578	327 596
Prêts commerciaux	361 864	256 731	218 428
Placements	24 613	18 856	10 754
Autres	31 688	21 083	19 298
	<b>1 016 342</b>	717 248	576 076
Frais d'intérêts :			
Dépôts	461 786	322 503	244 413
Passifs de titrisation	165 853	118 416	93 163
Facilités de financement	24 719	11 891	11 025
Autres	18 201	12 739	9 150
	<b>670 559</b>	465 549	357 751
Revenus d'intérêts nets	<b>345 783</b>	251 699	218 325
Revenus autres que d'intérêts :			
Commissions et autres revenus	18 508	14 489	10 503
Profit net (perte nette) sur les prêts et les placements	8 083	29 659	(5 214)
Profits (pertes) sur la vente et revenus tirés des droits conservés	25 948	16 104	9 247
(Pertes nettes) profits nets sur les activités de titrisation et sur les dérivés	(3 036)	596	1 846
	<b>49 503</b>	60 848	16 382
Revenus	<b>395 286</b>	312 547	234 707
Dotation à la provision pour pertes de crédit	19 566	13 042	26 796
Revenus après la dotation à la provision pour pertes de crédit	<b>375 720</b>	299 505	207 911
Frais autres que d'intérêts :			
Rémunération et avantages	81 683	59 707	64 999
Autres	99 482	67 323	74 181
	<b>181 165</b>	127 030	139 180
Bénéfice avant impôt sur le résultat	<b>194 555</b>	172 475	68 731
Impôt sur le résultat			
Exigible	28 803	26 612	22 154
Différé	24 606	14 938	758
	<b>53 409</b>	41 550	22 912
Bénéfice net	<b>141 146</b>	130 925	45 819
Dividendes sur les actions privilégiées	2 349	2 331	2 305
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>138 797</b>	128 594	43 514
Bénéfice par action			
De base	3,67	3,41	1,20
Dilué	3,64	3,39	1,19

**Tableau 23 : État consolidé intermédiaire non audité du résultat global**

(en milliers de dollars)	Pour les trimestres clos les		
	31 oct. 2022	30 juin 2023	31 déc. 2022
Bénéfice net	141 146	130 925	45 819
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net :			
Instruments d'emprunt désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :			
Pertes latentes nettes attribuables à la variation de la juste valeur	(18 624)	(31 474)	(1 788)
Reclassement des pertes nettes en résultat net	16 252	32 302	3 985
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net :			
Instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :			
Reclassement des (pertes) profits depuis le cumul des autres éléments du résultat global, lors de la vente de placements	(10 951)	–	604
Pertes latentes nettes attribuables à la variation de la juste valeur	(2 985)	(30 989)	(1 543)
Reclassement des pertes nettes en résultats non distribués	6 128	4 936	798
	(10 180)	(25 225)	2 056
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat	2 746	7 005	(185)
	(7 434)	(18 220)	1 871
Couvertures de flux de trésorerie :			
Profits latents nets attribuables à la variation de la juste valeur	27 911	28 856	5 050
Reclassement des profits nets en résultat net	(27 014)	(11 082)	(1 396)
	897	17 774	3 654
Charge d'impôt sur le résultat	(249)	(4 936)	(958)
	648	12 838	2 696
Total des autres éléments du résultat global	(6 786)	(5 382)	4 567
Résultat global total	134 360	125 543	50 386

**Tableau 24 : Tableau consolidé intermédiaire non audité des flux de trésorerie**

(en milliers de dollars)	Pour les trimestres clos les		
	31 oct. 2023	30 juin 2023	31 déc. 2022
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Bénéfice net de la période	141 146	130 925	45 819
Ajustements au titre des éléments sans effet de trésorerie inclus dans le bénéfice net :			
Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	27 349	56 610	(8 202)
Amortissement des primes et escomptes sur les placements	3 455	2 439	274
Amortissement des immobilisations corporelles et coût des immobilisations incorporelles	14 992	11 919	19 130
Dotation à la provision pour pertes de crédit	19 566	13 042	26 796
Profits sur les titrisations	(20 513)	(13 690)	(7 197)
Rémunération fondée sur des actions	1 060	808	840
Revenu de dividende gagné, non reçu	(416)	(27 964)	–
Impôt sur le résultat	53 409	41 550	22 912
Droits conservés dans le cadre de titrisations	33 392	22 055	15 197
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :			
Trésorerie soumise à des restrictions	103 052	(203 717)	(107 948)
Titres pris en pension	300 097	(476 322)	549 640
Prêts, déduction faite des activités de titrisation	(128 862)	(943 719)	(1 138 391)
Autres actifs	33 951	(65 068)	176 042
Dépôts	(188 034)	549 817	417 239
Passifs de titrisation	(892 589)	89 135	680 398
Obligations relatives aux titres mis en pension	252 520	(28 940)	(83 574)
Facilités de financement	244 579	718 291	85 314
Reçus de souscription	–	–	(232 018)
Autres passifs	101 566	57 750	(136 172)
Impôt sur le résultat payé	(8 459)	(34 342)	(30 909)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	91 261	(99 421)	295 190
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Produit de l'émission d'actions ordinaires	3 369	2 707	225 890
Facilité d'emprunt à terme	–	–	275 000
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(2 349)	(2 331)	(2 304)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(14 367)	(13 945)	(12 387)
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement	(13 347)	(13 569)	486 199
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Achat de placements	(279 527)	(162 220)	(518 429)
Produit de la vente ou du rachat de placements	245 386	374 215	281 762
Variation nette des comptes de réinvestissement de la Fiducie du Canada pour l'habitation	146 567	(58 762)	177 457
Achat d'immobilisations corporelles et frais liés au développement de systèmes	(14 358)	(12 372)	(30 703)
Investissement dans une filiale	–	–	(495 369)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	98 068	140 861	(585 282)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	175 982	27 871	196 107
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	373 492	345 621	298 999
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	549 474	373 492	495 106
Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants :			
Intérêts reçus	903 914	743 478	514 579
Intérêts payés	(554 032)	(432 654)	(143 439)
Dividendes reçus	29 180	1 022	1 045

## Normes et méthodes comptables

### Modifications des méthodes comptables

Les principales méthodes comptables d'EQB sont essentielles à la compréhension de ses résultats d'exploitation et de sa situation financière. Les méthodes comptables appliquées par EQB dans les états financiers consolidés de l'exercice 2023 sont les mêmes que celles appliquées par EQB au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date.

### Changements futurs de méthodes comptables

#### Réforme des taux d'intérêt de référence

En août 2020, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié la Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2, qui comprenait des modifications à l'IFRS 9, à l'IAS 39, et à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »), à l'IFRS 4 et à l'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »). Ces modifications traitaient des questions découlant de la mise en œuvre des réformes, notamment le remplacement d'un taux de référence par un autre taux.

Divers taux d'intérêt et autres indices réputés être des « indices de référence » (y compris les taux interbancaires offerts (« TIO ») comme le taux offert en dollars canadiens (le « taux CDOR »)) continuent d'être touchés par les réformes découlant des directives et des propositions des organismes de réglementation internationaux. Du fait de l'initiative mondiale de réforme des taux de référence, les efforts de transition des TIO vers d'autres taux de référence sont arrivés à terme ou se poursuivent dans différents pays.

Au Canada, ce processus a été dirigé par le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (Groupe de travail sur le TARCOM). Par suite de cette initiative, en décembre 2021, le Groupe de travail sur le TARCOM a recommandé à Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (« RBSL »), l'administrateur du taux CDOR, de cesser le calcul et la publication du taux CDOR après le 30 juin 2024. À la suite d'une consultation publique menée par RBSL, il a été annoncé, le 16 mai 2022, que RBSL cessera de publier les trois durées restantes du taux CDOR après le 28 juin 2024. Les taux CDOR à six mois et à douze mois avaient précédemment cessé d'être publiés en date du 17 mai 2021. Immédiatement après l'annonce du Groupe de travail sur le TARCOM, le BSIF a publié ses attentes en matière de surveillance à l'égard de l'abandon, par les institutions financières fédérales (« IFF »), du taux CDOR. Cette annonce indiquait que le BSIF s'attend à ce que tous les nouveaux contrats dérivés (bilatéraux, compensés et négociés en bourse) et titres (actifs et obligations au titre d'emprunts) passent à d'autres taux de référence d'ici le 30 juin 2023, sans qu'aucune nouvelle exposition au taux CDOR ne soit créée après cette date, à quelques exceptions près pour ce qui est des exigences d'atténuation des risques visant à réduire la sensibilité globale des actifs et des passifs au risque lié au taux CDOR. Après le 30 juin 2023, on s'attend à ce que les participants au marché négocient uniquement des swaps et des contrats à terme fondés sur le Canadian Overnight Repo Rate Average (le « taux CORRA »), sauf lorsqu'il s'agit de réduire une exposition existante au taux CDOR ou de couvrir l'exposition liée à un prêt au taux CDOR. Le BSIF s'attend également à ce que la transition de toutes les ententes faisant référence au taux CDOR se fasse d'ici au 28 juin 2024.

EQB a intégré ces faits nouveaux dans son plan d'abandon du taux CDOR, et elle continue de surveiller l'évolution du dossier et les pratiques exemplaires recommandées concernant les activités de transition.

Il y a lieu de se reporter à la note 3 des états financiers consolidés audités pour obtenir plus de précisions.

### Estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction formule des estimations, des jugements et des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des frais au cours de la période de présentation de l'information. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement par la direction. Les estimations comptables et les jugements critiques utilisés lors de la préparation des états financiers consolidés d'EQB ont une incidence sur l'évaluation de la provision pour pertes de crédit liée aux prêts, la perte de valeur des autres instruments financiers, les justes valeurs des actifs et des passifs financiers, la décomptabilisation des actifs financiers transférés dans le cadre d'opérations de titrisation, l'efficacité des couvertures financières à des fins comptables, les justes valeurs des actifs identifiables nets acquis, des passifs repris et des immobilisations incorporelles constatés dans un regroupement d'entreprises, et l'impôt sur le résultat.

Pour faire ces estimations et poser ces jugements, la direction se fonde sur les informations externes ainsi que sur des données du marché observables du marché, s'il en est, et procède au besoin à des analyses internes. Ces estimations et jugements ont été établis en tenant compte des répercussions économiques de la volatilité et de l'incertitude actuelle du marché engendrées par l'instabilité géopolitique, le contexte actuel des taux d'intérêt et les pressions inflationnistes. Les résultats réels pourraient différer de manière significative de ces estimations, auquel cas l'incidence serait comptabilisée dans les états financiers consolidés des périodes futures.

### **Provision pour pertes de crédit en vertu de l'IFRS 9**

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige que la direction exerce des jugements et fasse des estimations portant sur plusieurs facteurs. La direction doit faire preuve de jugement important, en se basant sur son expérience en matière de crédit, pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale et pour estimer le montant de pertes de crédit attendues. L'évaluation des pertes de crédit attendues tient compte de variables macroéconomiques prospectives et de pondérations probabilistes de scénarios macroéconomiques, qui font largement appel au jugement de la direction. La direction doit également faire preuve de jugement important, en se basant sur son expérience en matière de crédit, pour déterminer le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture en tenant compte des informations raisonnables et justifiables qui ne sont pas déjà intégrées dans le processus de modélisation. Toute modification de ces données, hypothèses, modèles et jugements a une incidence directe sur l'évaluation des pertes de crédit attendues.

En raison de l'instabilité géopolitique, du contexte actuel des taux d'intérêt et des pressions inflationnistes, la conjoncture macroéconomique continue d'être marquée par la volatilité et l'incertitude. Cette situation s'est répercutée directement sur les variables macroéconomiques prospectives que la direction utilise en tant qu'hypothèses sous-jacentes pour calculer les pertes de crédit attendues. La direction a utilisé les plus récentes variables macroéconomiques prospectives fournies par les services d'analyse de prévisions économiques de Moody's Analytics pour calculer les pertes de crédit attendues.

### **Juste valeur des actifs, passifs et immobilisations incorporelles à l'acquisition de la Banque Concentra**

Le 1<sup>er</sup> novembre 2022, la Banque Équitable a fait l'acquisition d'une participation de 100 % dans la Banque Concentra, pour laquelle elle a versé une contrepartie d'acquisition de 495,4 millions de dollars et constaté les actifs, les passifs, le goodwill et les immobilisations incorporelles au bilan consolidé. Pour les prêts et créances acquis et les passifs-dépôts repris, la direction a procédé à des ajustements d'évaluation des valeurs comptables des montants en principal en appliquant une approche par le résultat selon laquelle les flux de trésorerie relatifs aux instruments financiers sont actualisés aux taux d'intérêt du marché en vigueur à la date d'évaluation. Pour déterminer ces flux de trésorerie, la direction a exercé des jugements importants afin de déterminer les estimations relatives aux taux de remboursement, aux taux de remboursement anticipé et aux ajustements de refixation des prix, notamment les écarts de crédit.

La Banque Équitable a comptabilisé certains des dépôts de base de la Banque Concentra et des relations de Services de fiducie Concentra comme des immobilisations incorporelles. Les dépôts de base devraient fournir une source de financement stable et à faible coût à la Banque Équitable, et les relations existantes de Services de fiducie Concentra avec les coopératives de crédit et les clients individuels des services de fiducie fourniront une nouvelle source de revenus et généreront de nouveaux clients pour la Banque Équitable afin de générer des revenus de services de fiducie. L'évaluation des immobilisations incorporelles au titre des dépôts de base a été effectuée en utilisant l'approche par le résultat différentiel, soit la différence entre le coût des fonds pour les dépôts acquis et le coût des fonds provenant d'autres sources (l'« écart relatif aux dépôts »). L'évaluation des immobilisations incorporelles au titre des dépôts de base a exigé que la direction exerce des jugements importants et fasse des estimations concernant les taux d'actualisation des flux de trésorerie et les écarts relatifs aux dépôts.

Pour un complément d'information sur les estimations comptables critiques, il y a lieu de se reporter aux notes 2 d) et 10 d) à f) afférentes aux états financiers consolidés de 2023.

## **Contrôles et procédures de communication de l'information**

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que toute l'information pertinente est consignée et communiquée à la haute direction, y compris au président et chef de la direction et au chef des finances, en temps opportun, de manière à ce que des décisions éclairées puissent être prises en temps opportun en ce qui concerne son obligation d'informer le public. Au 31 octobre 2023, la direction a procédé à l'évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information d'EQB (comme définie dans les règlements des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada). Sur la foi de cette évaluation, la direction a conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces.

## **Contrôle interne à l'égard de l'information financière**

---

Le cadre du contrôle interne à l'égard de l'information financière d'EQB vise à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que nos états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS. EQB a évalué la conception et l'efficacité opérationnelle de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») au 31 octobre 2023 afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable. Cette évaluation a été menée conformément au cadre de contrôle intégré qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission en 2013, un modèle de contrôle reconnu, et aux exigences du Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. En nous fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que les contrôles internes à l'égard de l'information financière d'EQB étaient efficaces au 31 octobre 2023.

## **Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière**

---

Le premier vice-président et chef de la gestion des risques de la Banque Équitable a quitté la Banque le 31 août 2023.

Au cours du quatrième trimestre de 2023, aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'elle aura une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'EQB.



## Gestion des risques

Par l'intermédiaire de sa filiale entièrement détenue, la Banque Équitable (la « Banque »), EQB est exposée à des risques semblables à ceux auxquels sont exposées d'autres institutions financières, y compris les symptômes et les effets de la conjoncture économique locale et mondiale et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Ces facteurs pourraient également inciter un investisseur à acheter, à vendre ou à détenir des actions d'EQB. Bon nombre de ces facteurs de risque sont indépendants de la volonté d'EQB. Le Conseil joue un rôle actif dans la surveillance des principaux risques auxquels la Banque est exposée et dans l'établissement des meilleures politiques, pratiques, contrôles et autres mécanismes qui soient pour gérer de tels risques.

Les sections teintées en jaune des rubriques « Gestion du risque de crédit », « Gestion de liquidité et de financement », et « Gestion du risque de marché » présentées ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés de 2023, puisqu'elles présentent de l'information à fournir aux termes des IFRS, comme le stipule l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, qui permet les références croisées entre les notes afférentes aux états financiers et le rapport de gestion. Il y a lieu de se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés de 2023.

Les activités commerciales de la Banque, y compris son utilisation des instruments financiers, l'exposent à divers risques, dont les plus importants sont le risque de crédit, le risque de liquidité et de financement et le risque de marché.

### Cadre de gestion des risques

Le Conseil assume l'entière responsabilité de l'établissement et de la surveillance du cadre de gestion des risques d'entreprise de la Banque. Le cadre de gestion des risques d'entreprise est conçu pour veiller à ce que tous les risques soient gérés en fonction des seuils de tolérance aux risques prédéfinis par la Banque, tels qu'ils sont présentés dans son cadre de gestion de la propension à prendre des risques. Les cadres de gestion des risques d'entreprise et de la propension à prendre des risques sont conçus de manière à s'harmoniser avec la stratégie globale d'entreprise, les plans financiers et d'investissement, les stratégies à l'égard des unités fonctionnelles et les activités quotidiennes de la Banque, de même que ses politiques de gestion des risques et ses pratiques (par exemple, les limites de risque, les lignes directrices pour la sélection des risques et les critères d'octroi) dans l'ensemble de l'organisation. Les cadres de gestion des risques d'entreprise et de la propension à prendre des risques sont mis à jour par les membres de la haute direction et sont approuvés par le Conseil sur une base annuelle, ou plus fréquemment, le cas échéant.

Le cadre de gestion des risques d'entreprise couvre le type et la quantité de risque que la Banque est en mesure et a la volonté de prendre pour l'exploitation de ses activités et la mise en œuvre de sa stratégie. Le cadre de gestion des risques d'entreprise est conçu pour surveiller activement tous les principaux risques, actuels et émergents, sur une base continue et pour offrir au Conseil des mises à jour régulières sur les pratiques de gestion des risques et les exigences en matière de capital économique. Le cadre établit aussi l'approche de la Banque pour l'identification, l'évaluation, la gestion et la présentation des principaux risques, y compris l'établissement des rôles, responsabilités, processus et outils à utiliser. Pour s'assurer que tous les principaux risques et les risques émergents sont pris en compte, la direction examine le profil de risque en considérant chacun des principaux risques de la Banque sur une base continue et rapportons les résultats au Conseil au moins une fois par trimestre. Le cadre de gestion des risques d'entreprise est aussi conçu pour s'assurer que les pertes potentielles restent dans les limites acceptables et approuvées du Conseil.

## Cadre de gestion des risques d'entreprise de la Banque Équitable :



Le **comité de gestion du risque et du capital** du Conseil aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance et de gouvernance en ce qui concerne la gestion des principaux risques et des risques émergents de la Banque et du caractère adéquat de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP ») et des plans stratégiques et d'investissement. Il aide plus précisément le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance du risque de crédit, du risque de liquidité et de financement ainsi que du risque de marché. À cet égard, il reçoit régulièrement les rapports du comité de gestion des risques d'entreprise et du comité de gestion des actifs et des passifs. Le comité de gestion du risque et du capital est également responsable au premier chef de la surveillance du risque d'exploitation, du risque commercial et stratégique et du risque d'atteinte à la réputation. En outre, son mandat exige qu'il vérifie et qu'il approuve les politiques et les cadres de gestion des risques importants élaborés et mis en œuvre pour déceler, mesurer, atténuer, surveiller et signaler les principaux risques de la Banque, ainsi que ses exigences en matière de fonds propres basées sur le risque et les résultats de ses essais sous tension menés pour l'ensemble des principaux risques. À l'heure actuelle, le comité de gestion du risque et du capital est composé de cinq administrateurs indépendants, et des présidents des comités d'audit, des ressources humaines et de la rémunération. Il se réunit trimestriellement avec le chef de la direction, le chef des finances et le chef de la gestion des risques.

Pour s'assurer que l'attribution du capital et la gestion des risques soient cohérentes, le PIEAFP de la Banque, passé en revue annuellement avec le comité de gestion du risque et du capital, établit les besoins constants en fonds propres de l'entreprise et revoit ces besoins dans le contexte de son environnement d'exploitation et de plans stratégiques. Les risques importants font régulièrement l'objet d'essais sous tension afin de déterminer leur incidence sur les fonds propres et d'établir les cibles en matière de suffisance fonds propres internes pour le futur.

Le comité de gestion du risque et du capital est secondé par les comités du Conseil et les comités de direction suivants :

*Sous-comité de gestion des risques de crédit* : Le sous-comité de gestion des risques de crédit du comité de gestion du risque et du capital est chargé d'approuver les transactions de prêt qui dépassent les limites de crédit auxquelles la direction est assujettie par le Conseil.

*Comité de gestion des risques d'entreprise* : Le comité de gestion des risques d'entreprise est présidé par le chef de la gestion des risques et est constitué de membres de la haute direction et aide le comité de gestion du risque et du capital à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance et de gouvernance relativement aux pratiques de gestion des risques de la Banque et au PIEAFP. Pour faire en sorte que tous les risques importants auxquels la Banque est exposée soient activement gérés et surveillés, le comité de gestion des risques d'entreprise revoit et surveille les principaux risques et les risques émergents, les tendances de risques, les résultats de ses essais et scénarios sous tension effectués à l'échelle de la Banque, les politiques pertinentes et les considérations ou les actions à prendre à l'égard de la gestion des risques. Le comité fait rapport au comité de gestion du risque et du capital au moins une fois tous les trimestres.

*Comité de gestion des actifs et des passifs* : Le comité de gestion du risque et du capital supervise le comité de gestion des actifs et des passifs de la Banque, lequel identifie les risques de liquidité et de marché auxquels la Banque doit faire face, établit les limites et les contrôles en matière de risque et surveille ces risques et le respect des limites approuvées par le Conseil. Le comité de gestion des actifs et des passifs est présidé par le chef de la direction et est composé de membres de la haute direction.

Les autres comités du Conseil qui surveillent les activités de la Banque et son profil de risque global sont les suivants :

**Comité d'audit** : Le comité d'audit du Conseil aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en ce qui concerne la qualité et l'intégrité du processus de présentation de l'information financière de la Banque et la performance de la fonction d'audit interne. Pour s'acquitter de ses responsabilités, le comité d'audit est aidé par les fonctions des finances et de l'audit interne de la Banque. La fonction d'audit interne procède à des examens réguliers et indépendants des contrôles et procédures de gestion des risques de la Banque, dont les résultats sont présentés au comité d'audit et aux autres comités du Conseil concernés.

**Comité de la gouvernance et des mises en candidature** : Le comité de la gouvernance et des mises en candidature du Conseil conserve la responsabilité première à l'égard de la surveillance du risque juridique et du risque réglementaire de la Banque; cela comprend la surveillance de la fonction de conformité de la Banque et permet de garantir que celle-ci satisfait à toutes les exigences juridiques et réglementaires, y compris le respect des dispositions relatives à la protection des consommateurs du Cadre de protection des consommateurs de produits et services financiers. Le Comité a aussi la responsabilité d'assurer la gouvernance d'entreprise globale, ce qui comprend la participation au Conseil (dont le recrutement), l'efficacité du Conseil, l'élaboration de lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise (dont un code de déontologie), les transactions avec des parties liées, ainsi que la supervision des conflits d'intérêts et les programmes de dénonciation et de protection de la vie privée. En outre, ce comité est chargé de superviser les initiatives de la Banque en matière de durabilité environnementale et de responsabilité sociale des entreprises (ESG), conjointement avec l'examen du rapport annuel de la Banque sur les questions ESG et la Déclaration de responsabilité publique de la Banque, et de surveiller les tendances et les meilleures façons de faire en matière de pratiques relatives aux questions ESG.

**Comité des ressources humaines et de la rémunération** : Le comité des ressources humaines et de la rémunération du Conseil aide le Conseil à s'assurer que les politiques et pratiques de rémunération de la Banque respectent ses cadres de gestion de la propension à prendre des risques et de gestion des risques, ce qui permet de s'assurer que les motifs de la direction concernant la prise de risques pour atteindre les objectifs commerciaux respectent le cadre de gestion de la propension à prendre des risques de la Banque approuvé par le Conseil.

En vertu du cadre de gestion des risques de la Banque, la haute direction présente un rapport trimestriel sur l'ensemble des questions relatives au risque à au moins un des comités susmentionnés du Conseil.

L'approche en matière de gestion des risques adoptée à l'échelle de la Banque correspond à notre modèle à trois niveaux de contrôle :

- i. Les responsables des unités fonctionnelles assurent le premier niveau de contrôle et sont principalement responsables de l'identification, de l'évaluation et de la gestion des risques, ainsi que de la présentation de rapports sur ceux-ci pour chacun de leurs secteurs de responsabilité fonctionnels.
- ii. Les fonctions de surveillance du risque, qui comprennent les services des finances, des risques et de conformité sont responsables de la supervision indépendante des activités des unités fonctionnelles selon le deuxième niveau de contrôle. En raison de la taille et de la complexité des activités et du profil de risque de la Banque, la direction des secteurs d'activité tire parti de l'expertise des responsables du deuxième niveau de contrôle pour aider à concevoir les pratiques de surveillance des risques. En raison du caractère inhérent de l'expertise du deuxième niveau de contrôle, certaines fonctions de surveillance du premier niveau de contrôle peuvent être prises en charge par le deuxième niveau de contrôle.
- iii. Enfin, le service d'audit interne assure la certification indépendante au troisième niveau de contrôle.

Les rubriques ci-après fournissent des mises à jour sur les profils de risque de crédit et de risque de liquidité de la Banque Équitable.

## Risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme la possibilité que la Banque ne reçoive pas les pleins montants et les frais de recouvrement engagés lui étant dus si les contreparties ne respectent pas leurs obligations envers elle. Le risque de crédit découle principalement des activités de prêt de la Banque et des placements dans des titres de créance et de capitaux propres. L'exposition de la Banque au risque de crédit est surveillée par la haute direction et le comité de gestion des risques d'entreprise, ainsi que par le comité du risque et du capital du Conseil, auquel il incombe également l'approbation et la surveillance des politiques de prêt et de placement de la Banque.

Les principales activités de prêt de la Banque consistent à consentir des prêts hypothécaires de premier rang sur des biens immobiliers situés partout au Canada. Tous les prêts hypothécaires sont évalués individuellement par le personnel de la Banque ou ses agents responsables de l'octroi au moyen d'outils d'évaluation du crédit internes et externes, et se voient attribuer des notations de risque conformément au niveau de risque de crédit attribué à chaque prêt.

Chaque transaction est approuvée de manière indépendante conformément à la structure d'autorisation établie dans les politiques de la Banque. Son approche en matière d'octroi est fortement axée, particulièrement dans le cadre des activités de prêts de base, sur l'évaluation des garanties et l'analyse discrétionnaire des risques propres aux transactions. Par conséquent, en ce qui concerne les emprunteurs qui présentent de bons ratios de capitaux propres et de service de la dette, la Banque Équitable peut consentir des prêts hypothécaires selon des modalités qui lui sont favorables dans des situations où d'autres prêteurs pourraient ne pas être en mesure de conclure une transaction commerciale satisfaisante. La Banque monte des prêts hypothécaires résidentiels de premier ordre assurés par l'entremise de mandataires tiers, en plus de ceux qu'elle monte à l'interne. Dans le cadre des pratiques de gestion des risques, la Banque s'assure que les prêts hypothécaires de premier ordre montés par l'entremise de tiers sont octroyés dans le respect des conditions très élevées exigées pour le montage des prêts hypothécaires de la Banque, de même que celles de ses assureurs hypothécaires. La Banque procède également à des révisions périodiques de ses politiques, procédures et pratiques d'octroi et de gestion de prêts hypothécaires au regard des exigences applicables qui sont définies par ses assureurs hypothécaires, et ce, afin de veiller à ce que la Banque respecte ces exigences en tout temps.

La Banque a mis en place plusieurs mesures relatives à la propension à prendre des risques qui permettent à la Banque de surveiller et de gérer les risques inhérents à ses activités et à ses portefeuilles. Ces mesures varient d'une unité fonctionnelle à l'autre et portent sur une combinaison de facteurs tels que les concentrations géographiques, les catégories de prêts, les limites de concentration des actifs et les limites de segmentation du marché. Ces limites font l'objet d'un suivi et de rapports réguliers auprès de la haute direction et du Conseil, en plus d'orienter la démarche de planification stratégique.

La Banque a clairement défini les politiques et les procédures en matière d'octroi de prêts auxquelles la Banque adhère dans son processus d'octroi de prêts hypothécaires. Celles-ci comprennent un ratio prêt-valeur maximum sur tous les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux non assurés, certaines normes en ce qui concerne la qualité des actifs et le ratio de couverture du service de la dette des immeubles commerciaux, des normes pour la commercialisation des immeubles pris en garantie, y compris les restrictions géographiques du marché, des exigences relatives à la qualité du crédit global de même que l'intégrité des emprunteurs. La Banque analyse également activement le profil de ses activités de prêt et de ses nouveaux montages de prêts hypothécaires en tenant compte des conditions des marchés externes, y compris les valeurs sur le marché et les conditions d'emploi qui prévalent dans les marchés où la Banque octroie des prêts. Si la Banque juge que le risque lié à une région particulière ou à un produit augmente, la Banque ajuste ses critères d'octroi afin de s'assurer que ses politiques d'octroi continuent de miser sur la prudence et qu'elles tiennent compte de la conjoncture économique, actuelle et attendue, ce qui permet de protéger l'avenir du portefeuille. Le cas échéant, la Banque répond également aux changements du marché par des initiatives conçues dans le but d'augmenter ou de diminuer le volume de montage de prêts hypothécaires, au besoin, tout en continuant de garder un profil de risque de crédit prudent pour l'ensemble de son portefeuille.

L'ajout de nouveaux produits et la diversification constituent des moyens importants d'atténuer le risque, s'ils sont mis en œuvre efficacement. La Banque observe les politiques et les procédures établies en matière de gestion du changement pour veiller au lancement réussi des nouveaux produits offerts. La Banque poursuit sa diversification en ajoutant des produits destinés aux particuliers comme des prêts hypothécaires inversés pour les propriétaires admissibles. Ces prêts hypothécaires inversés permettent aux propriétaires de convertir en liquide une portion de leur avoir propre tout en demeurant propriétaires de leur résidence principale, et ce, en franchise d'impôt. La Banque offre également aux particuliers âgés de plus de 50 ans des marges de crédit garanties par la valeur de rachat de la police d'assurance-vie entière avec participation de l'emprunteur.

La plateforme de prêts commerciaux de la Banque lui permet de continuer à se diversifier dans le domaine du financement spécialisé en privilégiant les accords de prêt conclus avec les prêteurs.

Cette plateforme intègre également Bennington Financial Corporation, qui œuvre dans le marché canadien du financement d'équipement par l'entremise de courtiers et qui se spécialise dans le matériel de transport, de construction et de restauration. Depuis l'acquisition de Bennington il y a 4 ans, la Banque continue d'améliorer sa position concurrentielle sur le marché du crédit-bail par l'intermédiaire de sa plateforme *La Banque qui Défie* et des sources de financement avantageuses auxquelles elle a accès.

La Banque classe les risques de crédit individuels auxquels est assujéti son portefeuille de prêts au moyen d'un système de notation de risque interne qui attribue une note pour chaque risque au sein du portefeuille selon la perception du risque, ou la probabilité d'une possible perte financière, ce qui lui permet de porter notre attention sur la surveillance et la gestion des expositions aux risques plus importantes. La notation de risque à l'égard de chaque exposition est initialement établie au cours du processus d'octroi et est confirmée ou révisée (à l'occurrence de certains événements déclencheurs), au moyen de grilles de risque personnalisées applicables au type de biens de l'exposition sous-jacente. En cas de perte de valeur, le montant probable du recouvrement est établi au moyen des données à jour relatives au bien immobilier, de l'historique des pertes et du jugement basé sur l'expérience en matière de crédit pour établir la dotation à la provision pour perte de valeur qui pourrait devoir être constituée.

La Banque investit dans des obligations de sociétés afin de diversifier ses sources de liquidités et d'augmenter ses rendements. Toutefois, ces placements l'exposent à un risque de crédit si l'émetteur de ces titres n'est pas en mesure de payer les intérêts en temps voulu ou, dans le pire des cas, s'il devient insolvable. Pour limiter son exposition au risque de crédit, la Banque met en place des politiques assorties de limites d'exposition fondées sur la note de crédit et le type de placement. Au 31 octobre 2023, 97 % du portefeuille d'obligations de sociétés de la Banque était composée de titres dont la note de crédit est de BBB- ou plus élevée (« risque faible ») (94 % au 31 décembre 2022).

La Banque investit également dans des actions privilégiées, lesquelles constituent 29 % du total du portefeuille de titres, qui atteignent certains seuils internes de RCP acceptables. Ces titres représentent également une source possible de liquidités pour la Banque. Toutefois, ces placements exposent la Banque au risque de crédit si l'émetteur de ces titres n'est pas en mesure de faire de versements de dividendes en temps opportun ou, dans le pire des cas, si l'émetteur devient insolvable. Pour limiter son exposition au risque de crédit, la Banque établit des politiques assorties d'expositions maximales en fonction de la cote de crédit et du type de placements. Les titres dont la note est de P-2 ou plus élevée représentent 4 % du total des titres de capitaux propres du portefeuille de la Banque au 31 octobre 2023, contre 17 % à l'exercice précédent. Les titres dont la note est de P-3 ou plus élevée représentent 20 % du total des titres de capitaux propres du portefeuille à la fin d'octobre 2023 (44 % au 31 décembre 2022).

L'échelle de notation de la Banque pour établir la solvabilité de ses contreparties est fondée sur des systèmes de notation de crédit internes et externes. Le tableau 26 présenté ci-après rapproche ces systèmes de notation avec les catégories de l'échelle d'exposition au risque de crédit de la Banque. Il présente les cotes équivalentes de Standard & Poor's à long terme pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Banque, ses titres de créance et de capitaux propres et les contreparties de ses dérivés. La notation Faible risque indique que le risque de défaillance ou de perte est très faible, Risque régulier, indique que le risque de défaillance ou de perte est bas et Risque élevé indique des préoccupations quant à l'éventualité d'une défaillance.

Les notes attribuées à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, ainsi qu'aux instruments dérivés sont fondées sur la note de crédit des institutions financières, de leurs filiales ou d'autres intermédiaires financiers. Les titres de créance, y compris les obligations de sociétés, sont classés selon les notes de crédit à long terme et à court terme des émissions en fonction des dates d'échéance des titres. Les actions privilégiées sont classées selon l'échelle de notation des actions privilégiées de DBRS utilisée sur le marché des valeurs mobilières canadien. Les risques liés aux prêts sont classés selon le cadre de notation des risques interne de la Banque, lequel repose sur le risque de défaillance.

La Banque attribue des capitaux économiques et réglementaires au risque de crédit de ses contreparties conformément aux NFP du BSIF, lesquelles sont fondées sur des normes émises par le CBCB. Tous les risques de crédit réputés, comme le risque de crédit de contrepartie qui pourrait survenir relativement à des dépôts auprès de banques, de contrats sur dérivés ou d'autres activités sont évalués sur une base régulière pour faire en sorte que ces activités soient conformes au cadre de gestion de la propension à prendre des risques de la Banque, approuvé par le Conseil, et n'exposent pas la Banque à un risque de perte excessif. Toutes les limites de crédit de contreparties connexes sont approuvées par la haute direction et surveillées sur une base régulière pour s'assurer que les risques demeurent dans les limites établies.

**Tableau 25 : Échelle de notation de l'exposition au risque de crédit**

	Faible risque	Risque régulier	Risque élevé
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements et dérivés :			
Note équivalente à la notation de S&P	AAA – BBB-	BB+ – B	B – CC
Prêts hypothécaires :			
Notation du risque liée aux prêts hypothécaires	0 – 3	4 – 5	6 – 8

La Banque a évalué la qualité du crédit des actifs de la Banque au 31 octobre 2023 et au 31 décembre 2022 en fonction du rapprochement des notations internes et externes du risque aux catégories d'exposition au risque de crédit illustré ci-dessus.

Le tableau ci-après présente la valeur comptable brute de tous les actifs financiers qui sont classés comme des titres de créances conformément à l'IFRS 9 et pour lesquels une provision pour pertes est calculée, y compris les montants contractuels des engagements de prêts non utilisés, selon l'échelle de notation de l'exposition au risque de crédit de la Banque.

**Tableau 26 : Analyse de la qualité du crédit**

(en milliers de dollars)		Au 31 octobre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Prêts :					
Faible risque	14 721 283	2 433 376	–	17 154 659	
Risque régulier	18 975 447	9 798 761	–	28 774 208	
Risque élevé	528 370	643 459	–	1 171 829	
Prêts dépréciés	–	–	379 590	379 590	
Total	34 225 100	12 875 596	379 590	47 480 286	
Déduire la provision	(55 962)	(43 477)	(17 994)	(117 433)	
	34 169 138	12 832 119	361 596	47 362 853	
(en milliers de dollars)		Au 31 octobre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Engagements de prêts :					
Faible risque	2 407 447	400 891	–	2 808 338	
Risque régulier	1 467 184	494 386	–	1 961 570	
Risque élevé	1 859	19 526	–	21 385	
Total	3 876 490	914 803	–	4 791 293	
Déduire la provision	(1 488)	(234)	–	(1 722)	
	3 875 002	914 569	–	4 789 571	
(en milliers de dollars)		Au 31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Prêts :					
Faible risque	15 180 145	1 495 428	–	16 675 573	
Risque régulier	21 133 205	8 049 427	–	29 182 632	
Risque élevé	295 309	314 970	–	610 279	
Prêts dépréciés	–	–	138 513	138 513	
Total	36 608 659	9 859 825	138 513	46 606 997	
Déduire la provision	(50 691)	(37 768)	(6 851)	(95 310)	
	36 557 968	9 822 057	131 662	46 511 687	
(en milliers de dollars)		Au 31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Engagements de prêts :					
Faible risque	1 327 738	27 041	–	1 354 779	
Risque régulier	1 344 033	725 438	–	2 069 471	
Risque élevé	1 089	15 593	–	16 682	
Total	2 672 860	768 072	–	3 440 932	
Déduire la provision	(1 042)	(430)	–	(1 472)	
	2 671 818	767 642	–	3 439 460	

Le tableau qui suit présente l'analyse de crédit pour les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net et pour les titres de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

**Tableau 27 : Analyse de crédit pour les actifs financiers**

(en milliers de dollars)	31 oct. 2023	31 déc. 2022
<b>Titres de créance :</b>		
<b>Prêts – Juste valeur par le biais du résultat net</b>		
Faible risque	471 853	430 253
Risque régulier	756	854
Valeur comptable	472 609	431 107
<b>Placements – Juste valeur par le biais du résultat net</b>		
Faible risque	125 654	136 921
Risque régulier	–	679
Risque élevé	51 903	50 612
Valeur comptable	177 557	188 212
<b>Instruments d'emprunt :</b>		
<b>Titres de capitaux propres – Juste valeur par le biais du résultat net</b>		
Risque élevé	17 629	21 274
Valeur comptable	17 629	21 274
<b>Titres de capitaux propres – Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>		
Faible risque	4 988	14 400
Risque régulier	18 947	34 885
Risque élevé	28 751	10 883
Valeur comptable	52 686	60 168

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 octobre 2023, la Banque détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 549,5 millions de dollars, qui sont maintenus auprès d'institutions financières auxquelles S&P a attribué une notation allant de BBB- à AA+.

#### Garanties détenues à titre de sûretés

Tous les prêts hypothécaires sont garantis par des biens immobiliers situés au Canada. Les valeurs d'expertise des garanties auxquelles sont adossés les prêts hypothécaires sont obtenues au moment du montage du prêt et ne sont habituellement pas mises à jour, sauf lorsqu'un prêt hypothécaire est réputé déprécié, au terme d'une évaluation individuelle. Pour les prêts hypothécaires dépréciés, la valeur d'expertise la plus récente de la garantie établie au 31 octobre 2023 s'élevait à 831 millions de dollars (224 millions de dollars au 31 décembre 2022). Au 31 octobre 2023, les valeurs d'expertise de la garantie détenue pour des prêts hypothécaires considérés comme en souffrance mais non dépréciés se chiffraient au même montant que lors du montage, soit 516 millions de dollars (261 millions de dollars au 31 décembre 2022). La Banque a pour politique de tenter de réaliser la garantie en bonne et due forme en temps opportun.

Les biens immobiliers liés à des saisies qui étaient détenus en vue de la vente au 31 octobre 2023 se chiffraient à 0,2 million de dollars (0,4 million de dollars au 31 décembre 2022) et sont compris dans le poste « Autres actifs » du bilan consolidé (note 14). La Banque n'utilise pas les biens immobiliers obtenus dans le cadre de saisies aux fins de ses propres activités.

Les contrats de location sont garantis par des charges de premier rang grevant le matériel loué et peuvent prévoir des garanties et autres sûretés additionnelles visant d'autres actifs, tels que des biens immobiliers. La valeur du matériel qui est donné en garantie des contrats de location de matériel est généralement déterminée au moment de la passation du contrat de location et n'est habituellement pas mise à jour, sauf lorsqu'un contrat de location est réputé déprécié à la suite d'une évaluation individuelle. Dans le cas des contrats de location dépréciés, la valeur des montants réalisés à l'égard de garanties et autres sûretés visant du matériel s'établissait à 21 millions de dollars au 31 octobre 2023 (9 millions de dollars au 31 décembre 2022).

La Banque ne détient pas de garantie pour les placements dans des titres de créance et des titres de capitaux propres, toutefois, les titres reçus dans le cadre de prises en pension peuvent être vendus ou redonnés en nantissement en l'absence de défaillance par le détenteur. La Banque s'engage à remettre la garantie à la contrepartie selon les modalités stipulées dans la convention-cadre de mise en pension. La Banque n'a conclu aucun accord contractuel auprès d'une contrepartie qui exigeait qu'une augmentation des garanties soit publiée en cas de baisse de sa cote de crédit.

L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été sortis du bilan jusqu'à présent et qui font encore l'objet de mesures d'exécution s'est élevé à 3,3 millions de dollars (3,3 millions de dollars au 31 décembre 2022).

**Risque de concentration du crédit**

Le risque de concentration du crédit est une composante du risque de crédit qui est surveillée de près et mesurée au sein du portefeuille de prêts non titrisés de la Banque. Par définition, le risque de concentration du crédit survient lorsqu'une proportion excessivement importante des activités de crédit de la Banque engage une seule personne ou organisation ou un seul groupe de personnes ou d'organisations liées, une seule région, un seul secteur ou un seul type de placements. La capacité de ces contreparties à satisfaire leurs obligations contractuelles pourrait subir l'incidence défavorable des changements dans la conjoncture économique ou d'autres conditions. Périodiquement, avec l'approbation du Conseil, la Banque établit des limites de crédit pour l'exposition maximale de certaines contreparties, certains secteurs ou certains segments de marché, surveille ces expositions au risque de crédit et prépare des analyses et des rapports détaillés évaluant le risque de crédit global dans les portefeuilles de prêts et de placements de la Banque.

La direction est d'avis que la Banque est suffisamment diversifiée au chapitre des emprunteurs, du type de biens et des régions. Au 31 octobre 2023, aucun emprunteur ne représentait à lui seul plus de 216 millions de dollars (158 millions de dollars au 31 décembre 2022), soit 0,78 % (0,70 % au 31 décembre 2022), du principal des prêts non assurés et impayés. Il y a lieu de se reporter au tableau 13 du rapport intitulé « Q4 2023 unaudited Supplemental Financial Information » pour obtenir la répartition du principal des prêts impayés par région.

Le tableau qui suit présente une ventilation du principal des prêts de la Banque Équitable par type de prêts, assurés et non assurés, et par type d'activités de prêts.

**Tableau 28 : Principal des prêts par type d'activités de prêt**

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	31 oct. 2023	30 juin 2023	Variation	31 déc. 2022	Variation
<b>Prêts assurés :</b>					
Prêts aux particuliers	10 547 687	10 863 782	(316 095)	11 249 787	(702 100)
Prêts commerciaux	6 809 589	6 933 999	(124 410)	6 356 334	453 255
Total du principal impayé des prêts	17 357 276	17 797 781	(440 505)	17 606 121	(248 845)
Pourcentage total du principal impayé des prêts	37 %	38 %	(1) %	38 %	(1) %
<b>Prêts non assurés :</b>					
Prêts aux particuliers	21 868 384	21 534 175	334 209	20 862 623	1 005 761
Prêts commerciaux	8 173 401	8 188 509	(15 108)	8 185 062	(11 661)
Total du principal impayé des prêts	30 041 785	29 722 684	319 101	29 047 685	994 100
Pourcentage total du principal impayé des prêts	63 %	62 %	1 %	62 %	1 %

Dans le cadre de sa gestion des risques, la Banque Équitable prête à des ratios prêts-valeurs moindres, ajoutant ainsi une protection supplémentaire contre les pertes de crédit à son portefeuille de prêts. Le ratio prêt-valeur du portefeuille de prêts hypothécaires aux particuliers non assurés de la Banque s'établissait à 62 % au 31 octobre 2023 (63 % au 30 juin 2023 et 65 % au 31 décembre 2022). Le tableau ci-dessous présente le rapport prêt-valeur des prêts résidentiels moyens non assurés de la Banque sur les prêts existants, par province.

**Tableau 29 : Ratio prêt-valeur moyen des prêts hypothécaires résidentiels non assurés existants<sup>1)2)3)4)</sup>**

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	31 oct. 2023	30 juin 2023	Variation	31 déc. 2022	Variation
Alberta, Manitoba et Saskatchewan	61 %	63 %	(2) %	63 %	(2) %
Provinces de l'Atlantique et Québec	62 %	64 %	(2) %	66 %	(4) %
Colombie-Britannique et territoires	62 %	65 %	(3) %	66 %	(4) %
Ontario	62 %	63 %	(1) %	66 %	(4) %
Total au Canada	62 %	63 %	(1) %	65 %	(3) %

1) Emplacement géographique en fonction de l'adresse du bien immobilier grevé d'une hypothèque. 2) Selon les valeurs des biens immobiliers estimées à l'aide de l'indice des prix des maisons Teranet-Banque nationale, après ajustement visant à tenir compte du portefeuille unique de la Banque au moyen de sous-indices correspondant aux 11 villes formant l'indice composite national des prix des maisons Teranet-Banque nationale pour estimer la valeur de biens immobiliers prêt par prêt. L'indice est fondé sur les dates et les prix réels des transactions, qu'EQB juge les plus exacts et les plus représentatifs; toutefois, il pourrait y avoir un retard par rapport à d'autres indices qui utilisent des données liées à la date de vente. 3) Le ratio prêt-valeur de nos produits Marges de crédit sur valeur domiciliaire (marges de crédit sur valeur domiciliaire, marges de crédit sur valeur domiciliaire indépendantes et prêts hypothécaires inversés) de la Banque n'est pas inclus dans le tableau ci-dessous. 4) La Banque Équitable a conclu des ententes avec d'autres prêteurs pour participer au montage de ses prêts résidentiels dans certaines circonstances, notamment lorsque la Banque Équitable veut limiter la valeur de sa propre exposition afin de demeurer à l'intérieur des limites de sa tolérance au risque tout en répondant aux besoins d'un emprunteur. Les arrangements, qui ont été conclus dans le cours normal des affaires, dans des conditions de concurrence normale et aux conditions du marché, sont structurés de manière à ce que les autres prêteurs assument toujours la première perte sur le prêt hypothécaire. Les ratios prêt-valeur ci-dessus ne tiennent donc pas compte de la participation des autres prêteurs afin de refléter à la fois la substance et la forme juridique de l'exposition de la Banque Équitable. La Banque Équitable souscrit les prêts en fonction de la valeur totale de son propre prêt et de la participation de l'autre prêteur pour s'assurer que l'emprunteur est en mesure de rembourser le montant total de l'emprunt. La participation d'autres prêteurs aux prêts résidentiels de la Banque Équitable (y compris Concentra) s'élevait à 85,5 millions de dollars au 31 octobre 2023.



Dans le secteur Services bancaires aux entreprises, la Banque met la priorité sur les prêts visant des immeubles locatifs résidentiels multifamiliaux, y compris les logements abordables. En raison de la forte demande au Canada en matière de logement et de l'orientation et des capacités de la Banque sur le marché des prêts assurés, plus des deux tiers du total des prêts commerciaux de la Banque sont garantis par une assurance crédit. De par leur nature, moins de 1,1 % du total des actifs bancaires sont des bureaux, et le ratio prêt-valeur moyen de ce modeste portefeuille est de 60 %. La Banque est sélective en matière de prêts destinés aux immeubles à bureaux commerciaux, limitant largement les prêts destinés aux immeubles situés dans les grands centres urbains et aux immeubles de plus petite taille. La Banque a une exposition limitée aux hôtels, aux centres commerciaux, aux magasins à grande surface et aux grands bureaux commerciaux. La Banque impose des restrictions sur le ratio prêt-valeur, qui est actuellement inférieur à 63 % en moyenne pour les prêts commerciaux non assurés.

**Tableau 30 : Prêts commerciaux sous gestion, par secteur d'activité<sup>1)</sup>**

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	31 oct. 2023	30 juin 2023	Variation	31 déc. 2022	Variation
Prêts hypothécaires – aux sociétés	2 830 654	2 895 401	(64 747)	2 971 525	(140 871)
Prêts hypothécaires – aux petites entreprises	1 437 946	1 351 892	86 054	1 327 917	110 029
Prêts aux fins de financement spécialisé	1 078 594	1 026 748	51 846	1 069 963	8 631
Prêts à la construction <sup>3)</sup>	3 276 367	3 047 115	229 252	2 570 361	706 006
Financement d'équipement	1 354 906	1 320 927	33 979	1 262 584	92 322
Prêts hypothécaires multirésidentiels assurés <sup>2)</sup>	20 002 959	18 071 995	1 930 964	15 763 160	4 239 799
<b>Total</b>	<b>29 981 426</b>	<b>27 714 078</b>	<b>2 267 348</b>	<b>24 965 510</b>	<b>5 015 916</b>

1) Les montants figurant dans ce tableau sont présentés sur une base consolidée, tenant compte de Concentra, avant ajustement de la juste valeur lié à l'acquisition compris dans les chiffres au bilan. 2) Prêts assurés contre la perte de crédit par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. 3) Cinquante-quatre pour cent des prêts à la construction sont assurés par la SCHL.

## Risque de liquidité et de financement

La Banque définit le risque de liquidité et de financement comme la possibilité qu'elle ne soit pas en mesure de générer suffisamment de fonds en temps opportun et à un coût raisonnable pour s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. Ces obligations financières découlent essentiellement de l'échéance des dépôts et des titres adossés à des créances immobilières et des engagements à accorder du crédit. Le risque de liquidité et de financement pourrait être affecté si une proportion excessivement importante des activités de dépôt de la Banque engage une seule personne ou organisation, un groupe de personnes ou d'organisations liées, ou une seule région.

Conformément à son cadre de gestion de la propension à prendre des risques, le Conseil définit la tolérance au risque de liquidité et de financement de la Banque comme étant « faible », et revoit et approuve également les changements aux limites afin d'évaluer et de contrôler ce risque. Ces changements sont effectués en fonction d'une politique de gestion du risque de liquidité et de financement approuvée par le Conseil, qui est mise à jour au moins une fois par année. La politique exige que la Banque conserve un portefeuille d'actifs liquides de haute qualité et indique différents ratios et limites de liquidité, précise les limites en matière de concentration du risque et, entre autres considérations, énonce les exigences d'essais sous tension relatifs aux liquidités périodiques.

La Banque adhère aussi à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, le cadre utilisé par le BSIF pour évaluer si une institution financière assujettie à la réglementation fédérale détient une quantité suffisante de liquidités. La situation de trésorerie de la Banque et son respect des exigences font l'objet d'une surveillance quotidienne par la haute direction. Ces mesures clés font également l'objet d'un rapport mensuel au comité de gestion des actifs et des passifs, ainsi que d'un rapport trimestriel au comité de gestion des risques d'entreprise et au comité des placements du Conseil. Toute dérogation aux limites établies selon la politique ou la réglementation est immédiatement signalée au comité de gestion des actifs et des passifs ou au Conseil, le cas échéant.

L'approche de la Banque est de détenir une quantité suffisante de liquidités au bilan afin de s'assurer qu'elle demeure bien positionnée pour gérer des événements inattendus qui pourraient réduire ou limiter son accès au financement. La haute direction surveille étroitement sur une base quotidienne la situation de trésorerie de la Banque et s'assure que la quantité d'actifs liquides détenus, ainsi que la capacité de la Banque à obtenir des dépôts, seront suffisantes pour respecter les engagements relatifs au financement et à l'échéance des dépôts, et pour s'acquitter adéquatement des autres obligations financières. La quantité réelle de liquidités peut varier d'une période à l'autre, en raison principalement du calendrier des flux de trésorerie attendus et du caractère saisonnier du financement. En plus des procédures et politiques relatives aux liquidités et au financement, la Banque a aussi développé un plan d'urgence en matière de risque de liquidité et de financement, un plan de reprise complet prescrit par le BSIF, qui établit les mesures à prendre pour répondre aux sorties de fonds si une situation de crise de liquidité ou de financement survient, ainsi qu'un plan de résolution.

**Tableau 31 : Actifs détenus aux fins de protection des liquidités**

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Minimum en vertu de la politique	2023	2022
Actifs liquides détenus à des fins réglementaires		3 721 170	3 864 444
Actifs liquides en pourcentage des liquidités minimales requises aux termes de la politique <sup>1)</sup>	100 %	228 %	315 %

1) Aux fins de ce calcul, la politique en matière de gestion du risque de liquidité et de financement de la Banque exige que la valeur des actifs détenus aux fins de protection des liquidités soit réduite afin de rendre compte de leur valeur de liquidité estimative.

Les simulations et les scénarios de crise font partie intégrante du cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de la Banque et ils aident à développer des plans d'action pour répondre aux besoins de financement dans un environnement de crise. La Banque gère ses besoins de financement pour s'assurer qu'elle a la capacité de respecter ses obligations financières, en temps opportun et à des prix raisonnables, même en temps de crise. Les modèles d'essais sous tension de la Banque envisagent des scénarios qui engagent des événements propres à l'institution, au marché ou à une combinaison de ceux-ci. Ces scénarios modélisent les flux de trésorerie sur une période de un an, tenant compte de facteurs tels qu'une baisse de la capacité à constituer de nouveaux dépôts, une réduction des valeurs de liquidité des placements et un remboursement accéléré des soldes de comptes à préavis. Pour élaborer ces scénarios, la Banque évalue sa capacité de financement et formule des hypothèses liées au schéma de flux de trésorerie pour chaque type d'actif et de passif. Dans chaque scénario, la Banque a pour objectif de détenir suffisamment d'actifs liquides et de disposer d'une capacité de financement suffisante pour satisfaire toutes les obligations pour une période prévisionnelle d'au moins trois mois tout en maintenant ses activités normales. Au 31 octobre 2023, la Banque détenait suffisamment d'actifs liquides et présentait une capacité de financement suffisante pour satisfaire toutes les obligations de financement sur une période de prévisions d'un an, et ce, en vertu de tous les scénarios considérés.

La Banque Équitable continue à diversifier activement les sources de financement afin de gérer de manière proactive son profil de risque de financement. Cette diversification a été réalisée au moyen du lancement de la plateforme directement destinée aux consommateurs, *Banque EQB*, de facilités de financement auprès d'une importante banque, d'un programme de billets de dépôt et de nouveaux véhicules de titrisation. De plus, en 2020, la Banque a commencé à émettre des dépôts provenant de Equitable Trust, filiale en propriété exclusive qui est un émetteur approuvé de dépôts admissibles à la couverture d'assurance de la SADC. Plus récemment, la Banque est devenue un émetteur d'obligations sécurisées et a fait son entrée sur le marché avec une première émission de 350 millions d'euros d'obligations à 40 investisseurs de 15 pays d'Europe. Au 31 octobre 2023, le total des émissions se chiffrait à 900 millions d'euros. Bien que ce programme élargisse la gamme d'outils de financement de la Banque, il élargit également de manière significative la base d'investisseurs sous-jacents et la répartition géographique du financement.

Le tableau qui suit présente un sommaire des échéances contractuelles des passifs financiers de la Banque.

**Tableau 32 : Obligations contractuelles<sup>1)</sup>**

(en milliers de dollars)	Paiements exigibles selon la période				
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Principal et intérêts liés aux dépôts	27 661 496	16 235 866	9 767 718	1 626 897	31 015
Principal et intérêts liés aux passifs de titrisation	30 562 513	5 822 450	10 858 450	6 653 735	7 227 878
Principal et intérêts liés aux facilités de financement	1 059 787	1 059 787	–	–	–
Autres passifs	425 328	359 514	37 666	15 272	12 876
Total des obligations contractuelles pour 2023	59 709 124	23 477 617	20 663 834	8 295 904	7 271 769
Total des obligations contractuelles pour 2022	52 551 711	21 327 576	18 938 112	7 830 181	4 455 842

1) Les soldes indiqués dans le tableau ci-dessus pour les passifs financiers ne correspondent pas à ceux indiqués dans notre bilan consolidé, car le tableau ci-dessus intègre toutes les obligations au bilan et hors bilan et tous les flux de trésorerie, sur une base non actualisée, y compris le principal et les intérêts. Les chiffres comparatifs ont été ajustés en conséquence.

Il y a lieu de se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés de 2023 pour obtenir plus de renseignements sur les engagements et les éventualités relatifs au crédit au 31 octobre 2023 et au 31 décembre 2022.

## Risque de marché

Le risque de marché est constitué du risque de taux d'intérêt et du risque de prix sur instruments d'emprunt, et il est généralement défini comme la possibilité que les variations des taux d'intérêt sur le marché ou des prix sur instruments d'emprunt aient une incidence défavorable sur la rentabilité ou la situation financière de la Banque Équitable. Le risque de taux d'intérêt pourrait être touché si une proportion excessive des actifs ou des passifs de la Banque est assortie de modalités, de taux d'intérêt ou d'autres caractéristiques non symétriques, comme les caractéristiques optionnelles faisant partie de ses placements encaissables ou de ses engagements hypothécaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la sensibilité de la Banque aux taux d'intérêt au 31 octobre 2023, il y a lieu de se reporter à la note 25 afférente aux états financiers consolidés. En ce qui a trait au risque de prix sur instruments d'emprunt, la valeur du portefeuille de titres de la Banque pourrait être touchée par les variables déterminées par le marché qui sont hors de son contrôle, notamment les rendements de référence, les écarts de crédit et de marché, les volatilités implicites, la possibilité de migration du crédit ou de défaillance du crédit, entre autres. De manière générale, la Banque Équitable a une tolérance « faible » pour le risque de marché.

En ce qui a trait au risque structurel de taux d'intérêt, l'objectif de la Banque Équitable consiste à gérer et à contrôler l'exposition à son risque de taux d'intérêt et à la maintenir selon des paramètres acceptables, et la principale méthode pour réduire ce risque implique de financer des actifs de la Banque avec des passifs d'une durée semblable. La Banque maintient également un programme de couverture dans le but de gérer sa valeur économique par rapport à son niveau de risque cible. La gestion du risque de taux d'intérêt de la Banque incombe au comité de gestion des actifs et des passifs, lequel se réunit mensuellement pour examiner et approuver toutes les politiques relatives à la trésorerie, revoir les principales mesures du risque de taux d'intérêt, et pour orienter la stratégie d'exploitation et de financement de la Banque. De plus, la haute direction revoit constamment le profil de risque de taux d'intérêt de la Banque et surveille sa stratégie de financement en cours de la Banque au moyen du processus d'établissement du taux d'intérêt quotidien.

La Banque Équitable surveille le risque de taux d'intérêt au moyen de simulations de modèles de sensibilité aux fluctuations de taux d'intérêt pour estimer l'incidence de divers scénarios de fluctuations de taux d'intérêt sur les revenus d'intérêts nets et sur la valeur économique des capitaux propres. La valeur économique des capitaux propres est un calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie des actifs de la Banque déduction faite de la valeur actualisée des flux de trésorerie de ses passifs après impôt. La direction considère cette mesure comme étant plus complète que la mesure des variations des revenus d'intérêts nets puisqu'elle tient compte de tous les décalages de taux d'intérêt pour tous les termes. Certaines hypothèses fondées sur l'expérience réelle sont également intégrées aux simulations, y compris les hypothèses liées à des remboursements de dépôts avant leur échéance et à des remboursements anticipés de prêts hypothécaires.

Le tableau qui suit illustre les résultats de la modélisation par la direction de la sensibilité de la direction à des scénarios de hausse et de baisse immédiate et soutenue des taux d'intérêt. Les modèles mesurent l'incidence des variations de taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur les revenus d'intérêts nets au cours de la période suivant le 31 octobre 2023. L'estimation de la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt dépend de plusieurs hypothèses qui pourraient produire un résultat différent dans l'éventualité d'une réelle variation des taux d'intérêt.

**Tableau 33 : Incidence sur les revenus d'intérêts nets**

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Hausse des taux d'intérêt	Baisse des taux d'intérêt <sup>1)</sup>
<b>Variation de 100 points de base</b>		
Incidence sur les revenus d'intérêts nets	(782)	4 488
Incidence sur la valeur économique des capitaux propres <sup>1)</sup>	(32 237)	6 390
Incidence sur la valeur économique des capitaux propres exprimée en pourcentage des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>2)</sup>	(1,2) %	0,2 %

1) Les chiffres sur la valeur économique des capitaux propres sont présentés avant impôt. 2) Les taux d'intérêt ne peuvent être inférieurs au taux plancher de 0 % et, par conséquent, ne peuvent être négatifs.

La gestion du risque de prix sur instruments d'emprunt a été attribuée au comité de gestion des actifs et des passifs par le comité de gestion du risque et du capital du Conseil. Le comité de gestion des actifs et des passifs s'occupe de la gestion du portefeuille de titres de la société conformément à sa politique à l'égard des titres négociables et tient compte des facteurs suivants :

- la conjoncture économique et l'incidence possible de l'inflation ou de la déflation;
- les conséquences fiscales prévues découlant des décisions de placement ou des stratégies d'affaires;
- la qualité du crédit de chaque placement et son rôle dans l'ensemble du portefeuille;
- le rendement prévu du bénéfice et la plus-value en capital;
- les besoins de la Banque en matière de liquidités, de capacité disponible ainsi que de régularité et de stabilité du bénéfice;
- la relation particulière ou la valeur spéciale de chaque placement, le cas échéant, par rapport aux objectifs globaux du portefeuille.

Le comité de gestion des actifs et des passifs examine le rendement des placements, la composition, la qualité et d'autres caractéristiques pertinentes du portefeuille de titres au moins dix fois par année. Ces informations sont également présentées au comité de gestion du risque et du capital du Conseil qui les revoit au moins trimestriellement, ou plus fréquemment, au besoin.

## Risque d'exploitation

La Banque Équitable définit le risque d'exploitation comme étant la possibilité qu'une perte pourrait résulter de diverses sources, y compris, mais sans s'y limiter, des actions de personnes, de processus ou de systèmes internes inadéquats ou inopérants, ou d'événements externes. Cette définition ne tient pas compte du risque juridique, en particulier, puisqu'il est inclus dans la catégorie « Risque juridique et réglementaire » plus bas.

Le risque d'exploitation se manifeste dans presque toutes les activités commerciales de la Banque et comprend des considérations comme la fraude, les dommages matériels, les défaillances des systèmes, les erreurs de saisie de données, le risque lié aux modèles, la cybersécurité et la continuité des activités. Dans la mesure où ils peuvent avoir une incidence sur les valeurs des garanties ou être des causes de pertes significatives sur les prêts, la Banque a aussi tenu compte des désastres naturels dans son évaluation du risque d'exploitation. Comme il est mentionné dans le cadre de gestion de la propension à prendre des risques de la Banque, la Banque a un profil de risque faible et affiche un niveau de tolérance de « faible à moyen » pour le risque d'exploitation. Bien que la Banque reconnaisse que la nature du risque d'exploitation est telle qu'il n'y a pas ou peu d'avantages à prendre ce risque, les coûts pour éliminer le risque d'exploitation peuvent être excessifs. Les pertes réellement subies sont la principale mesure financière du risque d'exploitation.

Le programme de gestion du risque d'exploitation de la Banque comprend les principaux éléments suivants :

- **Gouvernance** : Même si le risque d'exploitation ne sera pas complètement éliminé, une gestion proactive de ce risque est très importante pour réduire l'exposition aux pertes financières, à l'atteinte à la réputation et aux pénalités réglementaires. La Banque a mis en place une politique de gestion du risque d'exploitation approuvée par le Conseil ainsi qu'un cadre de gestion du risque d'exploitation, tous deux étant conjointement conçus pour surveiller, examiner et faire des rapports concernant la gestion du risque d'exploitation à l'échelle de la Banque. La politique et le cadre de gestion établissent les pratiques de gouvernance de la Banque pour une gestion appropriée du risque d'exploitation et définissent clairement les responsabilités pour les trois niveaux de contrôle (par exemple, les unités fonctionnelles, la gestion du risque et les fonctions de surveillance connexes comme la conformité et les finances, et l'audit interne) conformément aux principes de bonne gestion du CBCB et aux directives de gestion du BSIF du risque d'exploitation.

- **Formation** : Tous les employés de l'organisation sont appelés à jouer un rôle dans la gestion du risque d'exploitation. À cet effet, la Banque procède à des tests et des formations en gestion du risque d'exploitation et en sensibilisation à la cybersécurité pour l'ensemble des employés de la Banque, afin de leur donner un aperçu des différents types de risque d'exploitation et de leurs rôles et responsabilités respectifs pour aider à protéger les intérêts et les actifs de la Banque.
- **Auto-évaluation en matière de risque et de contrôles** : Ces outils sont utilisés sur une base permanente pour aider à identifier et à évaluer les facteurs de risque d'exploitation dans le cadre des activités individuelles et au sein des unités fonctionnelles, de même que dans l'ensemble de la Banque. Ces outils aident à identifier et à évaluer de façon proactive les principaux risques d'exploitation qui font partie des activités et des systèmes d'importance de la Banque, ainsi qu'à jauger l'efficacité des contrôles pour gérer ces risques.
- **Principaux indicateurs de risques** : La Banque fait appel aux principaux indicateurs de risques pour mesurer, surveiller et communiquer le risque d'exploitation à l'échelle des unités fonctionnelles et de toute l'organisation. Ces principaux indicateurs de risques servent également de système d'alerte précoce pour mettre en lumière les problèmes possibles avant que la Banque n'expérimente un incident ou un événement générateur de perte.
- **Autres outils de gestion du risque d'exploitation (« GRE »)** : En plus de l'Auto-évaluation en matière de risque et de contrôles et des Principaux indicateurs de risque mentionnés précédemment, plusieurs autres outils de gestion du risque d'exploitation sont en place dans le cadre du programme de GRE de la Banque. Ils comprennent une taxonomie des risques d'exploitation et des contrôles, le recensement et l'analyse des événements générateurs de risques d'exploitation, ainsi que l'évaluation des risques liés à la gestion du changement et des contrôles connexes.
- **Évaluation du risque et présentation de l'information** : Sur une base mensuelle régulière, l'équipe de gestion centralisée du risque d'exploitation de la Banque réunit l'information sur les principales tendances de gestion du risque d'exploitation, les événements importants, le cas échéant, et les principaux indicateurs de risques à l'échelle de la Banque. Ces éléments sont présentés au comité de gestion des risques d'entreprise et au comité de gestion du risque et du capital du Conseil sur une base trimestrielle, au minimum.
- **Gestion de la continuité de l'exploitation** : La Banque maintient un solide programme de gestion de la continuité d'exploitation afin de s'assurer qu'elle est en mesure de poursuivre, de gérer et de récupérer ses principales activités et d'assurer le maintien de ses processus clés si une situation d'interruption des activités survient, ce qui réduirait toute incidence défavorable sur ses clients, partenaires et autres intervenants. Le programme de gestion de la continuité de l'exploitation de la Banque comporte plusieurs plans, dont un plan de gestion de crise, des plans de continuité des activités, un plan de reprise après sinistre et un plan de reprise, afin de s'assurer qu'elle soit en mesure de poursuivre ses activités s'il survient une situation d'interruption majeure. Les principales unités fonctionnelles sont tenues de maintenir et d'effectuer régulièrement des tests et des examens de leurs plans de gestion de la continuité de l'exploitation.
- **Gestion du changement** : La gestion efficace du changement est indispensable à la mise en œuvre et à la réalisation fructueuses des stratégies et objectifs commerciaux. La Banque s'est engagée à assurer une gestion efficace du changement au moyen de dispositifs de contrôle et de processus bien établis qui tiennent compte de l'importance relative et du degré de risque de chaque changement avant que celui-ci ne soit appliqué. Les processus de gestion du changement de la Banque prévoient une évaluation de l'importance du changement et une participation suffisante des principales parties prenantes et des secteurs de soutien. Tout changement important fait l'objet d'une évaluation complète de l'incidence qu'il pourrait avoir sur les principaux risques de la Banque pour garantir que ces risques sont dûment décelés et atténués. En outre, tout changement important fait l'objet d'une évaluation plus approfondie des risques d'exploitation pour garantir que ces risques sont dûment décelés et atténués dans le cadre de la gestion du projet, des plans de mise en œuvre, des activités postérieures à la mise en œuvre et de l'exécution opérationnelle.
- **Fraude** : La Banque maintient un cadre de contrôle robuste qui est conçu pour gérer les risques liés aux déclarations fausses ou trompeuses et aux activités frauduleuses à l'échelle de la Banque.

Voici comment la Banque s'attaque au risque de fraude :

- elle utilise les outils de gestion du risque d'exploitation qui sont en place, ainsi que certains outils et processus spécialisés pour faciliter la détermination, l'évaluation, la mesure et l'atténuation du risque de fraude;
- elle établit les processus de déclaration et de surveillance nécessaires pour soutenir notre stratégie de lutte;
- elle crée une culture de conscientisation et de compréhension du risque dans l'ensemble des unités fonctionnelles de l'organisation afin que le risque de fraude et ses conséquences connexes soient pris en considération lors de la prise de toute décision importante.

La Banque Équitable dispose de processus pour veiller à ce que ses contrôles antifraude demeurent pertinents, agiles et actuels afin d'être en mesure d'intégrer de nouveaux produits et de nouveaux canaux et de réagir aux tendances en matière de fraude qui ne cessent d'évoluer. Le programme actuel de gestion du risque de fraude est fondé sur des mesures proactives permettant de décourager, de prévenir et de détecter la fraude, qui s'ajoutent aux mesures réactives. Le cadre de gestion du risque de fraude de la Banque s'articule autour de son modèle à trois niveaux de contrôle. Les processus de l'unité fonctionnelle qui représente le premier niveau de contrôle en matière d'octroi de prêts hypothécaires et d'acceptation des dépôts constituent la première ligne de défense contre les activités frauduleuses externes. Les activités de cette unité fonctionnelle portent principalement sur la détection hâtive et le refus des opérations potentiellement frauduleuses. En restant vigilants, particulièrement vis-à-vis des changements réglementaires, du resserrement des critères d'admissibilité au crédit hypothécaire et de l'évolution des prix des maisons, la Banque améliore

constamment ses capacités grâce à l'adoption de nouvelles technologies, à la tenue à jour et à l'utilisation stratégique des données, et à l'élaboration soutenue de programmes de formation et de sensibilisation à l'intention du personnel.

En tant que centre d'excellence qui exerce ses activités conjointement avec les équipes de la Conformité et de la Lutte contre le blanchiment d'argent au deuxième niveau de contrôle, la Banque dirige une équipe centrale de lutte contre la fraude qui est chargée d'assurer une surveillance indépendante des activités du premier niveau de contrôle, de fournir une aide spécialisée en matière de détection, d'assurer l'élaboration et la prestation de la formation, d'élaborer des politiques et de veiller à l'assurance de la qualité. L'équipe d'audit interne de la Banque assure la surveillance des activités de prévention de la fraude au troisième niveau de contrôle. Les deuxième et troisième niveaux de contrôle présentent régulièrement des comptes rendus indépendants aux comités et au Conseil.

- **Risque lié aux modèles :** Par risque lié aux modèles, la Banque Équitable entend le risque que des conséquences fâcheuses découlent de décisions fondées sur des modèles incorrects ou mal utilisés, ou sur leurs résultats. Ce risque peut occasionner des pertes financières, un risque d'atteinte à la réputation ou de mauvaises décisions opérationnelles ou stratégiques. La Banque considère que le risque lié aux modèles constitue une composante clé du « risque opérationnel ».

La propension et le seuil de tolérance à l'égard du risque lié aux modèles de la Banque sont « faibles », raison pour laquelle elle a mis en œuvre les principes énoncés dans la ligne directrice E-23 du BSIF, Gestion du risque de modélisation à l'échelle de l'entreprise. Une politique sur le risque lié aux modèles, un critère de validation des modèles et des procédures de validation des modèles sont en place pour garantir la détermination et l'atténuation efficaces du risque lié aux modèles, surtout en ce qui concerne le risque de crédit.

- **Technologie et cybersécurité :** La Banque Équitable maintient une surveillance de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité de ses informations et des contrôles de cybersécurité qui protègent son réseau, ses données et son infrastructure. L'environnement du risque de cybersécurité inclut divers types de menaces comme le piratage, le vol d'identité, le déni de service et les menaces persistantes poussées. Ces menaces ainsi que d'autres types de menaces informatiques continuent de se complexifier et peuvent entraîner des dommages considérables. Les tiers fournisseurs de services auxquels la Banque fait appel peuvent être aussi être exposés à ces menaces, ce qui est susceptible d'accroître le risque que la Banque subisse l'influence négative d'une cyberattaque. La Banque évalue systématiquement le rendement des tiers fournisseurs de services par rapport aux normes de l'industrie. Par ailleurs, la Banque a peu d'emprise sur la sécurité des appareils personnels qu'utilisent ses clients pour effectuer leurs opérations. Afin de gérer ces risques, les systèmes de défense de la Banque sont conçus comme étant partie intégrante de l'infrastructure de la Banque et de l'architecture et du développement de sa plateforme bancaire numérique.

La Banque considère le risque de cybersécurité comme une composante clé du risque d'exploitation et elle maintient de manière proactive une stratégie de défense en profondeur assortie de normes et de procédures conçues pour prévenir, détecter, gérer et régler les menaces informatiques ainsi que pour riposter aux attaques de cyberpirates malicieux qui cherchent à voler des informations sensibles, à causer une interruption du système ou un déni de service sur les sites Web ou à provoquer tout autre type d'interruption de service.

La « Politique en matière de cybersécurité » de la Banque énonce les exigences et établit le cadre général de gestion des risques liés à la cybersécurité et à la sécurité de l'information à l'échelle de l'organisation. Ces politiques prévoient entre autres l'élaboration et la mise en œuvre des activités nécessaires pour détecter, contrer et juguler les répercussions des menaces à la cybersécurité, de même que la mise en œuvre des mécanismes de protection qui s'imposent pour garantir la prestation des services d'infrastructures essentielles.

De plus, les principaux indicateurs de risques ont été établis afin de mesurer, de surveiller et de déclarer régulièrement ce risque au Conseil. En outre, la Banque a établi une Feuille de route liée aux technologies dans le but de renforcer continuellement ses pratiques et ses capacités.

La Banque travaille étroitement avec de grands fournisseurs d'outils et de logiciels de cybersécurité pour s'assurer que ses capacités technologiques soient résistantes et efficaces advenant une attaque informatique. Les équipes internes reçoivent quotidiennement des mises à jour de sécurité informatique, effectuent des séries d'exercices de simulation d'incidents et participent à des formations spécialisées afin de contrer les cyberattaques courantes et évolutives.

Les risques sont activement gérés par les programmes de gestion de la sécurité informatique qui comportent des évaluations régulières de la vulnérabilité menées chaque année par de tierces parties qualifiées, l'exécution du programme d'autoévaluation en matière de cybersécurité du BSIF et les améliorations continues des pratiques de gestion du changement et de la sécurité de la Banque selon les meilleures pratiques des associations reconnues dans l'industrie.

La Banque n'a pas vécu d'attaques informatiques importantes ni n'a eu à engager de dépenses importantes pour remédier à de tels événements informatiques.

Les risques liés à la sécurité continuent d'être surveillés et examinés étroitement, en mettant à profit l'expertise des vendeurs et des fournisseurs de la Banque, en passant en revue les meilleures pratiques de l'industrie et en réévaluant régulièrement les contrôles en place pour atténuer les risques identifiés.

- **Risque lié à la gestion des données et risque d'atteinte à la vie privée :** L'utilisation, la gestion et la gouvernance des données gagnent en importance à mesure que la Banque continue d'investir dans des solutions numériques et dans l'innovation, qu'elle déplace son système bancaire de base dans le nuage et que ses activités commerciales se développent. Certains risques en matière de conformité réglementaire sont aussi associés à la gestion des données et à la protection de la vie privée, lesquelles font partie intégrante du programme de gestion de la conformité réglementaire de la société, comme il est expliqué plus bas dans la section Risque juridique et réglementaire. La Banque a mis en place une équipe spéciale chargée des données d'entreprise qui travaille en étroite collaboration avec les propriétaires de données et d'autres parties prenantes sur les actifs de données gérés par la technologie afin de veiller à ce que la Banque réponde efficacement aux besoins actuels et futurs en matière de données (qualité, sécurité, intégrité) et à ce qu'elle soit en mesure de satisfaire aux nouvelles exigences en matière de planification de la gestion des données et de gouvernance des données.
- **Risque lié aux tiers :** Les fournisseurs tiers sont des participants indispensables aux activités commerciales de la Banque Équitable, et celle-ci a conçu un programme de surveillance des relations avec les tiers. La stratégie en matière d'atténuation du risque lié aux tiers de la Banque est expliquée brièvement dans les politiques et les procédures qui établissent les exigences minimales liées à la détermination et à la gestion des risques tout au long du cycle de collaboration avec un tiers. La surveillance du rendement et des contrôles préalables sont exercés régulièrement. Les dispositions importantes font l'objet d'un degré accru de diligence raisonnable afin de veiller à ce que les niveaux de service soient respectés et que les systèmes de contrôles des tiers soient adéquats. Les accords d'impartition sont examinés régulièrement (chaque année) afin d'en évaluer l'importance et de veiller à ce que les exigences réglementaires soient satisfaites. La Banque continue de faire progresser et d'améliorer ses capacités à ce chapitre, et elle met en œuvre des améliorations conformément aux exigences réglementaires révisées (par exemple, la ligne directrice B-10 du BSIF : Gestion du risque lié aux tiers).
- **Événements générateurs de pertes liées au risque d'exploitation :** La Banque dispose d'un processus et de procédures pour surveiller et déclarer les pertes d'exploitation ainsi que les événements générateurs de pertes évités de justesse. Un événement générateur de pertes évité de justesse est un événement qui, normalement, correspondrait à la définition d'« événement générateur de pertes d'exploitation », mais qui ne s'est pas traduit par une perte financière, non pas grâce à des contrôles efficaces, mais grâce à des circonstances fortuites. Les processus établis de la Banque comprennent la conduite d'une analyse des causes fondamentales ainsi que des plans d'action à l'égard des événements générateurs de pertes et des événements générateurs de pertes évités de justesse, selon les seuils déterminés. Ces processus aident à garantir la prise de mesures pour atténuer le risque que de tels événements se reproduisent ainsi que les répercussions négatives sur les résultats financiers, la conformité aux règlements ou l'image ou la réputation de la Banque. En 2023, la Banque n'a pas subi d'importants événements générateurs de pertes liées au risque d'exploitation.

## Risque juridique et réglementaire

Le risque juridique et réglementaire est défini comme étant la possibilité que l'exposition à des amendes, à des pénalités ou à des dommages pour faute découlant d'une poursuite civile, d'obligations contractuelles, de fautes criminelles ou résultant de mesures réglementaires ainsi que de règlements privés et de la non-conformité aux exigences réglementaires, aux changements apportés à la réglementation ou aux attentes des autorités de réglementation puissent donner lieu à une perte.

Conformément au cadre de gestion de la propension à prendre des risques approuvé par le Conseil, la Banque maintient un profil de risque faible et une faible tolérance au risque juridique et réglementaire. La Banque prend les mesures raisonnables et prudentes qui s'imposent pour se conformer aux lois et règlements en vigueur, ce qui comprend notamment le programme de gestion de la conformité réglementaire la Banque, qui est conçu pour identifier et gérer les exigences juridiques et réglementaires en constante évolution. La Banque a également recours à une méthode fondée sur le risque pour identifier et gérer le risque juridique et réglementaire et prendre les mesures raisonnables et prudentes qui s'imposent pour se conformer aux lois et règlements en vigueur et promouvoir une culture affirmée de la conformité à l'échelle de l'organisation. Les unités d'exploitation sont engagées dans l'identification et la gestion proactive des risques juridiques et réglementaires de la Banque alors que les équipes de conformité, de services juridiques, de lutte contre le blanchiment d'argent et de gestion des risques les aident en leur prodiguant des conseils et en assurant une supervision continue. La gestion de ces risques comprend également la communication en temps opportun des problèmes à la haute direction et au Conseil.

Le programme de gestion de la conformité réglementaire de la Banque offre un cadre de contrôle pour gérer et atténuer l'exposition au risque réglementaire qui est conforme à toutes les exigences réglementaires canadiennes applicables, comme celles du BSIF, de la Société d'assurance-dépôts du Canada (« CDIC »), du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (le « CANAFE ») et de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (« ACFC »).

## Risque commercial et stratégique

Le risque commercial et stratégique est défini comme la possibilité que la Banque subisse des pertes ou une atteinte à la réputation significatives en raison de ses plans ou stratégies d'affaires, de la mise en œuvre de ces stratégies ou d'une mauvaise adaptation aux changements survenus dans l'environnement commercial extérieur. La gestion du risque commercial et stratégique englobe les volets suivants :

- **Risque lié à la concurrence** : Le risque lié à la concurrence désigne le risque d'être incapable d'acquérir ou de maintenir un avantage concurrentiel durable dans un marché donné ou dans des marchés donnés, et englobe la possibilité de perdre notre part de marché au profit de concurrents qui offrent des produits ou des services supérieurs. Des risques liés à la concurrence peuvent provenir du marché financier ou de l'extérieur de celui-ci, des concurrents traditionnels ou non traditionnels. Le secteur bancaire est très concurrentiel et les produits de la Banque livrent concurrence aux produits offerts par d'autres banques, sociétés de fiducie, compagnies d'assurance et autres sociétés de services financiers dans les territoires où elle exerce ses activités. La plupart de ces sociétés sont fortement capitalisées et détiennent une large part du marché bancaire canadien. La Banque doit toujours composer avec le risque de l'entrée en scène de nouveaux joueurs dotés de systèmes et d'activités plus efficaces susceptibles d'avoir une incidence sur les parts de marché de ses activités de prêts ou de dépôt.

La Banque n'a pas recours à des succursales de détail exclusives pour le montage des dépôts ou des prêts. Les dépôts sont obtenus directement par sa plateforme numérique en ligne. De plus, pour distribuer ses produits de dépôt, la Banque a principalement recours à des opérations exécutées au nom de clients investisseurs par des membres de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (l'« OCRI ») et de la Registered Deposit Brokers Association (« RDBA »). Les montages de prêts dépendent d'un réseau de courtiers hypothécaires indépendants, de maisons de courtage hypothécaire, et des institutions de crédit immobilier. En cas de conditions défavorables, il pourrait être difficile d'obtenir suffisamment de nouveaux dépôts de la part de mandataires ou de demandes de prêts émanant de courtiers pour répondre aux besoins de fonctionnement actuels. L'éventuelle incapacité de maintenir ou d'augmenter les niveaux actuels des dépôts ou de montage de prêts de telles sources pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque.

- **Risque systémique** : Le risque systémique désigne le risque que l'ensemble ou une grande partie du système financier s'effondre, ce qui serait susceptible de nuire considérablement à l'économie et entraînerait des risques d'ordre financier, juridique et opérationnel, ainsi que des risques d'atteinte à la réputation, pour la Banque. La Banque exerce des activités importantes au Canada et dépose ses fonds auprès d'institutions financières de régime fédéral au Canada considérées comme des banques d'importance systémique intérieure (BISI). Une crise systémique est susceptible de faire augmenter le taux de chômage, d'abaisser le revenu des familles et les gains des sociétés, et de freiner les investissements des entreprises et les dépenses de consommation, ce qui pourrait nuire à la demande pour les produits de prêt de la Banque et nécessiterait une augmentation des dotations à la provision pour pertes de crédit.

Le Conseil a approuvé un profil de risque et une tolérance au risque commercial et stratégique de faible à modérée. La Banque croit que ce risque est mieux géré grâce à un processus de planification stratégique annuel robuste et dynamique qui comprend l'élaboration de stratégies de croissance des activités et de cibles de rendement quantifiables pour chaque secteur d'activité pour la prochaine période de trois à cinq ans. La gestion de ce risque comprend également la surveillance périodique du rendement réel par rapport au rendement prévu et un mécanisme interne de surveillance et de communication de l'information au comité de gestion du risque d'entreprise et au Conseil.

- **Risque lié à l'environnement et au climat** : Le risque lié à l'environnement désigne le risque que l'incidence des préoccupations ou des enjeux environnementaux, comme le changement climatique, entraîne une perte de valeur stratégique ou financière, une perte d'exploitation ou une atteinte à la réputation, ainsi que les risques sociaux connexes. Ces risques sont classés par le secteur soit comme des risques physiques, y compris les risques découlant d'un changement climatique entraînant potentiellement une fréquence accrue des catastrophes naturelles liées au climat, soit comme des risques de transition, lesquels résultent de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Les risques liés à la transition sont plus larges et pourraient se manifester dans le cas de la Banque sous la forme de nouvelles exigences réglementaires et juridiques, de perturbations de ses activités et de ses services, ainsi que par l'entremise de ses clients. Pour gérer ce risque, la Banque évalue des facteurs environnementaux dans le cadre des processus d'octroi. La Banque considère que le risque lié à l'environnement qui est associé aux prêts hypothécaires résidentiels est faible; elle n'effectue donc pas d'évaluation environnementale pour chacun de ces prêts. Pour la majeure partie du portefeuille de prêts commerciaux de la Banque, cette dernière confie les évaluations environnementales détaillées à des experts-conseils indépendants. La Banque conserve aussi un portefeuille de prêts diversifié, ce qui accroît sa résilience vis-à-vis des facteurs ou des phénomènes environnementaux propres à certains secteurs ou à certaines régions géographiques. La Banque s'engage à mesurer, à gérer et à réduire son empreinte environnementale. Depuis 2022, la Banque communique régulièrement de l'information relative au changement climatique au CDP (anciennement, le « Carbon Disclosure Project »).



La Banque considère ce risque comme une composante du risque commercial et stratégique, et évalue les risques futurs sur une base trimestrielle dans le cadre des réunions de notre comité de gestion des risques d'entreprise. La Banque analyse le risque environnemental et climatique à intervalles réguliers afin de déterminer ses répercussions potentielles sur les actifs de la Banque dans certaines régions géographiques particulièrement exposées à ces types de catastrophes, dont un test de tension approfondi à l'égard du risque sismique, et une analyse liée au risque à l'égard des régions sujettes aux inondations. À la lumière des résultats de ces tests et analyses de tension, La Banque affine son cadre de gestion de la propension à prendre des risques lorsque cela est considéré comme approprié et prudent.

Pour l'avenir, à mesure que la Banque poursuit l'élaboration de sa définition et sa gestion du risque lié au climat, elle a l'intention de s'appuyer sur le cadre élaboré par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC ») ou son successeur. La Banque pense que ce cadre peut servir à évaluer n'importe quel risque, puisqu'il prend en compte la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques ainsi que les mesures et les objectifs. L'évolution des points de vue du secteur et l'accord sur une taxonomie standard dans des domaines tels que le risque physique, le risque lié à la transition et le risque de responsabilité contribueront à l'évolution de la classification des risques de la Banque.

## **Risque d'atteinte à la réputation**

Le risque d'atteinte à la réputation représente la possibilité que les clients, analystes, actionnaires, investisseurs, autorités de réglementation et autres intervenants actuels et éventuels aient une opinion négative de la Banque, que ces opinions soient fondées sur des faits ou qu'elles soient le produit d'une simple perception du public. Un tel événement pourrait entraîner d'éventuelles pertes pour la Banque découlant d'une réduction du volume d'activités, de la difficulté à accéder aux marchés du financement ou de la hausse des frais de financement.

Conformément au cadre de gestion de la propension à prendre des risques de la Banque approuvé par le Conseil, le profil de risque et la tolérance au risque de réputation de la Banque demeurent faibles, et elle est d'avis que la poursuite de ses objectifs à long terme exige la bonne conduite des activités commerciales conformément à son code de conduite et à ses principes commerciaux établis ainsi qu'à toutes les lois et à tous les règlements applicables. La Banque maintient également une politique de gestion du risque de réputation approuvée par le Conseil qui, avec les politiques et procédures de conformité connexes et les pratiques de gestion du risque d'entreprise, est suffisamment bien conçue pour relever, évaluer et gérer les considérations liées à la réputation et à d'autres considérations non financières faisant partie des activités commerciales.

## Glossaire

- **Valeur comptable par action ordinaire** : obtenue en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation.
- **Ratios de fonds propres** : Pour obtenir les calculs détaillés de tous les ratios de fonds propres, il y a lieu de se reporter au tableau 16 du présent rapport de gestion.
  - **Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** : cette mesure de la solidité des fonds propres est définie comme les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en pourcentage du total des actifs pondérés en fonction des risques. Ce ratio est calculé pour la Banque Équitable, conformément aux lignes directrices émises par le BSIF. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires majorés de toute autre participation ne donnant pas le contrôle admissible dans des filiales déduction faite des actions privilégiées émises et en circulation, de tout goodwill, de toutes les autres immobilisations incorporelles et des éléments de la réserve aux fins de la couverture des flux de trésorerie du cumul des autres éléments du résultat global.
  - **Ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres** : ces ratios de suffisance sont calculés pour la Banque Équitable conformément aux directives présentées par le BSIF en divisant les fonds propres de catégorie 1 ou le total des fonds propres par le total des actifs pondérés en fonction des risques. Les fonds propres de catégorie 1 sont calculés en additionnant les actions privilégiées à dividende non cumulatif, ainsi que le montant des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 émis par une filiale à de tierces parties permis dans les fonds propres de catégorie 1, aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. Les fonds propres de catégorie 2 correspondent à la somme de la provision pour les étapes 1 et 2 admissible de la Banque Équitable et du montant des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 émis par une filiale à de tierces parties permis dans les fonds propres de catégorie 2. Le total des fonds propres équivaut aux fonds propres de catégorie 1 additionnés des fonds propres de catégorie 2.
  - **Ratio de levier** : cette mesure est calculée en divisant les fonds propres de catégorie 1 par une mesure de l'exposition. La mesure de l'exposition est composée du total des actifs (compte non tenu des éléments déduits des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires) et de certains éléments hors bilan convertis en équivalents expositions de crédit. Des ajustements ont également été apportés aux dérivés et aux opérations de financement garanties pour refléter le risque de crédit et d'autres risques.
- **Rendement des actions** : le rendement des actions est calculé sur une base annualisée et est défini comme le dividende par action ordinaire divisé par la moyenne du prix de clôture quotidien par action ordinaire pour la période.
- **Valeur économique des capitaux propres** : calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie des actifs d'EQB déduction faite de la valeur actualisée des flux de trésorerie de ses passifs avant impôt. La valeur économique des capitaux propres est une mesure complète de l'exposition aux variations des taux d'intérêt que les revenus d'intérêts nets puisqu'elle tient compte de tous les décalages de taux d'intérêt pour tous les termes.
- **Ratio d'efficience** : cette mesure est utilisée pour évaluer l'efficience de la structure de coûts d'EQB en regard de la génération de revenus. Ce ratio est calculé en divisant les frais autres que d'intérêts par les revenus. Plus le ratio d'efficience est bas, plus la structure de coûts est efficiente.
- **Ratio de liquidité à court terme** : ce ratio, calculé selon les normes de liquidité du BSIF, mesure la capacité de la Banque Équitable à satisfaire ses besoins de liquidité durant une grave crise de liquidité hypothétique qui durerait trente jours civils. Il correspond aux actifs liquides de haute qualité divisés par le total des sorties nettes de trésorerie prévues dans les trente jours civils suivants.
- **Dotations à la provision pour pertes de crédit – taux** : mesure de la qualité du crédit calculée sur une base annualisée définie comme étant la dotation à la provision pour pertes de crédit en pourcentage de la moyenne du principal des prêts en cours durant la période. Pour le quatrième trimestre de 2023, ce taux est annualisé sur douze mois au lieu de quatre, et pour l'exercice 2023, il est annualisé sur douze mois au lieu de dix mois.
- **Rendement des capitaux propres (« RCP »)** : cette mesure de rentabilité est calculée sur une base annualisée et est définie comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moyens pondérés en circulation au cours de la période.
- **Revenus par équivalent temps plein (« ETP »)** : correspond aux revenus de la période divisés par le nombre moyen d'employés équivalents temps plein au cours de la période.
- **Actifs pondérés en fonction des risques** : représente les actifs de la Banque Équitable et les expositions hors bilan, pondérés en fonction des risques, comme prescrit par les normes de fonds propres du BSIF.

## Mesures et ratios financiers non conformes aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR »)

La présente rubrique présente une analyse de l'éventail de mesures financières pour évaluer le rendement d'EQB.

### Mesures non conformes aux PCGR

Outre les mesures conformes aux PCGR prescrites, EQB a recours à certaines mesures non conformes aux PCGR qui, de l'avis de la direction, offrent de l'information utile aux investisseurs en ce qui concerne la situation financière et les résultats d'exploitation d'EQB. Les lecteurs sont priés de noter que les mesures non conformes aux PCGR n'ont souvent pas de signification normalisée et sont par le fait même peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Les principales mesures non conformes aux PCGR utilisées dans le présent rapport de gestion se présentent comme suit :

### Résultats ajustés

En plus des résultats ajustés présentés à la rubrique « *Ajustements des résultats financiers* » du présent rapport de gestion, des mesures et ratios financiers additionnels sont présentés ci-après.

- **Ratio d'efficience ajusté** : ce ratio est calculé en divisant les frais autres que d'intérêts ajustés par les revenus ajustés. Plus le ratio d'efficience ajusté est bas, plus la structure de coûts est efficiente.
- **Rendement des capitaux propres (« RCP ») ajusté** : cette mesure de rentabilité est calculée sur une base annualisée et est définie comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté en pourcentage des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moyens pondérés (sur une base comptable) en circulation au cours de la période.

*Autres mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR*

- **Actifs sous administration** : somme 1) des actifs pour lesquels des filiales d'EQB ont été nommées fiduciaire, gardien, exécuteur, administrateur ou ont été nommées dans un autre rôle; 2) des prêts détenus par des coopératives de crédit pour lesquels des filiales d'EQB agissent à titre de fournisseur.
- **Actifs sous gestion** : somme du total des actifs présentés au bilan consolidé et du principal des prêts décomptabilisés, mais toujours gérés par EQB.

(en milliers de dollars)	31 oct. 2023	30 juin 2023	Variation	31 déc. 2022	Variation
Total des actifs au bilan consolidé	52 933 454	53 318 703	(1) %	51 144 957	3 %
Principal des prêts décomptabilisés	14 998 436	12 591 570	19 %	10 424 114	44 %
<b>Actifs sous gestion</b>	<b>67 931 890</b>	<b>65 910 273</b>	<b>3 %</b>	<b>61 569 071</b>	<b>10 %</b>

- **Prêts traditionnels** : ils représentent le total du principal des prêts inscrits au bilan compte non tenu des prêts hypothécaires résidentiels assurés et des prêts hypothécaires multirésidentiels assurés.
- **Actifs liquides** : mesure la trésorerie ou les actifs qu'EQB peut facilement convertir en trésorerie et qui sont détenus aux fins du financement des prêts, des échéances des dépôts, et de la capacité à recouvrer d'autres créances et à régler d'autres obligations. Pour obtenir les calculs détaillés, il y a lieu de se reporter au tableau 14 du présent rapport de gestion.
- **Prêts sous gestion** : somme du principal des prêts présentés au bilan consolidé et du principal des prêts décomptabilisés, mais toujours gérés par EQB. Pour obtenir les calculs détaillés, il y a lieu de se reporter au tableau 7 du présent rapport de gestion.
- **Marge nette d'intérêts** : cette mesure de la rentabilité est calculée sur une base annualisée en divisant les revenus d'intérêts nets par le total des actifs productifs d'intérêts moyens pour la période. Pour obtenir les calculs détaillés, il y a lieu de se reporter au tableau 2 et au tableau 17 du présent rapport de gestion.
- **Bénéfice avant impôt et dotations** : écart entre les revenus et les frais autres que d'intérêts.
- **Total des prêts** : cette mesure est calculée sur une base brute (avant la provision pour pertes de crédit) et correspond à la somme des **prêts aux particuliers** et des **prêts commerciaux** inscrits au bilan, plus les provisions pour pertes de crédit connexes.

## Administrateurs

### Michael Emory

Fondateur et président exécutif  
du conseil des fiduciaires,  
Allied Properties REIT

### Susan Ericksen

Administratrice de sociétés

### Michael Hanley

Président du Conseil et administrateur  
de sociétés

### Kishore Kapoor

Président et chef de la direction,  
RF Capital Group Inc.

### Yongah Kim

Professeure agrégée de gestion stratégique,  
Rotman School of Management

### Marcos Lopez

Administrateur de sociétés et directeur,  
Alpenglow Capital Inc., société de capital de  
risque et de croissance

### Andrew Moor

Président et chef de la direction d'EQB et de  
la Banque Équitable

### Rowan Saunders

Président et chef de la direction,  
Definity Financial Corporation

### Vincenza Sera

Administratrice de sociétés

### Michael Stramaglia

Administrateur de sociétés et président et  
fondateur de Matrisc Advisory Group Inc.,  
société d'experts-conseils en gestion des  
risques

### Carolyn Schuetz

Administratrice de sociétés

---

## Membres de la haute direction

### Andrew Moor

Président et  
chef de la direction

### Chadwick Westlake

Premier vice-président et  
chef des finances

### Dan Broten

Premier vice-président et chef des services  
technologiques

### Marlene Lenarduzzi

Première vice-présidente et chef de la  
gestion des risques

### Darren Lorimer

Premier vice-président et directeur,  
Services bancaires commerciaux

### Gavin Stanley

Premier vice-président et chef des  
ressources humaines

---

### Mahima Poddar

Première vice-présidente et directrice,  
Services bancaires aux particuliers

## Renseignements pour les actionnaires et sur la Banque

### Siège social

Equitable Bank Tower  
30, St. Clair Avenue West, Suite 700  
Toronto (Ontario) Canada M4V 3A1

### Bureaux régionaux

#### Toronto

4200-181 Bay Street  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 2T3

#### Calgary

600 – 1333, 8<sup>th</sup> Street S.W., Suite 600  
Calgary (Alberta), Canada, T2R 1M6

#### Vancouver

777 Hornby Street, Suite 1240  
Vancouver (Colombie-Britannique), Canada,  
V6Z 1S4

#### Halifax

1959 Upper Water Street, Suite 1300  
Halifax (Nouvelle-Écosse), Canada, B3J 3N2

#### Montréal

1411, rue Peel, Bureau 501  
Montréal (Québec), Canada, H3A 1S5

#### Regina

300-4561 Parliament Ave,  
Regina (Saskatchewan)  
Canada S4W 0G3

#### Saskatoon

333 3rd Ave N  
Saskatoon (Saskatchewan)  
Canada S7K 2M2

### Site Web

[www.equitablebank.ca](http://www.equitablebank.ca)

### Inscription à la Bourse de Toronto

Actions ordinaires : EQB

Actions privilégiées : EQB.PR.C

### Appel-conférence et webémission à l'intention des analystes

Le vendredi, 8 décembre 2023 à 8 h 00 HE

En direct : 416.764.8609

Reprise et archive : [eqbank.investorroom.com](http://eqbank.investorroom.com)

### Relations avec les investisseurs

Sandie Douville, Vice-présidente, Relations avec les investisseurs et stratégie ESG

Courriel : [investor\\_enquiry@eqbank.ca](mailto:investor_enquiry@eqbank.ca)

Des informations plus exhaustives à l'intention des investisseurs, notamment des rapports financiers complémentaires, des communiqués de presse trimestriels et des présentations aux investisseurs, sont disponibles dans la section Relations avec les investisseurs au [eqbank.investorroom.com](http://eqbank.investorroom.com)

### Agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts

Odyssey Trust Company

Trader's Bank Building

702, 67 Young Street

Toronto (Ontario) Canada M5E 1J8

1.888.290.1175

Courriel : [shareholders@odysseytrust.com](mailto:shareholders@odysseytrust.com)

### Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires

Le mercredi 10 avril 2024 à 10 h HE

### Régime de réinvestissement de dividendes

Le régime de réinvestissement des dividendes de la Banque Équitable permet aux actionnaires ordinaires d'acheter des actions ordinaires supplémentaires en réinvestissant leurs dividendes en trésorerie sans verser de frais de courtage ou de commission. Pour en savoir plus sur la façon de participer à ce régime, veuillez communiquer avec l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts.

Le rapport sur la performance ESG et la Déclaration de responsabilité publique de la Banque Équitable pour 2023 seront disponibles en mars 2024 à l'adresse [eqbank.investorroom.com](http://eqbank.investorroom.com)

### Dividendes déterminés

La Banque Équitable désigne tous les dividendes sur les actions ordinaires et les actions privilégiées versés à des résidents canadiens à titre de « dividendes déterminés » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), à moins d'indication contraire.

### En ligne

Pour obtenir des renseignements sur les produits, sur la Société et pour les actionnaires : [eqbank.investorroom.com](http://eqbank.investorroom.com)